



REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE.

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies et Légendes.

Littérature.

LE

Château des Abîmes.

PAR

RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

IX.

La vocation de Paule.

Mlle. de Montgrand était seule dans sa chambre : une chambre ravissante, meublée par Louise-Gonzague, avec une grâce que l'on semblait ne pas devoir attendre d'une vieille fille. Des rideaux, d'un ai sien Brocard bleu pâle, décoraient les fenêtres dont le jour trop vif s'adoucissait en passant au travers de vitraux anciens. Le bois des meubles était blanc, fine-

ment laqué ; l'étoffe couvrant les sièges, ressemblait à celle des tentures. Le lit Louis XVI, à courtines, s'adossait à la muraille. D'un côté se trouvait un prie-Dieu curieux ; de l'autre, une statue de marbre posée sur un socle. Une bibliothèque renfermant environ deux cents volumes, surmontait un bureau plus encombré de papiers et de registres que ne l'est, d'habitude, celui d'une jeune fille. Depuis son arrivée à Paris Paule tenait les comptes de la maison. M. de Montgrand aurait craint que sa sœur ne pensât qu'il cherchait à s'insinuer dans les affaires, en prenant le soin d'enregistrer ses dépenses, tandis que Paule, tout en soulageant Mlle. Louise-Gonzague, s'essayait au rôle habituel de la femme.

En ce moment cependant les registres restaient fermés ; Paule n'écrivait point. Assise près de la fenêtre, elle cousait activement et ses belles mains assemblaient les pièces d'une brassière de flanelle. Son visage respirait un calme heureux. Tout en tirant prestement l'aiguille, elle pensait ; et le sujet de ses pensées devait être pur comme son regard.

La porte fut discrètement ouverte, et Séraphine demanda :

— Mademoiselle peut-elle recevoir Mlle. Léa Dangles ?

— Faites entrer, répondit Paule.

Une minute après, Léa pénétrait dans la chambre de son amie avec un empressement bruyant.

Nous disons « son amie » car Paule avait presque grandi avec Léa. Jusqu'au jour où Jean Dangles, ayant perdu sa femme, plaça sa fille dans un pensionnat. Les deux enfants partagèrent les mêmes leçons et les mêmes jeux. Elles s'aimaient beaucoup, avec l'ardeur naïve des êtres jeunes ; cependant, dès qu'elle put réfléchir et comprendre, Léa sentit germer, au fond de son âme, un peu d'envie contre Paule.

Elle savait que les Abîmes appartiendraient un jour à celle-ci.

Elle entendait les valets appeler le frère de Paule—monsieur le vicomte—et très-rapidement, elle se rendit compte de la position inférieure de Jean Dangles.

Sans doute, il se trouvait au-dessus du laquais ; mais enfin il touchait des gages. Léa, tolérée dans la maison, ne faisait point partie de la famille. Un jour viendrait même où l'intimée qui la rendait heureuse et fière, cesserait probablement, et où Paule de Montgrand ne tutoierait plus la petite Dangles.

Ces idées qui gonflèrent trop vite le cœur de Léa, lui laissèrent quelque chose d'amer dans l'esprit. L'envie se mêla vite à son affection, et parvint à la dénaturer. Quand elle quitta le château des Abîmes, elle eut souhaité entrer dans le même pensionnat que Paule, mais tandis que Mlle. de Montgrand était conduite au Sacré-Cœur, Jean Dangles confiait sa fille aux soins de Mme. Cardinet qui passait, à Paris, pour former d'une façon admirable, les élèves qu'on lui confiait, à la double vie du monde et de la famille.

Le but de Mme. Cardinet n'était cependant pas aussi restreint.

Dotée d'autant d'habileté que de patience, elle divisait ses élèves par catégories, suivant leur position sociale, leurs aptitudes, nous ajouterons même, leur beauté ; car Mme. Cardinet restait convaincue qu'une belle personne trouve souvent le moyen de se créer un avenir inespéré. Quinze jours après qu'une enfant était entrée dans le pensionnat modèle, elle se trouvait classée.

Il existait trois divisions dans la maison Cardinet.

Nous ne parlons pas, en ce moment, de celles des classes, mais d'une division pour ainsi dire morale, et à laquelle se rattachait la direction des études.

Mme. Cardinet comptait d'abord la division des sujets destinés à occuper, par leur fortune, une situation enviable ; celles des filles mal dotées qui, sans doute, épouseraient des employés ou de petits bourgeois ; enfin, celle des

sujets brillants, promettant de faire le plus grand honneur au pensionnat et de brigner des succès dans le monde des arts et des lettres.

Dès l'apparition de Léa dans le salon de Mme. Cardinet, celle-ci devina le parti qu'elle tirerait un jour de cette jeune fille.

C'était alors une enfant de douze ans, grandie à l'air salubre des bois, fortifiée par l'exercice, bien développée pour son âge, et dont les traits et la taille promettaient une rare beauté.

La directrice du pensionnat préférait les jolies élèves aux enfants laides et mal tournées.

Jean Dangles ne marchandait sur rien ; il demanda les professeurs en vogue, et s'il appuya sur la nécessité de faire, de sa fille, une maîtresse de maison capable, il ne put s'empêcher de sourire quand Mme. Cardinet lui parla des succès que l'avenir réservait à sa fille.

Léa regrettait sans doute les ombrages des Abîmes, la vie libre, les exercices bruyants ; elle regrettait, pardessus toute chose, le petit poney noir sur le dos duquel elles faisaient des courses folles, tandis que Paule poussait des cris d'épouvante. Mais au pensionnat, Léa vêtue avec un goût charmant, Léa libre d'apprendre tous les arts, encouragée par chacun, et possédant déjà le sentiment de sa beauté précieuse, n'allait point tarder à devenir une personne d'importance. Elle troquait une situation mal définie au château pour une position franche. Jean Dangles paraissait prêt à vider sa bourse pour le bonheur de sa fille, et celle-ci en conclut, comme le fit son frère, que l'intendant se trouvait à la tête d'une énorme fortune.

Avec une certitude et une logique presque effrayantes dans une enfant de douze ans, Léa choisit tout de suite les branches de l'instruction dans lesquelles la supériorité pouvait lui assurer des avantages d'orgueil. Elle se réserva de n'apprendre des autres que ce qui lui était absolument nécessaire.

A douze ans, sentant déjà une flamme bouillonner en elle, Léa se répétait bien qu'elle serait artiste, mais il lui était impossible de savoir qu'elle branche de l'art elle préférerait et laquelle lui assurerait des triomphes certains.

Dans le doute, elle essaya de tout, non point successivement, mais à la fois. La langue française et la littérature qui permettaient de briller et de produire, devinrent l'objet de ses études assidues. Elle commença le piano, la musique vocale, le dessin et le modelage.

Au bout d'une année, Léa chantait, d'une voix déjà jolie, des morceaux classiques, esquissait proprement un paysage d'après nature, jouait une sonate avec goût, et maudissait la glaise sans gaucherie.

Certainement, le calcul, la géographie et l'histoire, les travaux manuels et la religion

restaient négligés ; mais Léa, pour s'excuser, se disait que jamais elle n'entrerait dans le commerce, qu'elle apprendrait la géographie en voyageant, l'histoire de France en lisant les romans d'Alexandre Dumas, la religion en assistant à quelques beaux offices dans les églises à la mode de Paris.

Et comme ni Mme. Cardinet, ni ses professeurs n'élevèrent d'objections contre les raisonnements de Léa, celle-ci travailla à sa manière.

Lors de la distribution des prix, elle remporta toutes les récompenses artistiques, et revint aux Abîmes, le cœur gonflé d'orgueil.

Elle y retrouva Paule ; mais à l'égard de la fille du comte de Montgrand, Léa, tout en restant affectueuse, ne fut cependant plus la même. Dans le pensionnat de Mme. Cardinet, elle avait puisé des idées égalitaires. Le château ne l'écrasait plus ; elle se jurait d'en posséder un à son tour. Le nom du comte ne lui inspirait même plus le même respect.

— Je m'en ferai un, pensait-elle

Léa éblouit franchement la fille de la comtesse Pauline. L'élève du Sacré-Cœur avait profité d'une façon bien différente des leçons reçues. Elle revenait plus instruite, plus grave, plus pieuse encore. Elle avait appris à mieux prier et à chercher davantage les pauvres. La même différence se retrouvait dans la physiologie et dans l'attitude de ces deux enfants : Paule, sérieuse et calme, ressemblait à ces belles figures d'anges que l'on place sur les tombeaux ; Léa paraissait prête à partir pour de mystérieuses conquêtes. Mais ni la comtesse, ni Paule, ni même Jean Dangles ne comprirent quel commencement de transformation venait de subir Léa. On la trouva plus grande, plus belle ; on l'écouta chanter ; on admira naïvement ses croquis et ses ébauches ; puis, au bout de deux mois de courses dans le parc, de promenades aux environs, de vie libre et de soleil, Léa retourna chez Mme. Cardinet et Paule rentra au Sacré-Cœur.

Pendant trois ans, l'existence des deux enfants se suivit d'une façon pareille et cependant opposée. Lors de la distribution des prix qui suivit la troisième année, chez Mme. Cardinet, Léa fut décidément mise en avant comme une réclame. On imprima des programmes pour le jour de la distribution solennelle, et le nom de Léa Dangles s'y trouva plus d'une fois, comme on l'avait inscrit à chaque ligne sur le palmarès. Sa beauté, rendue plus éclatante par une simplicité voulue produisit une grande sensation ; le rayonnement de son visage, l'éclair de ses yeux, sa grâce mêlée d'une aisance parfaite, en faisaient une jeune fille réellement remarquable.

Dangles pleura de joie, quand il prit le bras de Léa pour la conduire à la voiture qui l'attendait.

Cette année-là, pour la première fois, la comtesse de Montgrand resta frappée et attristée de la direction donnée aux études de la fille de son intendant.

Elle constata chez Léa une indifférence religieuse à peu près complète, elle s'affligea de voir que cette brillante personne ne savait ni coudre, ni broder ; mais ce qui l'effraya davantage, ce fut d'entendre la jeune fille parler du rôle de la femme dans les arts, avec un feu, un enthousiasme pouvant faire craindre qu'elle imaginât un jour de réaliser ses idées.

Avec des précautions infinies, la comtesse Pauline essaya de faire comprendre à Jean Dangles qu'il existait là un danger pouvant plus tard lui occasionner de grandes peines ; mais à cette époque, Dangles n'était plus, à proprement parler, un intendant. Il y avait longtemps déjà que la ruine en s'abattant sur les Montgrand permettait à Jean Dangles, de prouver son attachement pour cette famille. D'ailleurs on l'aimait, on l'estimait trop pour l'affliger.

Quand la comtesse parla de ses craintes à son mari, celui-ci se contenta de répondre :

— L'orgueil de Léa, comme ses projets, ressemblent à des objets fragiles ; elle les brisera elle-même de ses mains, comme fait un enfant des jonets qu'il dédaigne.

— Ne crains-tu pas qu'elle communique à Paule quelques-unes de ses idées ?

— Mon amie, répondit le comte, notre fille est de la nature de ceux qui passeraient dans une fournaise sans se brûler un cheveu ; Dieu l'aime, et Dieu la garde.

L'appréciation du comte parut un moment sur le point d'être justifiée. Quand elle approcha de dix-huit ans, Léa devint plus grave, et parla moins d'avenir. Elle commençait à se demander, du reste, quel serait cet avenir, et il lui semblait parfois qu'elle avait bâti le sien comme le château de Mélusine la magicienne qui ne repose que sur des bronillards.

La nouvelle de la ruine de M. de Montgrand atteignit Léa comme un coup de foudre. Quand elle questionna son père sur le chiffre de sa fortune personnelle, celui-ci répondit avec un sourire triste :

— Je te laisserai du pain . . .

— Du pain c'était bien de cela qu'il s'agissait pour cette orgueilleuse fille !

Pour la première fois, l'inquiétant problème de la destinée lui apparut ; elle se demanda comment il lui serait possible de le résoudre.

Elle ne pouvait aucunement compter sur son père.

L'intendant lui avait déclaré, avec une grande douleur, qu'ils vivraient tranquillement à Paris, et que Tiburce accepterait un emploi. C'était la vie bourgeoise dans toute sa sim-

plicité et toute sa monotonie. Léa, trop forte pour ne pas savoir se contraindre, se promit d'attendre le premier voyage de son frère, pour le questionner et pour apprendre quel fonds on pouvait faire sur lui. Son instinct déjà très-sûr lui disait que Tiburce étouffait dans un milieu raisonnable et qu'il réaliserait des efforts surhumains pour se frayer une voie conduisant à la fortune.

Un soir, Tiburce arriva, inopinément chez son père. Il lui apprit à la fois l'assassinat de maître Refus, la ruine absolue de M. de Montgrand, et sa résolution de tenter la fortune par un coup d'audace et d'éclat.

S'il prévoyait la résistance paternelle, il se savait certain de l'appui de sa sœur.

Jamais deux êtres ne s'entendirent comme Léa et Tiburce.

Peut-être cependant l'âme de l'un s'emplit-elle de plus de ténèbres; mais Léa gardait, comme son frère, des ambitions inassouvie, et déjà la fièvre de l'orgueil, la soif du succès enflammaient ses veines et son cerveau.

Il lui fut impossible et il lui aurait paru impolitique de raconter à Paule de Montgrand ses rêves dangereux et enthousiastes; cependant, il était difficile qu'au milieu d'une longue causerie, elle ne trahit point ses secrètes aspirations.

Paule l'écoutait songeuse, presque triste, se demandant sur quelle voie courait cette belle et audacieuse créature pour qui tout serait piège et danger.

Peut-être, les différences qui s'accroissaient chaque jour davantage, dans leur caractère, avaient elles porté Mlle. de Montgrand à s'éloigner de Léa; mais la tendre honte de la jeune fille plaçait la cause de Mlle. Danglès. Elle se figurait qu'un jour viendrait où Léa aurait besoin d'elle; que ses conseils, son exemple étaient nécessaires à la folle créature, et elle continua à l'appeler son amie, à la garder près d'elle de longues heures. Quelques fois aussi, grâce à sa beauté attirante, à son charme indéniable, à son éloquence primesautière, Léa entraînait Paule non pas à sa suite, mais dans un monde idéal, où régnait la sœur de Tiburce.

Paule n'y pouvait rester longtemps; nul terrain ne lui paraissait solide si la croix n'y était plantée; et le plus grand reproche qu'elle adressait à Léa était de trop s'éloigner de Dieu.

Ce matin-là, au moment où Mlle. Séraphine annonça la fille de l'intendant, Paule eut besoin de descendre des régions où son esprit était monté, pour se retrouver sur la terre à côté de Léa Danglès.

Celle-ci portait avec aisance une ravissante toilette. La situation que son frère commençait à se faire dans le monde de la finance

expliquait ce luxe. Plus que jamais, elle se montra caressante à l'égard de son amie. Avec un art parfait, car le cœur seul ne dictait point ses paroles, elle rappela les années heureuses écoulées sous les grands arbres des Abimes, et les bontés dont la comtesse de Montgrand l'avait comblée.

— Vous avez été toutes deux mes bons anges ! dit-elle à Paule en lui prenant la main.

— Et maintenant ? demanda Paule.

— Oh ! fit Léa, vous êtes restées des anges.

— Non, dit Paule, mais des femmes qui t'aiment, des amies véritables, mille fois plus sincères que celles dont tu t'entoures depuis quelque temps.

— Ah ! fit Léa, ce ne sont pas des amies ; des connaissances, tout au plus.

— Alors, permets-moi de te le dire, tu leur donnes trop d'importance dans ta vie.

— Puis-je faire autrement ?

— Sans doute.

— Tu te trompes ; je suis la volonté de mon frère.

— Quelle raison a-t-il de te l'imposer ?

— Ici, reprit Léa est bien complexe, mais puisque tu souhaites l'apprendre, je te le dirai. Tiburce, ambitieux, instruit, habile, a résolu de faire fortune, et de faire fortune avec rien ! Sa dot, la mienne, deux misères ! L'apport d'un camarade, voilà le point d'appui avec lequel il a résolu de soulever le monde. Il comptait d'abord sur mon père pour le soutenir moralement, mais mon père ne comprend rien au désir de parvenir qui possède Tiburce. Il le juge presque ingrat, et semble beaucoup se refroidir à son égard. Alors Tiburce s'est tourné de mon côté, il m'a suppliée de lui donner mon aide, de tenir sa maison, de faire accueil à ceux avec qui il se trouve en relation, et de l'accompagner à quelques soirées ; et j'ai accepté.

— Tu as eu tort, dit gravement Mlle. de Montgrand.

— La vie eût été par trop triste près de mon père.

— Qui sait si elle ne deviendra point difficile avec Tiburce.

— Il m'aime, et nous avons franchement associé nos deux avenir.

— J'aurais mieux aimé te voir te contenter de celui que te ménageait ton père.

— Mais ce n'était pas un avenir, cela ! Sais-tu ce que possède mon père ?

— Il ne doit pas être riche ; il est si probe.

— Cent mille francs ! pas même cinq mille livres de rentes. Que voulais-tu que je devinse avec cinq mille francs par an à administrer. Il m'eût fallu me passer de servante, me priver de toilettes, ne jamais sortir, vivre. . . .

— Comme une enfant chrétienne, modeste et bonne.

—Je suis chrétienne, Paule, j'assiste à la messe et je chante au mois de Marie. Je m'habille à la mode, mais mes robes sont d'étoffes bien simples. Je chéris mon père tout en le blâmant....

—De quoi le blâmes-tu ?

—D'avoir préparé mon malheur.

—Il s'est sacrifié pour toi.

—Peut-être ; mais il a manqué de prudence.

—Tu deviens injuste et cruelle, Léa.

—Ne me condamne pas avant de m'écouter.

Mon père a eu tort, grandement tort de nous donner, à mon frère et à moi, une éducation au-dessus de notre position. Est-ce que la fille de Jean Danglels avait besoin de savoir chanter, modeler et peindre ? Fallait-il l'encourager dans une voie que, trop tard, on lui signale comme dangereuse. Il est trop facile aujourd'hui de me crier : « Arrêtez-vous sur cette pente ! Briez les idoles que vous avez élevées à deux mains ; repoussez les triomphes qui vous attendent ! » Mais le puis-je ? Ma jeunesse s'est éveillée ; le souffle créateur a passé dans mon âme ; j'ai mes heures d'inspiration et mes moments d'ivresse. J'aspire à des couronnes tendues par des mains invisibles. Il ne fallait pas me montrer l'idéal, si on ne voulait point me voir m'en éprendre ; il ne fallait pas me combler d'encouragements et de louanges, si plus tard on avait l'intention de briser mes pinceaux, ma plume et mon ébauchoir.

—Léa ! Léa ! dit Paule avec tristesse.

—Tu me blâmes ?

—Je te plains davantage encore.

—Il n'est plus temps de m'arrêter.

—Plus temps ! Mais tu es une enfant Léa, qui prends tes rêves pour des réalités, et qui crois tenir la moisson quand les semailles sont à peine faites. Prends garde ; ton cœur n'est pas méchant, mais tu pourrais commettre le péché des mauvais anges....

—Peut-être, répondit Léa. Tu as raison, je suis fière et c'est l'orgueil qui me fera réaliser de grandes choses.

—De grandes choses ! crois-tu vraiment dépasser la moyenne des êtres intelligents et atteindre jusqu'au génie ? Ne rongis pas, Léa, ne prends pas en mauvaise part ce que je crois devoir te dire. Je te reconnais des talents multiples, mais leur nombre même me fait redouter que l'un nuise à l'autre. Tu ne saurais à la fois rester peintre, poète et sculpteur ; tu devras choisir si tu ne veux rester faible dans ces trois branches de l'art. Ah ! pauvre chère enfant ! je t'ai vue grandir avec moi, nous sommes du même âge, et pourtant il me semble qu'il m'appartient de te conseiller. Cela vient sans doute de ce que, mes regards se levant plus haut, je ne comprends point que l'on fasse tant de cas des

bruits de ce monde. Et puis, le rôle que tu vas jouer n'est pas celui de la femme ; Dieu nous créa pour remplir de grands, d'austères devoirs....

—Je sais d'avance ce que tu vas ajouter, répartit Léa, un mari, des enfants....

—Je ne dirai point cela, fit Paule en secouant la tête. Sans doute, pour la généralité des femmes, la voie ordinaire est celle dont tu parles : un mari qu'elles choisissent, des enfants que Dieu leur envoie, et dont elles font des filles sages et des hommes honnêtes. Mais il en est encore à qui le Seigneur ne permet pas de contracter des liens terrestres, et qui, des que s'ouvre leur pensée, se regardent comme les fiancées du Seigneur.

—Ce sont les filles laides, répliqua Léa avec un rire sonore.

Paule se leva toute droite.

—Regarde-moi donc, Léa, regarde-moi ; je suis belle, n'est-ce pas ?

—Autrement que moi, mais très-belle !

—Eh bien ! Léa, je me ferai religieuse.

—Toi ! s'écria la sœur de Tiburce.

—Moi, répondit Mlle. de Montgrand.

Léa poussa un soupir profond.

—Je comprends... murmura-t-elle.

—Pourquoi j'entrerai au couvent ?

—Oui.

—Et que crois-tu donc ?

—Ta famille est ruinée, chère Paule..

—Crois-tu donc que je prononcerai des vœux parce que je suis pauvre ?

—Tu portes un grand nom, ton père ne peut plus te compter de dot. Le sentiment de ton devoir t'empêchera de jamais déroger, et tu jetteras un voile noir sur ta tête et tu feras retomber une lourde grille entre le monde et toi.

—Ah Léa ! Léa ! Combien tu me comprends mal ! Mais si dépossédée que je sois, je pourrais toujours vivre ; je trouverais avec mon nom, mes alliances, et avec ma beauté, un gentilhomme qui m'appellerait à l'honneur de tenir son foyer. Non Léa ! non, ce n'est pas cela ! Je me ferai religieuse parce que le cloître me semble l'idéal de la vie humaine ; parce que mon cœur affamé d'amour, sait bien qu'aucune créature, si noble qu'elle soit, ne vandra le don de tout mon être. Je me ferai religieuse, pour m'entourer du silence au sein duquel Dieu me parlera, et je parlerai à Dieu. Enfin, je choisirai le couvent parce que la porte des cellules s'ouvre sur le ciel, et que dans le ciel, je veux conquérir une place.

Une sorte de stupent se peignit sur la physionomie de Léa, tandis que Paule parlait. La fille de Jean Danglels ne sentait point assez l'influence des idées religieuses pour comprendre la vocation de son amie. Léa se sentait

trop attirée vers les biens de la terre pour ressentir les saintes ardeurs de Paule vers le renoncement. Ne sachant comment combattre une résolution qui lui semblait une folie, elle demanda :

—Que dit de ton projet la comtesse de Montgrand ?

—Je ne lui en ai point parlé. Si tu ne m'avais confié tes rêves d'avenir et d'ambition, sans doute j'aurais gardé le silence. J'ai besoin du secret quelque temps encore, non pas dans la crainte de rencontrer de l'opposition de la part de ma mère, elle est trop franchement chrétienne pour ne point m'approuver, en apprenant que je veux me donner à Dieu ; mais il faut que j'aie rempli certains devoirs avant de m'occuper de mon bonheur. Tu me promets le secret ?

—Je te le jure.

—Merci, dit Paule.

En ce moment, un coup discret fut frappé à la porte de Mlle. de Montgrand.

Elle se leva et ouvrit en souriant.

Le jeune Vicomte Tancredi entra.

C'était un beau jeune homme de vingt-cinq ans, à la physionomie martiale et digne, au sourire fin, au regard lumineux comme celui de sa sœur.

Il y avait longtemps que Léa et Tancredi ne s'étaient vus ; et le laps de temps qui s'était écoulé, avait suffi pour douer la fille de Jean Danglès de séductions presque irrésistibles, et pour faire un homme, de ce Tancredi dont elle avait partagé les jeux.

Le regard rapide de Léa enveloppa le vicomte ; puis elle amena la causerie sur les années écoulées et sur les vivaces amitiés de l'enfance.

À défaut de cœur, Léa possédait une éloquence naturelle. Le son de sa voix possédait une harmonie pénétrante, et son beau visage réfléchissait, comme un miroir fidèle, les pensées de son âme et les images éveillées par son imagination. Elle sut se montrer, tour à tour, aimante et simple, hardie et fantasque. Elle emprunta mille figures diverses, comme un paon, qui fait la roue, fait étinceler les couleurs du prisme sur sa queue déployée. Elle souhaitait être trouvée charmante, et remplacer, dans le souvenir de Tancredi, la petite compagne jouant dans le parc des Abîmes, par une jeune fille intelligente et belle.

Elle y réussit ; car plus d'une fois, le vicomte l'écouta avec une admiration à peine dissimulée.

Sans nul doute, Léa comprit qu'elle devait se retirer en laissant le jeune homme sous le charme de son esprit, car elle se leva, lui tendit la main, embrassa Paule et sortit.

À peine eut-elle quitté son amie que l'expression de sa physionomie devint tout autre.

On eut dit qu'elle méditait un grand projet, dont l'exécution lui semblait difficile, car elle secouait la tête d'un air assez découragé ; puis soudain, elle releva le front comme s'il s'agissait d'affronter une lutte, et elle rentra chez elle comme une conquérante.

—Qu'as-tu donc ? lui demanda Tiburce.

—Tu le sauras plus tard.

—D'où viens-tu ?

—J'ai vu Paule.

—Elle t'a appris ?

—Qu'elle entrerait au couvent.

—Elle a raison.

—Comment, toi, Tiburce, tu l'approuves ?

—Je crois bien.

—Que dirais-tu donc si je parlais de l'imiter ?

—Ne faisons pas d'enfantillages, Léa.

—Tu me crois donc pas capable. . . .

—De vivre de privations et de prières, de coucher sur la dure et de jeûner toute l'année, de chérir les pauvres plus que toi-même et de voir sans cesse le Sauveur crucifié devant le regard de ton âme ? Non, Léa, je ne crois point que tu puisses jamais accepter une semblable existence. Paule de Montgrand est une sainte. . . .

—Serais-tu donc assez fort pour me dire ce que je suis ?

—Léa, dit Tiburce d'une voix sombre, nous appartenons tous deux, à la race de ceux qui luttent et conquèrent, sans se demander, le succès obtenu, quel fut le premier échelon de ce succès. Nous passons à travers les difficultés, les orages, les obstacles ; nous commettrions une faute, un crime peut-être pour toucher au but de nos convoitises. . . Tu vois donc bien que nous ne sommes pas dignes de juger des anges comme Paule de Montgrand, et qu'elle nous ferait beaucoup d'honneur en nous permettant de baiser le bas de sa robe.

Tiburce prononça ces mots d'une voix âpre qui fit trembler Léa.

Jamais elle n'avait vu sur le visage de Tiburce, une expression si sombre ; et sans doute, elle en fut restée surprise et même effrayée, si le souvenir du vicomte de Montgrand n'avait chassé l'image de Tiburce.

X.

Chez Léa.

Deux coups de bourse, d'une hardiesse imprudente et couronnés par un succès inespéré, suffirent pour placer Tiburce Danglès au rang des banquiers habiles.

Son esprit, son élégance, des relations dues à la protection bienveillante de la famille de Montgrand lui assurèrent vite une place dans

le monde de la finance, le moins rigoriste et le moins défiant des mondes.

Où en seraient les hommes d'argent, s'ils devaient chercher le pourquoi d'une foule de choses ?

La richesse, le bon goût de l'installation de Tiburce, la beauté et la grâce de sa sœur qui recevait avec dignité, sans roideur, tout contribua à favoriser les débuts du jeune capitaliste.

Un seul être resta froid devant le succès de Tiburce, ce fut Jean Danglès.

Probe jusqu'à la rigidité, austère de mœurs, économe par nécessité, et connaissant le prix de l'argent, l'ancien intendant ne voulut jamais approuver par sa présence ce que sa conscience ne tolérait pas. Pour lui, Tiburce aventurant sa dot et celle de sa sœur, agissait en imprudent et en mauvais frère; et Léa lui préférant Tiburce, causait à son cœur une peine dont il ne devait jamais guérir.

Que le jeune homme tenté par l'éclat d'une rapide fortune, agité par des passions tumultueuses eût, en dépit des prières et des conseils de son père suivi une voie plus facile et plus large que celle d'un travail régulier, monotone, et souvent peu rémunérateur; qu'il préférât la société d'amis jeunes, ardents et fous, à la grave compagnie d'un vieillard, Danglès le comprenait tout en le déplorant. Mais que Léa, sur qui Danglès avait compté pour répandre la joie à son foyer, l'eût quitté pour Tiburce, voilà ce qui coûtait des larmes amères à Danglès.

Cependant il se gardait bien d'avouer qu'il blâmait la conduite de sa fille. Il s'efforçait de montrer ses qualités brillantes, il parlait de ses talents, faute de pouvoir vanter son cœur. Quand le comte de Montgrand qui lui laissait l'administration de ses faibles revenus amenait la conversation sur ses enfants, Danglès se contentait de répondre :

—Je ne suis qu'un vieux bonhomme à demi paysan, incapable de leur être utile et de les comprendre, et ne sachant que les aimer. Je suis bien aise qu'ils aient pris le parti de vivre ensemble. Les talents de Léa lui feront rapidement une situation honorable, et vous le savez, monsieur le comte, je ne lui laisserai pas de quoi vivre.

—Je sais, pauvre cher hennête homme ! répondait monsieur de Montgrand.

—D'ailleurs, à force de vivre à la campagne j'ai pris l'habitude du silence. Le piano de ma fille, si habilement qu'elle en joue, me fatiguait souvent. Ce beau rossignol emplissait la maison de trop de ramage. Aux vieillards il faut le calme et l'ombre. L'ombre pour y évoquer les figures aimées de ceux qui ne sont plus, le calme afin d'entendre leurs voix nous parler du ciel. Je serais devenu une triste compagne

pour ces jeunes gens, et j'aurais fini par les entraver dans leur avenir.

—Mais leur absence doit grandement vous faire souffrir, Danglès.

—Ils viennent me voir souvent, très-souvent. Tiburce me parle de ses affaires, de ses soucis d'argent; Léa m'entretient de ses ambitions. Pendant qu'ils causent tous deux, assis de chaque côté de mon fauteuil j'essaie de vivre de leurs illusions et de leur jeunesse. Tous deux veulent arriver haut, l'un par la finance, l'autre par le talent. Tiburce a gagné cinq cent mille francs d'un coup de filet. C'est un garçon adroit. Comprenez-vous cela, Monsieur le comte ? cinq cent mille francs ! pour avoir donné un ordre à un agent de change ! Il ne s'arrêtera pas là. Il prétend gagner des millions. Je me contenterais de moins pour lui et pour elle. Quant à Léa, profitant de l'instruction que je lui ai donnée, elle se lance dans les arts avec enthousiasme. Elle prépare un volume dont elle dessine elle-même les illustrations, et je crois qu'elle doit exposer au *Salon* prochain. Jamais je ne lui aurais conseillé de passer sa vie autrement que sa mère, mais on ne peut étouffer le talent, et je serai fier des succès de ma fille !

Le comte de Montgrand connaissait trop Danglès pour ne point deviner que cette tranquillité apparente, cette prétendue satisfaction cachaient une douleur secrète, mais il respectait la tendresse admirable de ce père s'efforçant de cacher la plaie que ses enfants lui avaient faite au cœur.

Ceux-ci allaient rarement chez le vieillard. En dépit de son amour paternel, ou plutôt en raison même de cet amour, Danglès ne pouvait leur dissimuler ses angoisses. Le chagrin le minait. Il ne consentait point à vivre avec eux dans le magnifique appartement de la rue Laffitte, mais il ne s'accoutumait pas à la solitude. Quand ils venaient près de lui, son bonheur même n'était pas sans mélange. Il savait combien leur visite serait courte. Il songeait qu'ils comptaient les minutes passées à son foyer, et sans doute dérobées à leurs plaisirs. Il n'osait leur demander quels étaient leurs projets. Tout l'embarrassait et l'attristait. Ils ne parlaient point la même langue, et ne pouvaient se communiquer leur pensées. Au départ, ils échangeaient un baiser presque froid, et quand ils avaient disparu, les yeux de Jean Danglès se remplissaient de larmes.

Le frère et la sœur poussaient un soupir de soulagement. Ce n'était point qu'ils n'aimassent pas leur père dans l'acception complète de ce mot, mais ce père leur semblait une conscience vivante dans laquelle ils n'osaient pas se regarder.

Léa travaillait éternellement.

Une des pièces de l'appartement avait été disposée pour être un atelier ; des tentures anciennes, des meubles rares, des plantes magnifiques l'embellissaient. Dans un angle, se trouvaient les selles portant des bustes de terre cuite ou des statuettes ; près de la fenêtre, sur un chevalet d'ébène, s'étalait une grande toile représentant une ravissante petite fille Italienne écorçant une orange. Sans être d'une grande puissance, sans attester encore les qualités d'un maître, cette toile avait des qualités de fraîcheur et de grâce. Un piano à queue régnait au centre de l'atelier, et un bureau antique faisait face à la fenêtre. Le piano pliait sous le poids des partitions, et sur le bureau s'entassaient des livres et des manuscrits.

Oui, Léa venait d'écrire son premier livre. Était-ce un chef-d'œuvre ? Non, assurément, mais elle avait semé, dans ces pages, un peu de l'emportement de son imagination, elle avait créé une héroïne à son image, et cette créature se composait d'assez de charmes et de contrastes pour que le livre, écrit avec une facilité un peu abandonnée, fût au moins signalé comme une promesse. Quant au buste exécuté par Léa, c'était une tête dans le caractère du seizième siècle, une figure de femme coiffée à la vénitienne d'un toquet de perles, laissant retomber de lourdes torsades de cheveux.

Rien de tout cela ne donnait la preuve du génie, mais, il était déjà assez étrange de trouver dans une fille de vingt ans ces talents divers, pour que le public fût tout prêt à s'enthousiasmer. Léa comptait sur sa beauté, sur son esprit, sur ses relations, pour frapper subitement un grand coup. Il lui fallait une triple couronne à ses débuts dans trois arts divers. Elle l'attendait avec une confiance orgueilleuse. N'étant pas assez profondément artiste pour ressentir les angoisses du doute, et les défaillances dont souffrent les plus forts au moment de lutter avec la critique, elle gardait une attitude sereine, et préparait son atelier avec une coquetterie recherchée. Encore quelques jours, et Léa convierait la presse tout entière pour la juger.

Tiburee l'aidait de tout son pouvoir. La fête qu'il donnait pour Léa était la première. Il profitait de cette circonstance pour ouvrir ses fastueux salons. Il trouvait de bon goût de commencer à recevoir dans le but fraternel de mettre sa sœur en lumière.

Quinze jours à l'avance, on commença les préparatifs de cette soirée.

La chose la plus importante fut la liste d'invitations.

En ce qui concernait les hommes, rien n'était plus simple. Tiburee connaissait beaucoup de monde. Il rencontrait au théâtre, la plupart des journalistes connus. Le bruit habilement

répandu qu'il saisirait la première occasion pour devenir acquéreur d'un grand journal, groupait autour de lui un certain nombre de jeunes gens avides d'occuper un poste de « rédacteur en chef. » Les critiques d'art ne manqueraient point à son rendez-vous. Mais Léa ne se tiendrait point pour satisfaite, si elle ne comptait dans son salon, que des artistes, des littérateurs, et des gens de finance. Son ambition était de réussir à voir chez elle, ce soir là, la famille de Montgrand.

Elle en parla à Tiburee qui hocha la tête :

— Ce sera difficile.

— Paule m'aime trop pour me refuser.

— Essaie, répondit le frère.

Léa se rendit donc chez la comtesse de Montgrand. Elle déploya toutes ses séductions afin de réussir ; Mme. de Montgrand, craignant dans sa délicatesse infinie, que Léa prit pour une preuve d'orgueil, un refus qu'elle se trouvait embarrassée pour motiver, accepta au nom de son mari et de sa fille.

Le soir, lorsqu'elle parla devant Tancredi de la visite de Léa Danglès, le jeune homme dit à sa mère avec une nuance de regret respectueux :

— J'aurais préféré vous voir refuser.

— Le pouvais-je ? D'ailleurs, j'aime sincèrement Léa ; rien, jusqu'à ce moment, ne motive que l'on réponde par un refus à une de ses avances.

— Peut-être, répondit Tancredi, et cependant...

— Connais-tu quelque chose au désavantage de Léa ?

— Je lui reproche de ne point habiter avec son père.

— Danglès affirme qu'il veut rester seul. Du reste, Léa prend toutes les précautions pour sauvegarder sa réputation. Comprenant que la tutelle d'un frère souvent absent n'est pas suffisante, elle a près d'elle une fort honorable jeune fille, Léopoldine des Genets, qui a déjà fait une éducation dans le meilleur monde, et dont le contact ne peut qu'être avantageux à Léa. Cette chère enfant se trompe sans doute, en se croyant appelée à de hautes destinées ; mais je ne suis point de celles qui dévient du talent aux femmes ; et de ce qu'elles osent affronter la critique, je n'en conclus point qu'elles sont indignes de conserver de respectables amitiés.

— Vous avez sans doute raison, ma mère, et pourtant, je vous demanderai une promesse.

— Je la fais d'avance.

— Tiburee reçoit le jeudi ; cette semaine, je me rendrai pour la première fois à ses soirées intimes, si j'en reviens avec la conviction que la place de ma sœur n'est point dans ce salon,

vous n'y conduirez certainement point ma chère Paule.

—Je connais ton discernement et le tact dont tu fais preuve en toute chose. Observe et décide. Je suis certaine d'ailleurs que Paule s'y rendrait comme moi par complaisance. Elle aime mille fois mieux visiter ses pauvres, que d'étaler une toilette dans un salon.

—Oh ! c'est que Paule est une vraie femme, une mère, une femme formée par vous, et c'est tout dire.

—Tu deviens flatteur, Tancrède.

—Ne peut-on se montrer juste !

Le jeune homme plia le genou sur le coussin placé devant sa mère, et il porta la main de la comtesse à ses lèvres.

—Dieu nous a repris la fortune de nos pères ; il nous a même retiré le fruit de vos économies pendant vingt ans, mais nous serons toujours assez riches, tant que vous nous resterez.

Au même instant Paule entra. Son beau visage trahissait sa joie intérieure. Elle embrassa sa mère, serra la main de Tancrède, et s'assit sur un tabouret très-bas, de telle sorte qu'elle aussi semblait agenouillée. D'un mouvement rapide, elle enleva son chapeau, puis elle dit avec un sourire :

—Tout va bien chez mes pauvres ; quand je dis — « tout va bien ! » — la petite bossue s'est levée aujourd'hui pour la première fois. Il fallait voir son sourire, en trouvant près de son lit des vêtements chauds, et d'une forme telle qu'ils dissimulent le plus possible sa difformité. J'ai assisté à sa toilette, et j'ai voulu peigner moi-même son admirable chevelure blonde. Il est impossible d'en voir une plus soyeuse et plus longue, et quand j'eus tourné autour du front de la pauvre fillette une grosse natte formant un diadème d'or, je t'assure, qu'avec son teint pâle et ses yeux bleus, elle ne semblait pas laide du tout. Ses frères et ses sœurs avaient déjà subi une complète métamorphose, et la douce créature les regardait à travers un brouillard de larmes. Le fou lui-même avait meilleure mine. Le soin de ses vêtements et de sa personne contribue à lui donner l'air moins égaré. La femme seule me laisse de grandes inquiétudes, et le médecin ne semble pas conserver d'espérance. Mais dans tout ce qu'elle dit, comme dans l'expression de son visage, on comprend que si Dieu la rappelle, elle mourra avec moins de regret, en pensant que ses enfants ne sont pas tout à fait orphelins. J'ai fait les démarches nécessaires pour faire entrer les garçons chez les frères et les petites chez les sœurs. Tout ce jeune monde apprendra la religion et le travail, et durant les heures de classe, Polichinelle et sa mère auront le loisir de s'occuper du ménage et de travailler. Léa Dangles à qui j'ai recommandé ma petite

bossue, vient de lui envoyer du travail pour un mois, et ce travail, Polichinelle le fera tout en s'occupant du ménage de Rémy Posquères. Encore un brave cœur, ma mère ! et comme vous avez bien placé vos bienfaits le jour où vous vous chargeâtes de lui ! M. Rémy et le docteur Xavier, se sont mis dans la tête de guérir le père de Polichinelle, et pour commencer leurs épreuves et leur traitement, ils attendent que la fillette puisse leur raconter quelle catastrophe a coûté la raison à ce malheureux. Ils ont bien essayé de faire parler Victoire, mais celle-ci s'est mise subitement à pleurer et s'est tordu les bras avec de grands signes de désespoir, tandis que le fou subitement éveillé de sa torpeur, se rapprochait de sa femme en répétant d'une voix plaintive : — « Les juges sont des hommes ; on ne devrait jamais relever un cadavre ni toucher la corde d'un pendu ! » — Nous attendrons donc, et je ne désespère point que toute cette famille soit un jour sauvée.

—Chère fille ! dit Mme. de Montgrand, encore une de tes œuvres.

—Je sortais de l'église, Dieu mit des pauvres sur ma route. . . . Il avait ses raisons pour cela, je les ai ramassés et réchauffés. . . . Mais qui donc m'apprit la charité, sinon toi, ma mère ?

—Qui donc m'enseigna le culte de l'honneur, et fit de moi un homme ? ajouta Tancrède.

La comtesse de Montgrand ouvrit les bras, et ses deux enfants s'y précipitèrent.

—Et mon portrait, reprit Paule, n'irons-nous point aujourd'hui à l'atelier de M. Rémy ? Vraiment, c'est une œuvre très-belle, et il me tarde de le voir là, dans un grand cadre, souriant toujours au milieu de ceux que j'aime.

—Soit, tu poseras aujourd'hui. Posquères affirme qu'il ne lui faut plus que trois séances.

Tandis que la famille de Montgrand se rendait chez l'artiste, Léa rentrait chez elle, souriante d'orgueil.

—Les Montgrand viendront à la soirée, dit-elle.

—Ces dames aussi ?

—Ces dames surtout.

—Tu es très-forte ! répondit Tiburce.

—Je n'ai pas besoin de te recommander de te montrer aussi respectueux qu'aimable à l'égard de la comtesse ; mais je tiens à ce que tu renonces avec Tancrède des relations d'amitié qui me semblent affaiblies. Le tourbillon des affaires t'entraîne, je le sais, mais rappelle-toi, que je tiens à voir ici Tancrède de Montgrand le plus souvent possible.

—Daigneras-tu me faire part de tes projets ?

—Je n'en ai point encore d'une façon absolue.

—Je comprends cependant, je comprends, mais tu vises trop haut, ma pauvre Léa. . . Et cependant, oui, ce serait l'oubli, le salut, la

réparation. Je te donnerais une riche dot, dussé-je pour cela me ruiner. Mais les Montgrand sont fiers, et notre père a été leur intendant.

— C'est mon affaire, dit Léa. Je t'ai indiqué un moyen, ne le néglige pas; de mon côté je me rapproche de Paule qui croit utile de me donner des conseils. Qui sait si elle ne me viendra pas en aide ?

Deux jours plus tard, le jeudi soir, tandis que Léa et sa demoiselle de compagnie Léopoldine des Genets chantaient le duo d'Haydée: *C'est la fête au Lido*, le vicomte de Montgrand vint serrer la main de Tiburce.

Léa s'était aperçue de l'entrée du vicomte, et une sensation d'orgueil satisfait fit monter une flamme à son visage. Les quelques paroles que Tancredi échangea avec elle furent polies, sans chaleur. Le jeune homme se proposait surtout d'étudier le milieu dans lequel il se trouvait. Certes, on ne pouvait dire qu'il se trouvât, dans le salon de Léa Dangles, une société mêlée dans l'acceptation complète de ce mot, mais ce n'était pas non plus une société choisie. On sentait trop la vanité de la fiancée combinée avec l'aisance artistique. Les femmes portaient beaucoup de diamants, les hommes paraissaient étaler leur surface commerciale dans leur port de terre, dans la cambrure de leurs tailles épaisses, dans le son dominateur de leurs voix.

Ce fut en somme une agréable soirée, pendant laquelle on fit d'excellente musique, et on effleura tous les sujets de conversation. Léa passait et repassait dans les groupes, avec une grâce souriante, et nulle femme n'aurait fait, mieux qu'elle, les honneurs de ses salons merveilleux. La simplicité de sa toilette rehaussait encore sa beauté; elle paraissait si bien comprendre qu'elle n'avait pas besoin de parure pour être la plus remarquable.

Plus d'une fois elle surprit le regard de Tancredi attaché sur elle, mais si elle se réjouit pendant une minute rapide, sa joie orgueilleuse ne fut pas complète, car le vicomte ne s'approcha d'elle qu'à de rares intervalles, et les éloges qu'il lui adressa ne sortirent pas des bornes d'une politesse flatteuse.

Quant aux admirateurs plus ou moins enthousiastes qui lui répétaient, sur tous les tons, qu'elle chantait mieux que la Malibran et peignait comme Mme. Vigée Lebrun, elle les écouta, pour la première fois avec une sorte de dédain. A cet excès grossier, elle eut présenté un blâme, un conseil tombé des lèvres de Tancredi de Montgrand.

Cependant la présence de ce dernier à ses côtés lui parut de bon augure, et Léa ne songea plus qu'à rendre sa grande soirée digne des invités qu'elle y recevait. Pendant huit jours,

les chroniques des journaux retinrent du nom de Léa. L'on vantait son tableau, un critique louait sa statuette; l'éditeur de son livre lançait ses réclames, et cette jeune et belle fille, transformée subitement en héroïne parisienne, portait sans faillir le poids d'un triple laurier.

Vers dix heures, le jour de cette soirée tant annoncée, les salons commencèrent à s'emplir. Toute la grâce, tout le luxe de l'appartement, se réfugiait ce soir-là dans l'atelier de Léa Dangles. Sa statuette s'enlevait sur un fond d'arbustes aux feuillages découpés, tandis que le buste en terre cuite détachait ses teintes rouge pâle sur une draperie de velours noir. Deux torchères inondaient de lumière le tableau représentant la petite Italienne, et sur un guéridon précieux, s'étaient des volumes reliés avec grand luxe. C'était l'œuvre de Léa, dont chaque exemplaire portait le nom du critique à qui on le destinait, et sur la première page duquel était écrite, de la main de l'auteur, une de ces dédicaces que l'on n'oublie jamais de mettre, en guise de remerciements sur les brochures théâtrales destinées aux interprètes de la pièce.

Ce fut Léa elle-même qui distribua ses volumes en se recommandant à l'indulgence des princes de la critique. Elle implorait un article bienveillant en levant de si beaux yeux, elle avouait son inexpérience d'une voix si douce, qu'il n'était guère possible de rester armé de sévérité devant cette belle jeune femme. D'ailleurs, la variété de ses talents exerçait un charme. On lui savait gré de la grâce mâle de son pinceau, des qualités vibrantes de sa voix, de la fantaisie de son modelé. Après tout, Léa n'était certes pas une femme ordinaire.

Les hommes arrivèrent les premiers, puis les femmes parurent en toilette d'un goût exquis en ce qui concernait les femmes de finance, et un peu plus bizarre, dès que l'on était dans le monde littéraire. Les tons un peu crus, les modes exagérées, des bijoux faux, des coiffures visant à la muse, firent sourire quelques hommes. Léa portait avec une grâce parfaite une toilette d'un bleu pâle l'enveloppant comme un nuage; des guirlandes couraient sur sa tunique, bordaient le corsage, et des brins de ces mêmes fleurs se mêlaient à sa chevelure. Jamais elle ne paraît plus complètement belle, et ne conquit un plus grand nombre de suffrages.

À côté d'elle se trouvait Mlle. des Genets. Vêtue d'une robe gris argent, portant des bandeaux plats lissés sur un front pâle, cette jeune fille paraissait extrêmement jolie même à côté de Léa. L'expression calme de ses yeux, la modestie de son maintien, le charme contenu

de son sourire lui concilièrent à la fois les hommes et les femmes. Elle ne témoignait ni hardiesse déplacée, ni pruderie farouche. On la devinait bonne et simple, digne et sage. Jamais l'habile Léa n'avait donné une plus grande preuve de tact, qu'en prenant à ses côtés cette charmante fille. Il fallait certes que la sœur de Tiburce se sentit bien sûre de sa beauté et de ses talents, pour souffrir la possibilité d'une comparaison dangereuse. Mais où paraissait Léa, elle ne croyait jamais rencontrer de rivale. Il lui plaisait de voir que Léopoldine obtenait un succès, et elle était la première à vanter les qualités solides et charmantes de celle dont elle avait fait son amie.

Cependant onze heures venaient de sonner ; les salons étaient pleins, et les seules personnes qu'attendit Léa ne paraissaient point encore.

Les compliments commencèrent à l'ennuyer, et pour tenter d'échapper au partage de ceux qui l'entouraient, elle prit le bras de Léopoldine, et se promena dans les salons et dans l'atelier.

Un nom prononcé la fit se retourner plus vite que ne lui eût permis la réflexion, si elle avait pris le temps de réfléchir.

Elle avait entendu annoncer « Montgrand » mais c'était tout. Incapable de maîtriser son impatience, elle entraîna Mlle. des Genets afin de se trouver tout à suite dans le premier salon pour y recevoir la comtesse et sa fille, mais Tanerède seul s'inclina devant elle.

— Mademoiselle, lui dit-il, veuillez excuser ma mère et ma sœur de manquer à une promesse qu'elles auraient été si heureuses de tenir. Ma mère s'est trouvée subitement indisposée, et Paule est occupée à la soigner.

— Croyez, M. le vicomte, répondit Léa Danglès, que je prends la part la plus vive à cette triste nouvelle. J'irai demain m'informer si la santé de madame votre mère s'est améliorée.

Mais Léa ne crut point au mensonge poli du vicomte, elle comprit que madame de Montgrand et sa fille refusaient de se rencontrer chez elle, et un flot d'amertume passant sur son cœur, elle cessa de trouver du plaisir à voir cette seule empressée. Un seul dédain lui fit oublier toutes les louanges entendues.

Cependant elle ne se tint pas pour vaincue. Il lui restait une conquête à faire ; conquête possible après tout, et un moment après, se trouvant en face du vicomte, elle lui dit d'une voix humble et douce :

— Je vous en prie, venez me donner votre avis sur mes œuvres.

— Je ne suis point un critique, mademoiselle.

— C'est un mot sincère que je demande. . .

Jadis vous avez été mon ami, mon compagnon, dans les jours heureux où nous jouions au milieu du parc des Abimes. Est-ce que Paris

posséderait cette influence néfaste de porter au renoncement de ce qui nous fut cher.

— Il n'en est pas ainsi, pour moi, du moins.

— En ce cas, ne me refusez pas, et dites-moi ce que vous pensez de cette toile.

— Je la trouve charmante.

— Un compliment !

— Une vérité.

— Et mon buste ?

— Il me fait songer à une figure de Michel-Ange.

— Ceci est une raillerie.

— Non pas !

— Voilà mon livre, ajouta Léa, le lirez-vous ?

— Non, répondit Tanerède.

Léa devint fort pâle.

— Vous ne le lirez pas ! mais vous couperiez les feuillets de l'œuvre d'un inconnu !

— Cela m'est arrivé quelquefois.

— Expliquez-vous alors, dit Léa, en se penchant sur le dos d'un fauteuil, et en fixant sur le vicomte ses grands yeux remplis de l'expression d'un reproche intime.

Tanerède était debout en face de Léa Danglès. Lui aussi la regardait, et dans ses yeux, une pitié vague se mêlait à l'admiration.

— Vous avez rappelé, tout à l'heure, mes jours d'enfance passés sous les ombrages des Abimes, et vous m'adjurez, au nom de cette amitié, de vous apprendre ce que je pense de vous, et pourquoi je ne lirai pas votre livre. Vous avez raison, Léa. Peut-être, si l'on faisait beaucoup de bruit autour du nom d'une jeune femme inconnue de moi, aurais-je la curiosité de voir ses statues et ses tableaux, de chercher dans ses volumes un reflet de sa pensée. Elle m'intéresserait, comme une créature exceptionnelle, et mon intérêt n'irait point au delà. Certes, je ne suis point rigoriste, et je ne compte pas au nombre de ceux qui veulent refouler dans la femme tous les élan vers le beau, toutes les propensions vers l'idéal. Je la crois susceptible, comme nous, plus que nous, peut-être, en raison de sa sensibilité, de se prendre pour toutes les nobles choses d'une saine et grande passion. Il faut même, pour la reposer de la lourde part qui lui incombe dans le fardeau de la vie, qu'elle puisse se reposer dans un coin d'Eden réservé. Mais avant tout, Léa, la femme est l'être du dévouement. La femme est l'âme de la famille, l'ange du foyer, et ceux qui s'imaginent changer ce rôle pour un plus brillant, ne sont, je le crois, ni dans la vérité de la raison, ni sur la route du bonheur. Vous allez me dire qu'il existe des exceptions, Léa ; que certaines femmes, douées de mâles esprits et de mâles intelligences, ont marqué dans l'histoire des lettres et des arts. Je le sais comme vous, Léa. J'ai vu, dans des cathédrales, des figures d'anges

sculptées par Sabine de Steinbach, je connais les drames de l'abbesse Horswitta et les poésies de Marie de France. La sœur de Van Eyck tenait le pinceau à côté de ses frères, Louise Labbé écrivait, du temps du Père des Lettres, des vers qui survivent à l'oubli envahissant des siècles. A mesure que le temps marche, les femmes entrent plus avant dans le monde de la science. Toute une pléiade de grandes dames nous a laissé des romans ingénieux, des lettres incomparables, des œuvres d'une ravissante fantaisie. Depuis vingt ans, ce mouvement a grandi encore, Henriette Brown, Joséphine Moussay, madame Escalier et bien d'autres peignent d'une façon magistrale; Claude Vignon et Mme. Lamartine ont manié le ciseau avec bonheur. Quant au nombre de celles qui écrivent, il est innombrable aujourd'hui. Chaque femme qui possède son brevet d'institutrice, ou qui a terminé ses études s'imagine qu'elle est capable de prendre place dans la pléiade. Et pour une qui réussit, Léa, combien échouent! Mais je ne veux pas prédire un échec, je vous crois intelligente et douée d'une imagination riche. Ce que j'ai à vous dire, c'est ceci: Vous avez un père qui vous aime jusqu'à l'adoration, ne le quittez pas pour courir après la renommée. Je vous le jure, par cette affection dont vous m'avez rappelé le souvenir. Dans la voie que vous prétendez suivre, vous perdrez un peu, sinon beaucoup, de cette fleur de respect dont les hommes doivent entourer une jeune femme. Tenez, ici, ce soir, vous réunissez l'élite de la critique et des lettres, de la finance et des enrichis, chacun vous encense et vous admire; on vous trouve belle, et on ose trop vous le dire. Tel critique à qui vous venez de remettre votre volume se permet de vous regarder en face en vous promettant un article qui ne sera qu'un long éloge. Eh bien, Léa! dans cette voie, vous trouverez la louange, une sorte d'enivrement capiteux qui a son danger pour l'âme, comme l'ivresse du vin pour le corps. Le bruit des louanges vous troublera d'une façon nerveuse, vous travaillerez au chant de la flatterie, berçant les songes de votre orgueil; mais le bonheur, Léa, dites-moi où trouverez-vous le bonheur?

—Ainsi, demanda Léa d'une voix tremblante, loin de m'aider à mériter, à conquérir la tendresse d'un homme noble dans toute l'acceptation de ce mot, ces qualités d'intelligences dont vous me donnez, l'éloigneront de moi....

—Fatalement, oui Léa, fatalement. Une femme, si elle se voue aux lettres, ne saurait être la protectrice d'un foyer. La mère classe la muse, ou la muse bannit la mère.... Maintenant, croyez-vous les jouissances de l'orgueil supérieures aux saintes tendresses du cœur?

vous seule pourriez le dire, et je sais bien qu'à cette heure vous n'oserez pas l'avouer. Voilà pourquoi je ne lirai point votre livre, Léa.... Je veux me souvenir de la petite fille aux cheveux flottants qui courait sur les collines des Abîmes, ou s'enfonçait dans les trous de verdure comme une petite dryade; je veux me rappeler la jeune fille de seize ans qui priait agenouillée dans la chapelle; et ces deux images l'emportent beaucoup, croyez-moi, sur la fière créature qui a modelé ce buste, peint cette toile et écrit ces pages pendant des nuits enfiévrées....

Léa resta le front baissé; elle sentait tomber sur elle, dans la parole de ce loyal gentilhomme, une condamnation sans appel. Elle ne se fit plus illusion. A cette heure, la partie qu'elle avait en la hardiesse d'entreprendre était déjà perdue. Cependant elle ne pouvait demeurer longtemps sous le coup de l'humiliation qui lui poignait le cœur, et sans doute, elle allait répondre à M. de Montgrand par quelques phrases de révolte orgueilleuse, mais lorsqu'elle laissa retomber une de ses mains qui voilait à demi son visage, Tanerède avait disparu. Elle allait s'éloigner, quand Tiburce entra dans l'atelier; il était accompagné de Remy Poquères.

—Ma chère Léa, dit-il, monsieur vient de te féliciter, et ses éloges ne sont point chose banale, je te le jure. Il excelle dans tous les arts, et il a visité toutes les belles œuvres sorties des mains des hommes. Ta statuette et ton buste, ton livre et tes toiles seront jugés par lui; demande-lui beaucoup d'indulgence, car, si on le considère comme un maître, on le cite également pour la sévérité de ses jugements.

—Oh! répondit Léa, j'ai doublement droit à l'indulgence, je débute, et je suis femme....

Remy regarda longtemps les terres cuites et la toile, puis il revint se placer près de Léa.

La jeune femme le regardait sans le voir, elle se souvenait des paroles de Tanerède qui venaient de tomber comme une douche glacée sur son cœur.

—Cette jeune fille est bien belle, pensa Remy, mais où donc l'ai-je déjà vue?

(A continuer.)

Tribune Sacrée.

LE DOGME
DE
L'ENFER,

*Illustré par les faits tirés de l'histoire sacrée
et profane.*

Par le

R. P. SCHIOPPE, S. J.

(Suite.)

CHAPITRE IV.

La négation de l'enfer est une bravade
insensée.

Il y a des malheureux, disons mieux, des insensés, qui dans le délire de leur impiété osent dire qu'ils se moquent de l'enfer. Ils le disent, mais seulement des lèvres: leur conscience proteste et leur donne un démenti. Collot d'Herbois, fameux par son impiété autant que par sa férocité sanguinaire, fut le principal auteur des massacres de Lyon en 1793: il y fit périr 1600 victimes. Six ans après, en 1799, il fut déporté à Cayenne et exhalait sa rage infernale en blasphémant les choses les plus saintes. Le moindre acte de religion, la moindre apparence de piété chrétienne devenait l'objet de ses railleries. Ayant vu un soldat faire le signe de la croix: *Indécible!* lui dit-il, *tu crois encore à la superstition? Ne sais-tu pas que le bon Dieu, la sainte Vierge, le Paradis, l'Enfer sont des inventions de la rare maudite des prêtres?* — Peu après, il tomba malade, et fut en proie à des douleurs violentes. Dans un accès de fièvre, il avala d'un trait une bouteille de liqueur. Son mal redoubla: il se sentit comme brûlé par un feu qui dévorait ses entrailles. Il poussait des cris affreux, appelait Dieu, la sainte vierge, un prêtre à son secours. *En quoi!* lui dit le soldat, *vous demandez un prêtre? Vous craignez donc l'enfer? Vous maudissez les prêtres, vous vous moquez de l'enfer!*

— *Ahlas!* répondit-il alors, *ma bouche mentait à mon cœur.*

Il expira bientôt en vomissant des flots de sang et d'écume.

* * *

Le trait suivant se passa en 1837. Un jeune sous-lieutenant étant à Paris, entra dans l'église de l'Assomption près des Tuileries, et vit un prêtre agenouillé près d'un confessionnal. Comme il faisait de la religion le sujet habituel de ses plaisanteries, il voulut se confesser pour s'amuser, et entra au confessionnal.

— Monsieur l'abbé, dit-il, voudriez-vous bien me confesser?

— Volontiers, mon fils, confessez-vous librement.

— Mais il faut que je vous dise d'abord que je suis un pécheur un peu à part.

— N'importe: le sacrement de pénitence est institué pour tous les pécheurs.

— Mais je ne crois pas trop aux choses de la religion.

— Vous croyez plus que vous ne pensez.

— Croire? Moi? Je me moque de tout.

Le confesseur voyait à qui il avait affaire, et qu'il y avait là une mystification. Il répondit en souriant: Vous vous moquez de tout? Est-ce donc que vous vous moquez aussi de moi?

Le prétendu pénitent sourit pareillement.

— Ecoutez, reprit le prêtre, ce que vous venez faire ici n'est pas sérieux. Laissons de côté la confession; et, si vous le voulez bien, causons un petit instant. J'aime beaucoup les militaires: et puis, vous m'avez l'air d'un bon et aimable garçon. Dites-moi, quel est votre grade?

— Sous-lieutenant.

— Restez-vous longtemps sous-lieutenant?

— Deux ans, trois ans, quatre ans peut-être.

— Et après?

— Je passerai lieutenant.

— Et après?

— J'espère devenir capitaine.

— Et après?

— Lieutenant-colonel.

— Et après?

— Colonel.

— Quel âge aurez-vous alors?

— J'en aurai 40 à 45 ans.

— Et après cela?

— Je deviendrai général de brigade.

— Et après?

— Si je monte encore, je serai général de division.

— Et après?

— Après, il n'y a plus que le bâton de maréchal; mais mes prétentions ne vont pas jusque-là.

—Soit. Cependant, est-ce que vous ne comptez pas vous marier ?

—Si fait, quand je serai officier supérieur.

—Eh bien ! Vous voilà marié, officier supérieur, général, peut-être même maréchal de France, qui sait ? Et après ?

—Après ? Ma foi, je ne sais pas ce qu'il y aura après.

Voyez, comme c'est singulier ! dit alors l'abbé d'un ton de plus en plus grave. Vous savez tout ce qui se passera jusque-là, et vous ne savez pas ce qu'il y aura après. Eh bien ! moi je le sais, et je vais vous le dire : après, vous mourrez, vous serez jugé ; et si vous continuez à vivre comme vous le faites, vous serez damné, et vous irez brûler en enfer : voilà ce qu'il y aura après.

Comme le sous-lieutenant, ennuyé de cette fin, semblait vouloir s'esquiver : Un instant, Monsieur, lui dit l'abbé. Vous avez de l'honneur, et moi aussi, j'en ai. Convenez que vous m'avez manqué, et que vous me devez une réparation. Elle sera simple : durant huit jours, avant de vous coucher, vous direz : Un jour je mourrai ; mais je m'en moque. Après ma mort je serai jugé ; mais je m'en moque. Après mon jugement, je serai damné ; mais je m'en moque. J'irai brûler éternellement en enfer ; mais je m'en moque ! Voilà tout. Mais vous allez me donner votre parole d'honneur de n'y pas manquer, n'est-ce pas ?

De plus en plus ennuyé, et voulant à tout prix sortir de ce faux pas, le sous-lieutenant promit tout.

Le soir, comme sa parole était donnée, il s'exécuta : *Je mourrai*, dit-il, *je serai jugé*... il n'eut pas le courage d'ajouter : *Je m'en moque*... La huitaine n'était pas écoulée, qu'il retournait à l'église de l'Assomption, se confessait pour tout de bon, et sortait du confessionnal le visage baigné de larmes et la joie dans le cœur.

* *

Une jeune personne qui était devenue incrédule par suite de ses désordres ne cessait de lancer le sarcasme contre la religion et de tourner en ridicule ses plus terribles vérités. *Juliette*, lui dit-on un jour, *cela finira mal. Dieu se lassera de vos blasphèmes et vous serez punie.*

—*Bah !* répondit-elle avec insolence, *je m'en inquiète fort peu. Qui est revenu de l'autre monde pour raconter ce qui s'y passe ?*

Moins de huit jours après, elle fut trouvée dans sa chambre sans donner signe de vie et déjà froide. Comme on ne doutait pas qu'elle fût morte, on la mit dans le cercueil et on l'enterra. Le lendemain, le fossoyeur creusant

une nouvelle fosse à côté de celle de la malheureuse Juliette, entendit du bruit, il lui semblait qu'on frappait sur le cercueil voisin. Aussitôt il approche son oreille de la terre, et entend en effet une voix étouffée qui crie : *Au secours ! au secours !* Les autorités sont appelées : sur leur ordre la fosse est ouverte, la bière retirée et déclouée. On écarte le linceul : plus de doute, Juliette a été enterré vivante. Ses cheveux, son linceul étaient dans le désordre et sa figure ensanglantée. Tandis qu'on la dégage et qu'on pose la main sur son cœur pour s'assurer s'il bat encore, elle pousse un soupir, comme une personne depuis longtemps privée d'air ; puis elle ouvre les yeux, fait un effort pour se soulever, et dit : *Mon Dieu, je je vous rends grâce !* Puis, quand elle eut bien repris ses sens, et qu'à l'aide d'un peu de nourriture elle eut reconstruit ses forces, elle ajouta : *Quand j'ai repris connaissance dans le tombeau, et que j'ai reconnu l'affreuse réalité de mon enterrement, lorsque, après avoir poussé des cris, essayé de briser mon cercueil, frappé mon front contre les planches, je vis que tout était inutile, la mort s'est présentée à moi avec toutes ses horreurs ; c'était moins la mort corporelle qui m'effrayait, que la mort éternelle. Je voyais que j'allais être damné... Mon Dieu, je ne l'avais que trop mérité ! Alors j'ai prié, j'ai crié au secours, j'ai de nouveau perdu connaissance, jusqu'au moment où je me suis éveillée sur la terre. O bonté de mon Dieu !* dit-elle encore en versant des larmes, *j'avais méprisé les vérités de la foi : vous m'avez punie, mais punie dans votre miséricorde : je suis convertie et repentante.*

Ceux qui nient l'enfer, seront bientôt forcés de l'admettre ; mais hélas ! ce sera trop tard.

Le P. Nieremberg, dans son ouvrage : *Différence entre le Temps et l'Éternité*, parle d'un malheureux pécheur, qui, par suite de ses désordres, avait perdu la foi. Sa vertueuse femme l'exhortait à revenir à Dieu et lui rappelait l'enfer ; mais il répondait obstinément : *Il n'y a pas d'enfer.* Un jour, sa femme le trouva mort, et, chose étrange, il tenait en main un papier mystérieux, où était tracé en grands caractères cet effrayant avertissement : *Je sais maintenant qu'il y a un enfer !*

CHAPITRE V.

Reveil de l'impie en enfer.

Les malheureux pécheurs qui s'endorment dans les illusions du monde, et vivent comme s'il n'y avait pas d'enfer, seront désillusionnés soudain par la plus effroyable des catastrophes.

Du sein de leurs plaisirs ils tomberont dans l'abîme des tourments.

La catastrophe du café Kivoto nous offre une image de la catastrophe bien plus terrible qui les attend tôt ou tard.

Le Kivoto était un café-théâtre de Smyrne, construit dans la mer sur pilotis. Les pieux fort épais qui soutenaient la maison au-dessus des flots, rongés par les eaux et par le temps, avaient perdu leur solidité. C'était le 11 février 1873, à 10 h. du soir ; 200 personnes s'y trouvaient réunies pour assister à un spectacle comique : on s'amusait, lorsque tout à coup un effroyable craquement se fait entendre. Au même instant, tout s'ébranle et se renverse ; la maison, avec le théâtre et les spectateurs, est précipitée, engloantie dans la mer.—Quelle terrible surprise pour ces amateurs d'amusements ! Une surprise plus tragique attend le mondain : un jour viendra où, du sein de ses plaisirs, il se verra tout d'un coup précipité dans une mer de souffre et de feu.

Dans la nuit du 31 mars au 1 avril 1873, un grand et magnifique navire, l'*Atlantique*, sombre sur les côtes du Canada près d'Halifax. Le nombre des voyageurs, passagers et équipage, s'élevait à 950, dont 700 périrent dans ce naufrage. La plupart étaient plongés dans le sommeil, lorsque le navire, touchant sur des rochers, coula à fond presque instantanément. Engloûtis dans la mer au milieu de leur repos, ils se seront réveillés dans les eaux, et auront été suffoqués avant même d'avoir pu se rendre compte du terrible accident qui venait de se produire.—Affreux réveil ! Mais plus affreux sera le réveil de l'impie, lorsqu'il se verra soudain plongé dans l'enfer.

Le 28 décembre 1879, eut lieu la catastrophe du Tay-bridge. Le chemin de fer de Londres à Edimbourg passe le Tay, près de Dundee, sur un pont de fer d'une demi-lieue de longueur. Un ouragan affreux, qui avait soulevé les flots et battu le pont dans la journée, finit par emporter plusieurs arches, malgré les traverses et les piles en fer. Ces arches en tombant laissèrent un vide, qui ne fut pas aperçu dans les ténèbres. Voilà qu'à 7:30 hrs., le train express parti d'Edimbourg, arrive, portant une centaine de voyageurs : il monte sur le pont fatal, et bientôt, rencontrant le vide, se précipite dans les flots. On n'entendit pas un cri : en un clin d'œil, les victimes se trouvèrent au fond des eaux. Quel surprise ! quel changement soudain !—Mais que sera-ce quand le pécheur se verra en un clin d'œil dans les abîmes de l'enfer ?

LA PRIÈRE

Quand vous avez prié, ne sentez-vous pas votre cœur plus léger, et votre âme plus contente ?

La prière rend l'affliction moins douloureuse et la joie plus pure : elle mêle à l'une je ne sais quoi de fortifiant et de doux, et à l'autre un parfum céleste.

Que faites-vous sur la terre, et n'avez-vous rien à demander à celui qui vous y a mis ?

Vous êtes un voyageur qui cherche la patrie. Ne marchez point la tête baissée ; il faut lever les yeux pour reconnaître sa route. Votre patrie, c'est le ciel ; et quand vous regardez le ciel, est-ce que rien ne se remue ? est-ce que nul désir ne vous presse ? ou ce désir est-il muet ?

Il en est qui disent : A quoi bon prier ! Dieu est trop au-dessus de nous pour écouter de si chétives créatures. Et qui donc a fait ces créatures chétives, qui leur a donné le sentiment, et la pensée et la parole, si ce n'est Dieu ? Et s'il a été si bon envers elles, était-ce pour les délaisser ensuite et les rejeter loin de lui ? En vérité, je vous le dis, quiconque dit dans son cœur que Dieu méprise ses œuvres, blasphème Dieu.

Il en est d'autres qui disent : A quoi bon prier ? Dieu ne sait-il pas mieux que nous ce que nous avons besoin ? Dieu sait mieux que vous ce dont vous avez besoin et c'est pour cela qu'il veut que vous lui demandiez ; car prier Dieu c'est commencer à posséder Dieu.

Le père connaît les besoins de son fils ; faut-il à cause de cela que le fils n'ait jamais une parole de demande et d'actions de grâces pour son père ?

Quand les animaux souffrent, quand ils craignent, ou quand ils ont faim, ils poussent des cris plaintifs. Ces cris sont la prière qu'ils adressent à Dieu, et Dieu les écoute. L'homme serait-il donc dans la création le seul être dont la voix ne dût jamais monter à l'oreille du créateur !

Il passe quelquefois sur les campagnes un vent qui dessèche les plantes, et alors on voit leurs tiges flétries pencher vers la terre ; mais humectées par la rosée, elles reprennent leur fraîcheur, relèvent leur tête languissante. Il y a toujours des vents brûlants qui passent sur l'âme, et la dessèchent. La prière est la rosée qui la rafraîchit.

LAMENAIS.

(A continuer.)



Etude Historique.

(Pour la Lyre d'Or.)

COUP-D'ŒIL

SUR LES

INSTITUTIONS CHARITABLES

DU

CANADA.

I.



Si je n'ai la charité, je ne suis rien.

La charité est un élan du cœur qui consiste à voler au secours du prochain, et on a raison d'affirmer que jamais pays n'a montré plus de fécondité pour les œuvres de bienfaisance que le Canada.

A peine les premiers coups de hache du défricheur avaient-ils retenti au sein de ces sombres forêts séculaires, que d'intrépides Congrégations religieuses venaient y arborer l'étendard de la Charité par la fondation d'*Hôpitaux* pour les malades; d'*Hospices* et d'*Asiles* pour les infirmes et les orphelins; de *Collèges* et d'*Écoles* pour l'instruction gratuite des enfants européens et sauvages de cette contrée.

Ce dévouement, qui faisait ainsi quitter patrie, parents et amis, pour un froid climat, où l'on manquait de tout, fut certainement l'un des plus beaux spectacles que jamais la France monastique ait donné au monde.

Pour les âmes plus fortement douées de cette vertu, la charité devient l'ornement et la grâce de la vie, et elles s'honorent d'exercer la bienfaisance sous toutes les formes, en donnant naissance à de nombreuses et puissantes associations charitables sur toute l'étendue du pays.

Quant au Canada, on sait qu'il hérita de la France ces grands exemples de dévouement et de surabondante charité qui éclatent à chaque page de son histoire.

A peine quelques familles s'étaient-elles établies à Québec et à Montréal, que déjà nous arrivaient d'intrépides Religieuses pour se consacrer au service des malades ou se vouer à l'instruction des filles sauvages de la colonie.

Ces communautés eurent à supporter de bien cruelles épreuves, dans leurs commencements, mais on eût dit que les croix servaient d'aliment à ces âmes si intimement dévouées au service du prochain.

C'est surtout lors des épidémies que la charité enfantait des prodiges, quand tous fuyaient et abandonnaient les malheureux qui en étaient frappés! Emus à ce spectacle, seuls le Clergé et les Communautés demeuraient au poste, sur ce champ de deuil, où la mort dominait en reine, et frappait partout à coups redoublés.

Le zèle déployé par les institutions enseignantes fut également héroïque, et cet important et difficile apostolat rendit de très précieux services, en répandant dans la colonie l'instruction chez les jeunes filles, qui devinrent dans la suite d'excellentes et pieuses mères de famille ou de ferventes et saintes Religieuses.

II.

Il n'existe aucune loi particulière concernant la Charité, en Canada. Chaque Institution accomplit ses Œuvres selon le but de sa fondation.

Quoique recevant, pour la plupart, une allocation du pouvoir civil, cependant elles demeurent indépendantes dans leur action et elles possèdent leur direction particulière. Elles sont tenues seulement de faire rapport au gouvernement provincial sur la régie de l'établissement et sur les œuvres réalisées durant l'année.

Quant aux Institutions provinciales, soutenues à même les fonds publics, il n'en est pas ainsi: elles sont placées sous le contrôle de Directeurs particuliers responsables au Gouvernement, dont ils dépendent.

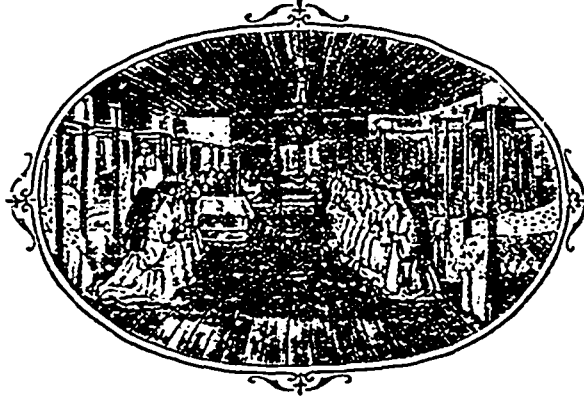
Le Canada renferme actuellement environ deux cents Institutions de tous genres, qui donnent l'assistance permanente à environ 30,000 personnes, chaque année, savoir:

50 Hôpitaux, secourant 103,000 malades par année,	
dont perpétuellement.....	16,000 personnes.
100 Hospices ou Asiles, abritant.....	9,000 "
55 Orphelinaux, renfermant plus de.....	5,000 enfants.

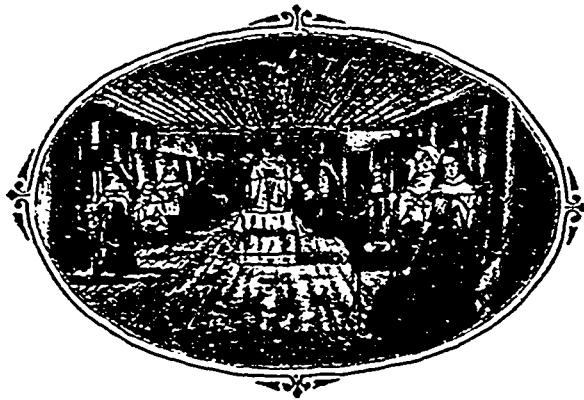
Ces divers établissements entraînent une dépense totale approximative d'environ \$935,000 dont \$620,000 proviennent d'octrois législatifs et \$315,000 sortent de la caisse même des

SCÈNES RELIGIEUSES DU CLOITRE.

HOTEL-DIEU DE QUÉBEC.



I.—Vue de la célébration d'une messe, dans la salle des malades.



II.—La sainte communion portée à l'une des malades, par le Chapelain.



III.—Mouvement des Religieuses pour le service des repas.

Institutions, formée de leurs biens et revenus ou de la charité publique (1).

À part de cette assistance accordée aux *Institutions de Charité* par les divers Gouvernements et Législatures du Canada, des octrois sont également votés pour les fins de l'éducation gratuite, chaque année, lesquels s'élèvent à \$835,000, outre deux millions et demi de piastres prélevées sur les habitants du pays, en vertu de lois particulières, formant une somme totale de trois millions 375,000 piastres. Environ 800,000 enfants puisent l'instruction dans ces Ecoles quasi gratuites.

En récapitulant ces données, il appert que ces *Institutions*

(1) TABLEAU des *Dépenses annuelles* encourues par les INSTITUTIONS DE CHARITÉ du Canada, pour le maintien de leurs Œuvres :

Hôpitaux.

Sommes provenant des Octrois législatifs annuels.	\$126,000
Sommes provenant des Institutions ou de la charité privée	\$100,000
Dépenses totales	<u>\$226,000</u>

Asiles d'Aliénés.

Dépense annuelle provenant des Octrois législatifs..	<u>\$350,225</u>
------------------------------------------------------	------------------

Hospices et Asiles.

Sommes provenant des Octrois législatifs annuels.	\$ 90,475
Sommes provenant des Institutions ou de la charité privée.....	\$170,125
Dépenses totales	<u>\$260,600</u>

Orphelinats.

Sommes provenant des Octrois législatifs annuels.	\$ 53,700
Sommes provenant des Institutions ou de la charité privée.....	\$ 45,700
Dépenses totales	<u>\$ 99,400</u>

Récapitulation :

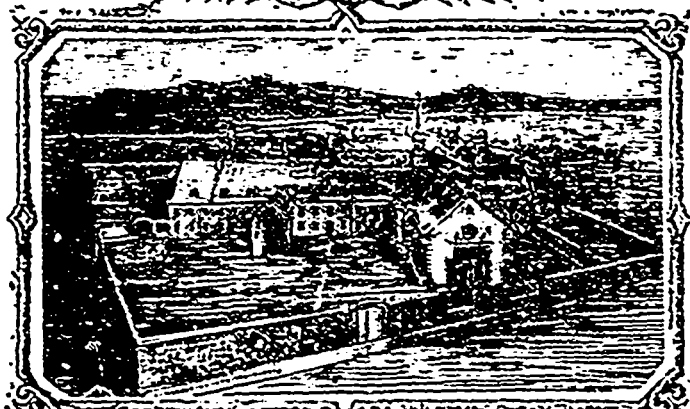
Octrois législatifs.....	\$620,400
Provenant des Institutions ou de la charité privée.	\$315,528
Grand total.....	<u>\$935,928</u>

HOTEL-DIEU

DE
QUEBEC,
1639.



Madame la Duchesse d'AIGUILLON,
FONDATRICE



Vue actuelle de la Chapelle et de l'Hôtel-Dieu
de Québec.

Charitables et l'œuvre de l'Éducation gratuite coûtent au-dessus de quatre millions 300,000 piastres, chaque année (2).

Cet Exposé, tout intéressant qu'il soit, ne comprend pas encore toutes les œuvres charitables qui s'exercent en Canada. Il y a dans les principales villes du Canada des associations de secours pour les pauvres, placées sous le patronage de l'illustre *St. Vincent de Paul*, et d'autres associations pour la propagation de la foi chez les infidèles, et le rachat des enfants que la barbarie expose à la mort, chez les idolâtres, et que nous désignons sous le titre d'*Association de la Sainte Enfance*.

III.

Afin d'embrasser dans un même coup-d'œil toute la valeur des moyens qu'offre le Canada à la souffrance ou autres nécessités de la vie, nous allons nous acheminer à travers les diverses situations de l'échelle sociale, et

(2) TABLEAU récapitulatif des sommes consacrées pour les Œuvres de Charité ou de Bienfaisance et l'Instruction publique en Canada, chaque année :

BENEFICENCE.

Institutions de tout genre :

Sommes provenant des Octrois législatifs annuels	\$620,100
Sommes provenant des Institutions ou particuliers.	\$315,528
Dépenses totales	<u>\$935,628</u>

EDUCATION.

Sommes provenant des Octrois législatifs annuels.	\$835,000
Sommes provenant des particuliers ou Institutions.	\$2,550,000
Dépenses totales	<u>\$3,385,000</u>

Récapitulation

Octrois législatifs.....	\$1,455,100
Provenant des particuliers..	\$2,865,528
Dépenses totales	<u>\$4,320,628*</u>

(*) Octrois autorités par des lois spéciales.

HOTEL-DIEU

DE

MONTREAL,

Fondé par Madame de BULLION et Mlle. MANCE,

1642.



Mr. de la DAUVERSIÈRE.
BIENFAITEUR.



Vue actuelle de l'Hôtel-Dieu
de Montréal.

prendre, avec M. de LÉRUE (1), dans tous les rangs, les déshérités de la fortune ou de la santé, pour les faire paraître ici, tour à tour.

Nous avouons que le tableau des misères est profondément vaste et touchant, et que toutes ces grandes douleurs exigent une action toujours agissante; heureusement que le Canada renferme aujourd'hui un réseau d'Institutions prévoyantes qui lui permet de faire face à tous ces besoins.

1er Cas.

C'est un enfant abandonné, dès sa naissance, par une mère criminelle. Si la charité ne le recueille, que deviendra-t-il ?

Touchée de pitié sur le sort de ces pauvres petits abandonnés, Madame d'YOVVILLE, fondatrice de l'Hôpital-Général de Montréal, fondée en 1747, ouvrit dans son établissement, en 1754, un Asile pour les y recevoir. Cette œuvre n'a pas cessé depuis, et voilà plus de 140 ans que ce sanctuaire de la charité accomplit cette belle et chrétienne mission dans la Province de Québec.

Environ mille de ces petits infortunés entrent dans l'Asile, chaque année. La mortalité est grande parmi ces pauvres victimes du vice, indubitablement, car ces enfants sont exposés à tous les dangers avant d'arriver à l'Hospice, et souvent on les y apporte sans vêtement ou peu enveloppés, à moitié gelés, mourants, et quelquefois morts. Tel est le navrant spectacle qui ne se répète que trop souvent.

Aussitôt que ces enfants sont apportés à l'Asile, les Sœurs enregistrent toutes les informations qu'elles peuvent obtenir à leur sujet, elles les font baptiser s'ils ne l'ont pas été déjà; et elles pourvoient à ce que les soins les plus pressés leur soient prodigués par des femmes qui sont attachés à l'Établissement. Plus tard, ces enfants vont grossir la population des Orphelinats, où ils sont élevés avec les autres

(1) De la Bienfaisance publique et privée.

HOPITAL-GENERAL

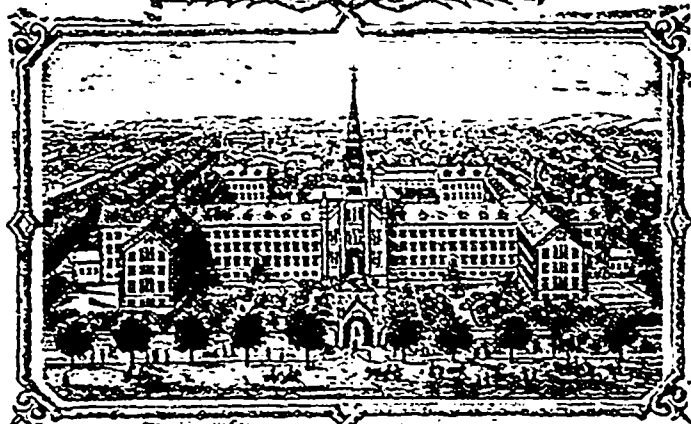
DES

SŒURS GRISES DE MONTREAL,

1747.



Madame Veuve d'YOVVILLE,
FONDATRICE.



Vue actuelle de l'Hôpital-Général
de Montréal.

orphelins ; et à un âge encore plus avancé ils sont placés comme apprentis ou en service.

Un *Hospice* semblable est également ouvert aux Trois-Rivières, pour la ville et ses alentours, placé sous la direction des *Sœurs Grises* de cette ville.

2e Cas.

C'est un enfant, né dans une famille pauvre, qui devient orphelin !

On bien :

Cet enfant appartient à une famille d'Immigrants qu'un accident imprévu ou une épidémie laisse dans le chemin, sans appui, au début même de la vie.

Des *Orphelinats* sont là, dans chaque Province, ouverts pour le recueillir avec un dévouement, un zèle infatigable, que déploient à l'envie les catholiques et les protestants, et auquel on donne l'instruction religieuse et l'instruction primaire. On leur apprend à aimer et prier Dieu, à lire, à écrire, à calculer. Les filles apprennent à travailler et à coudre, et les garçons sont placés, à un âge convenable, dans une famille respectable ou chez des patrons consciencieux qui leur donnent les moyens d'apprendre un métier et de gagner honorablement leur vie, afin qu'à leur tour, quand ils seront établis, ils puissent faire aux autres tout le bien qu'ils pourront, et surtout quand des orphelins viendront réclamer leur assistance ; car, ne l'oublions pas, c'est dans le malheur qu'on apprend à témoigner sa gratitude pour les bienfaits reçus, et quand l'occasion arrive on est heureux de payer ainsi sa dette de reconnaissance, outre que c'est le devoir de tout noble cœur d'en agir ainsi.

On compte environ 8,000 enfants ainsi placés, soit dans les *Asiles*, soit dans les *Orphelinats*, entraînant une dépense annuelle d'environ \$200,000.

3e Cas.

Voici un enfant qui n'est pas abandonné : il a sa famille. Cependant sa mère travaille tout le jour, et ne pourrait, sans gêne et sans danger, le laisser seul à la maison.

Des *Salles d'Asiles* existent au centre des quartiers populeux et pauvres des villes de Montréal et de Toronto, à la portée du foyer domestique. Sans dépense, la mère le porte le matin, en se rendant à l'ouvrage, et va le chercher le soir.

Ces *Crèches*, comme on les appelle également, recueillent les petits enfants de deux ou trois ans à sept ans, lesquels étant trop jeunes pour aller à l'école, apprennent là à prier et à lire.

4e Cas.

Un peu plus tard, entre l'âge de 9 à 14 ans, le besoin d'une instruction plus étendue se fait sentir pour l'enfant.

Eh ! bien, il peut puiser gratuitement, ou peu s'en faut, cette instruction, dans les écoles primaires qui sont répandues par tout le pays, où plus de 800,000 enfants, des deux sexes, y puisent l'instruction, nécessitant une dépense annuelle d'au-delà de trois millions de piastres. Dans ce chiffre, les Gouvernements Provinciaux y figurent pour près d'un million de piastres, chaque année.

5e Cas.

A 15 ans, le jeune homme se place en apprentissage, car il lui faut un métier, pour devenir ouvrier comme l'a été son père.

Il entre courageusement dans l'occupation qu'il se choisit, et après quelques années de fatigues, il arrive à son but, où il sera désormais à l'abri de la misère, et il pourra même aider son père et sa mère. Après ses travaux de la journée, pour se perfectionner, il pourra fréquenter les écoles du soir, et acquérir ainsi de nouvelles connaissances pour les besoins de son industrie. Voilà qui est bien ; mais

Si ce jeune homme a manqué de cœur, ou qu'il n'ait pas voulu suivre les exhortations de son père, les conseils de sa mère, que deviendra-t-il ?

Une œuvre spéciale a été fondée à Montréal, dans le but de secourir cette classe d'infortunés jeunes gens. Les *Frères de la Charité* la dirigent avec autant de zèle que d'amour ; on donne à cet Asile le nom d'*Hospice St. Vincent de Paul*.

Un grand nombre de jeunes gens indociles sont placés chaque année dans cet Hospice, par les parents, afin de les corriger de leur mauvaise nature, et de leur faire apprendre des métiers. Les rapports de cette Institution constatent que beaucoup de ces jeunes gens, après avoir passé cinq ou six mois dans l'Hospice, retournent dans leur famille.

6e Cas.

C'est une personne livrée à elle-même, qui faillit étourdiment et tombe entre les mains de la justice.

Là, encore, la charité s'exerce à son égard, et elle est conduite dans des *Maisons de Réforme*, que le Gouvernement a fondées et soutient avec honneur et profit pour la moralité publique. Le nombre de ces Institutions va en augmentant, et il s'en trouve dans chaque Province de la Confédération Canadienne.

7e Cas.

Il est une autre classe de malheureux qui inspire un profond sentiment de pitié : ce sont les Aveugles !

Nous manquons d'Asiles pour les Aveugles, qui sont en grand nombre et de tous les âges. Beaucoup d'entr'eux sont à la charge des parents, quelques-uns sont dans des Hospices, mais d'autres s'adonnent à l'aumône, et c'est là le plus poignant spectacle que nous puissions voir.

Le Gouvernement d'Ontario fort heureusement, vient d'assurer un Asile à cette classe de malheureux qui, non-seulement subissent une nuit éternelle, mais sont également déshérités des bienfaits de l'instruction et des avantages de la vie domestique et sociale.

Avec une philanthropie qui honore le Gouvernement et les Chambres de cette Province, une somme assez considérable a été votée et employée pour la construction d'un Hospice à Brantford, pour y recevoir les Aveugles de la Province, que le dernier recensement élève au chiffre de plus de 1,000 affligés.

Déjà les *Sœurs de la Providence* de Toronto, avec une charité touchante, donnaient gratuitement asile à quelques aveugles, dans leur Etablissement, mais le nouvel Asile, soutenu par la Province, pourra faire face à toutes les demandes qui surgiront.

Montréal possède également un Asile de ce genre, grâce au zèle éclairé et toujours actif de feu Mgr. BOURGET, Evêque catholique de cette ville. L'Asile de *Nazareth* est sous la direction intelligente des *Sœurs Grises* de Montréal, qui se dévouent à cette œuvre avec un très grand succès. On est même parvenu à suppléer, chez ces pauvres filles aveugles, à une partie de leurs facultés, en leur enseignant à lire avec le seul toucher des doigts sur des caractères mobiles et en reliefs, et à travailler, coudre, tricoter, et à faire autres ouvrages parfaitement bien accomplis.

Un semblable établissement existe aussi dans la Province de la Nouvelle-Ecosse, à Halifax, pour les besoins de cette Province.

8e Cas.

Une autre misère qui mérite aussi la protection, ce sont les Sourds-Muets ; surtout ceux qui sont invalides ou impuissants à gagner leur vie.

Mais, disons-le de suite, le Canada peut s'enorgueillir, car il possède plusieurs établissements où l'on y reçoit cette classe d'affligés.

Dans la grande Institution de Belleville, Province d'Ontario, les Sourds-Muets des deux sexes y sont reçus depuis l'âge de 7 ans jusqu'à l'âge de 19 ans, et peuvent demeurer dans

l'établissement jusqu'à l'âge de 21 ans. Ce précieux établissement a été fondé par M. J. B. McCANN, professeur-surintendant de l'Institution, qui se dévoue à cette œuvre avec toute l'ardeur et la charité que lui inspire son bon cœur. L'établissement appartient à une Corporation particulière, laquelle reçoit du Gouvernement provincial un aide de \$3,000 chaque année.

Montréal possède deux Etablissements de ce genre ; l'un pour les hommes, et l'autre pour les filles ou femmes, fondés par sa Grandeur Mgr. BOURGET avec l'aide des principaux citoyens de la ville. L'établissement des hommes renferme une cinquantaine de pensionnaires, placés sous la direction et les soins vigilants des *Clercs de St. Viateurs*. L'Hospice *St. Joseph*, destiné aux filles, est sous la direction des *Sœurs de la Providence*, qui s'acquittent de cette difficile tâche avec autant d'honneur que de mérite. On compte généralement une soixantaine de patientes dans l'Institution.

La Nouvelle-Ecosse possède aussi son Asile des *Sourds-Muets* qui rends d'importants services à cette partie du Canada. L'établissement est ouvert à Halifax, capitale de la Province.

9e Cas.

C'est une personne atteinte d'aliénation mentale !

Grâces aux dispositions prises par les divers Gouvernements du Canada, chaque Province est en mesure de satisfaire à ce genre d'assistance. A l'heure qu'il est on compte près de 3,000 patients secourus permanemment par ces divers établissements soutenus aux frais de l'Etat.

Ajoutons que de toutes les infirmités auxquelles la nature humaine est sujette, il n'en est pas qui inspire plus de compassion et plus de respect que l'aliénation mentale.

M. le baron de GERANDO (1), qui s'est beaucoup voué à l'étude des infirmités de tous genres, dit que le traitement de la folie est beaucoup plus long et plus pénible que celui des autres maladies, et qu'il laisse ordinairement moins d'espoir de succès. « Aussi, — dit cet écrivain, — qu'elle existence que celle de personnes saines d'esprit, condamnées à passer la vie entière au milieu des insensés, et obligées de les conduire, souvent même de leur rendre les services les plus rebutants ! »

Admettons, en effet, que c'est un héroïsme qui s'ignore, et auquel on ne pense guère, parfois.

(1) Auteur de l'intéressant Ouvrage intitulé : *De la Bienfaisance Publique*, en quatre volumes.

10e Cns.

Des Vieillards, des Infirmes, et autres personnes abandonnées, dont les forces sont usées, se trouvent-ils sans appuis :

Des *Hospices* leur apportent aussitôt secours soit à l'intérieur, en les recevant sous leurs toits, soit au dehors, en les visitant et les soignant à domicile.

C'est ainsi que l'*Hôpital-Général* de Québec et celui des *Sœurs Grises* de Montréal, avant la Conquête comme depuis cette époque, s'occupent du sort de cette classe, en leur tendant une main secourable, et en donnant si libéralement un abri aux indigents incapables de pourvoir à leurs besoins, de même qu'aux orphelins, également dignes de commisération.

De nouvelles Institutions ont surgi depuis un demi siècle dans le but de se vouer à cette charitable assistance des pauvres de cette catégorie, fondées par la maison-mère de Montréal.

L'*Asile de la Providence* de Montréal, qui compte aussi des établissements partout en Canada, depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, accomplit chaque jour cette charitable mission du soin des vieilles personnes et des orphelins.

Dans toutes les Provinces, il y a des maisons spécialement fondées dans ce but, et dont le nombre s'élève à pas moins de soixante-et-quinze, donnant asile à plus de 2,000 infirmes, permanence, outre douze à quinze mille personnes secourues de temps à autre, par ces divers *Hospices*, et sous leurs toits, sans compter l'assistance offerte aux personnes du dehors, dont le chiffre atteint au moins cinquante mille, chaque année.

HOPITAL-GENERAL

DE

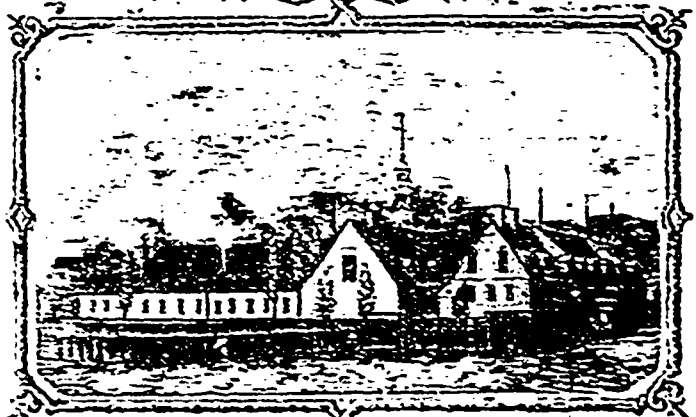
NOTRE-DAME DES ANGES.

QUÉBEC,

1747.



MONSEIGNEUR DE ST. VALIER,
FONDATEUR.



Vue de l'Hôpital, de l'Eglise et du Monastère
de N. D. des Anges.

11e Cas.

Voici une jeune personne, que des mauvais exemples ou la misère ont malheureusement conseillée, tombée dans le chemin du déshonneur. Elle ira périr indubitablement à l'infirmerie de quelque Hôpital, si elle ne rencontre pas, dans son dénuement, un bras secourable.

Plusieurs *Maisons de Refuge* sont ouvertes, dans les diverses Provinces, pour offrir cette nécessaire assistance. Mais, c'est surtout dans les *Asiles du Bon-Pasteur* que l'on recherche avec un soin attendrissant toutes ces brebis égarées! En effet, le dévouement des Religieuses de ces Communautés, que nous désignons sous le nom de *Bon-Pasteur*, ne saurait être égalé.

Quelle admirable exemple d'humilité ne découvrons-nous pas, lorsque nous voyons ces chastes *Servantes de Dieu* aller jusqu'à se faire les compagnes inséparables de ces cœurs coupables et flétris, afin de les garder au berceuil et les sauver d'une ruine complète.

Là, dans ces asiles de paix et de bonheur, ces pauvres pénitentes sont aimées et consolées par les Religieuses qui s'efforcent de réveiller en elles les instincts moraux assoupis, et de leur rendre une *seconde innocence*, si nous pouvons ainsi nous exprimer. En effet, quel sublime dévouement que celui qui nous montre « la vertu recherchant le vice, la pudeur sollicitant le dévergondage, par charité, au lieu de le fuir par cet instinct naturel à l'âme honnête, » suivant l'heureuse pensée de M. de la Roche-Héron.

12e Cas.

Il s'agit d'une autre classe d'infortunées jeunes personnes qui sont venues dans les villes avec l'espoir d'y trouver un travail plus fructueux, et que l'absence d'une surveillance maternelle, ou le manque d'une éducation religieuse, ou enfin leur simple inexpérience, ont conduit à leur perte.

Plusieurs établissements sont ouverts pour elles, grâce aux ressources que la religion inspire aux volontés généreuses pour cette espèce d'œuvre. Sur plusieurs points du Canada se trouvent des *Hospices de Maternité*.

Montréal a l'éclatant mérite d'avoir donné au Canada l'*Hospice de la Miséricorde*, dont le but est d'assister généralement les jeunes personnes qui ont eu le malheur de tomber dans l'égarément déplorable dont nous parlons.

Cette Institution est sous la direction de charitables Religieuses qui accomplissent ce pénible apostolat dans le but de prévenir par

leurs exhortations le retour du mal, en s'efforçant de guérir le cœur qui en est la source.

Assez généralement toutes les précautions sont prises pour sauvegarder l'honneur des familles, en observant le secret qu'inspire la charité pour le prochain. Cette charité s'étend surtout sur la personne qui est l'objet de ces soins, à laquelle on tâche d'inculquer par des sages conseils, l'horreur de sa faute.

13e Cas.

L'ouvrier rencontre, au milieu des dangers de sa pénible carrière de labeur, bien des accidents, bien des souffrances, la maladie, les blessures, etc., etc. Tout lui manquerait à la fois, si la Providence n'avait pas pourvu à faire surgir des cœurs généreux pour l'assister.

Dans toutes les provinces du Canada on trouve la *Sœur de Charité*, partout dévouée au service des pauvres. Ces Religieuses sont constamment les témoins des misères et des souffrances qui atteignent tant de pauvres familles, lesquelles, sans détourner les yeux d'aucun malheureux, s'empressent de leur porter à tous secours, en les consolant, les encourageant, et portant la paix dans leur âme.

Combien de fois leur cœur sensible et généreux n'est-il pas attristé à la vue de tant de misères! Elles arrivent en face d'une chétive demeure, dont la porte ne ferme qu'à demi; de tous côtés de larges fentes laissent passer la neige ou la pluie; le poêle est froid; il n'y a pas toujours du pain sur la table; aucun adoucissement à la maladie; les enfants souffrent, et la mère concentre dans son cœur maternel les douleurs de tous. Mettez, quelquefois, à la tête de cette famille, un père débauché ou ivrogne, et vous aurez toutes les parties de la scène réelle.

Ah! ne nous étonnons pas, quand les *Sœurs de Charité*, spectatrices de tant de douleurs, qu'elles ne racontent pas, réclament de nous la charité pour aider à soulager ces infortunes, c'est que la chose est pressante!

Mais ce n'est pas tout. Le Canada renferme encore une autre classe de bienfaiteurs: les philanthropiques *Sociétés de St. Vincent de Paul*!

Sur tous les points du pays se trouvent des hommes de foi et d'action, qui remplissent cette honorable mission du secours des pauvres! Ils sont, comme le ministre du Seigneur, les consolateurs du mourant, les protecteurs de la veuve, l'appui des orphelins. Combien de larmes ont été tarées par le ministère de ces sublimes *Conférences* ou *Sections* de la *Société*

de *St. Vincent de Paul* ! Combien de malheureux pères de familles, sans aucun souci de la femme et des enfants, dépensaient à l'auberge et ailleurs le fruit du travail de toute une semaine ! Mais voilà que tout change. La misère, avec son triste cortège de douleurs et d'angoisses, était dans la maison ; cet homme, jusqu'alors sourd aux remords de sa conscience, dont le cœur a été insensible aux larmes de la famille, est touché de la charité de ces deux membres de la *Société St. Vincent de Paul* qui apportent à sa femme et à ses enfants le pain et le bois ! Les exemples de ce genre ne manquent pas.

Ces sociétés réclament aussi de nous une part de nos aumônes pour apaiser ses souffrances ! Que faisons-nous ? Quelques-uns donnent ; d'autres murmurent ! Ah ! prenons garde que ces haillons du pauvre viennent un jour condamner nos beaux habits et les dépenses inutiles, et que leurs privations et leurs larmes amères n'accusent les folles-joies auxquelles nous nous livrons ! Il n'y aura pas d'*Errata*, alors, et il faudra bon gré mal gré supporter chacun sa part de responsabilité pour les œuvres méconnues ou négligées.

14e Cas.

C'est un honnête ouvrier que l'aisance a placé en dehors de la nécessité de recourir à l'aumône, mais qu'un accident ou une maladie prolongée fait tomber dans la gêne.

Eh ! bien, des *Associations de Bienfaisance et de Secours Mutuels* viennent à son secours, et l'aident à subvenir aux besoins les plus pressants de sa famille.

On compte en Canada au-dessus de 150 *Sociétés de Secours Mutuels* (à part un très grand nombre d'autres sociétés seclaires ou particulières dont nous ne tenons pas compte dans cet aperçu), dont le but est de venir au secours de ceux de ses membres qui sont frappés d'un accident ou d'une maladie plus ou moins grave.

Rien n'est plus consolant pour un malade, en effet, que de se voir entouré de la sympathie de ses confrères et de recevoir un secours qui est exclusivement en dehors de l'aumône. C'est ce grand et puissant motif de satisfaction qui a fait surgir parmi la classe ouvrière un si grand nombre de ces *Associations philanthropiques*.

15e Cas.

Il s'agit enfin d'Immigrants, de marins, ou autres, que la maladie a frappés tout-à-coup, ou qui tombent victime d'un accident grave.

Malades ou blessés, ils sont admis dans l'un de ces nombreux palais de la charité, auxquels on donne le nom d'*Hôpital* !

Avec quelle émotion profonde on entre dans ces Asiles où sont, hélas ! accumulés tant de souffrances, tant de douleurs, où la mort semble plus redoutable là qu'ailleurs, et à la vue de tant d'existences utiles qui viennent solliciter leur guérison.

Avouons que c'est une difficile et bien délicate mission que celle de diriger ou de traiter les patients d'un Hôpital !

Nous avons donc un légitime tribut de reconnaissance à acquitter envers ces précieuses Corporations religieuses ou laïques, catholiques ou protestantes, et qui jettent tant de crédit sur le Canada, pour l'assistance qu'elles rendent à la société du soin de ses malades.

Chaque Province renferme sa part d'établissements de ce genre, dont le nombre s'élève à cinquante, portant secours à plus de 100,000 malades, chaque année, lesquels entraînent une dépense annuelle d'environ \$225,000.

Ces Institutions ouvrent généralement leurs portes à toutes les origines et à toutes les croyances religieuses.

CONCLUSION.

Enfin, tels sont les moyens que le Canada possède pour subvenir à tout ce qui réclame assistance. Institutions spécialement fondées pour le soulagement de ce triste cortège d'infirmités, de douleurs et de maux que nous venons de décrire brièvement.

Ne perdons point de vue, toutefois, qu'il est du devoir de tous d'aider autant qu'on le peut les Institutions établies, et de créer au profit des pauvres une pépinière d'âmes compatissantes, qui se donneront la glorieuse mission de s'assembler en groupes ou en associations, pour secourir les œuvres proposées et en être les protecteurs.

D'ailleurs, comment le cœur pourrait-il rester indifférent, à la plainte de l'aveugle, quand il se désole et crie vers Dieu :

.....
Depuis que je suis sur la terre,
Je n'ai jamais vu la lumière !
Mon Dieu ! que vous ai-je donc fait ?

Et de quelles émotions pénibles notre âme ne se remplit-elle pas, quand nous voyons un pauvre orphelin frapper pour demander l'aumône ! Et que se passe-t-il dans son pauvre cœur, quand on lui répond qu'en n'a rien !
..... Ce qu'il s'y passe ?

Ah ! s'il osait parler, il dirait que sa mère
Ne possède plus rien, pour apaiser sa faim !
Qu'elle est triste et mourante, en proie à la misère,
Que ses petits enfants lui demandent du pain !

Puis, dans ce moment, on entend la voix du Ciel qui nous crie :

Chrétiens ! faites l'aumône, faites la charité,
C'est un Dieu qui l'ordonne, chrétiens, ayez pitié !

STANISLAS DRAPEAU.

Esquisse Patriotique

RELIGION ET PATRIE

SAINT-JEAN-BAPTISTE

PATRON DES

CANADIENS-FRANÇAIS

De grandes et glorieuses
destinées attendent le
peuple canadien !

I

Le mois de juin est destiné à célébrer les gloires du fils d'Elizabeth et de Zacharie, l'héroïque JEAN-BAPTISTE, précurseur du Christ-Roi, et appartenant à la maison royale de David.

C'est aussi dans ce mois que se célèbre en Canada, aux Etats-Unis, et jusque en France, la fête nationale du peuple canadien-français !

A la lecture de notre histoire, il devient manifeste que la Providence a chargé le petit peuple canadien-français de remplir en Amérique un rôle analogue à celui rempli durant tant de siècles par l'ancienne mère-patrie, la France, qui a mérité par l'auguste témoignage de la Papauté le nom à jamais glorieux de *Fille aînée de l'Eglise*.

L'accomplissement de notre sublime mission, — dit l'*Etendard* de Montréal, dans son édition spéciale du 24 juin 1834. — a fait voir à tous :

La pureté exceptionnelle de notre race et la noblesse de notre origine ;

La piété, l'esprit apostolique des fondateurs du Canada ;

L'héroïsme chevaleresque de nos ancêtres ;

La conservation extraordinaire, vraiment Providentielle de notre foi, de notre langue, de notre nationalité ;

La découverte de plus de la moitié de ce continent et la prise de possession qu'en ont faite nos hardis découvreurs, au nom de Dieu, pour le Christ-Roi ! dans le but d'y faire triompher la Sainte Eglise de Dieu !

Le sang de nos martyrs et de nos héros, semence essentiellement féconde de chrétiens et de patriotes ;

Les guerres de géants soutenues, les victoires étonnantes remportées par une petite poignée de modestes colons ;

La force de reproduction incroyable de notre race ;

La partie la plus importante de cette mission déjà accomplie : nous avons converti le continent de mille groupes catholiques, d'églises, d'écoles, d'institutions de bienfaisance, surtout de missionnaires et de Sœurs de charité !

II

De même que Jean-Baptiste, pauvre, austère, humble entre tous, vivant dans le désert, et persécuté par le pouvoir royal, a été, au seuil du christianisme « le précurseur » du Christ-Roi, « la voix retentissante dans le désert, » le « pionnier de l'homme-Dieu. »

De même, le peuple Canadien-Acadien, devenu un peuple conquis, longtemps persécuté, longtemps méprisé ; le peuple Canadien entouré de nationalités grandes par le génie des affaires, aux industries prospères, aux succès matériels étonnants, aux richesses folles, au faste extravagant ; le peuple Canadien resté relativement pauvre au milieu de l'opulence de ses voisins ; le peuple Canadien, nation de modestes cultivateurs et de simples artisans, infatigable aux plus rudes labeurs, peuple aux mœurs austères, aux frugals repas, portant des habits d'étoffes grossières ; peuple religieux, « franc et sans dol, » peuple de patriotes dévoués, d'héroïques soldats, a été, dès l'inauguration du royaume de Dieu en Amérique, le précurseur du Christ, le pionnier de la croix et de la civilisation ! Il a été la voix retentissant dans les *forêts* et les *déserts* de l'Amérique, préparant partout la voie au Seigneur !

III.

Mais les sublimes enseignements qui découlent de l'histoire de notre saint Patron sont là pour rappeler au peuple Canadien, que cette mission grandiose, il ne la continuera qu'à la condition d'en être digne. Ce n'est pas seulement pour les privilèges exceptionnels dont il fut l'objet dès le sein de sa mère, que Jean-Baptiste a été proclamé par la bouche même du Divin Rédempteur « le plus grand des enfants des hommes. » Son exceptionnelle couronne, il dut la mériter par des vertus exceptionnelles.

Le peuple canadien ne sera grand, ne sera fort, n'accomplira ses destinées sur ce continent, que s'il sait, comme Jean-Baptiste, préparer avant tout le règne de Dieu ! que s'il sait pratiquer la vertu, la sobriété, l'austérité des mœurs ! que s'il résiste au faste, à l'enivrement des richesses, aux ébranlements du confort et des jouissances de la vie !

Comprendra-t-il que la vraie grandeur de son pays, c'est surtout dans la vie rude du laboureur et de l'ouvrier, dans le travail dur du colon, dans la solitude de la forêt qu'il doit aller chercher ?

Comprendra-t-il que les grandes missions ne s'accomplissent que dans les angoisses de l'épreuve et dans la douleur du sacrifice ?

Oui ! que le sacrifice se consume au milieu du désert, au fond du cloître, au pied de l'autel, sur le champ de bataille, dans la persécution allant jusqu'à la mort ; ou bien qu'il s'opère dans le sentier ordinaire, mais toujours épineux des devoirs du plus modeste état de vie ; que ce soit l'ouvrier de la pensée, ou le travailleur suant sous le lourd fardeau du travail manuel qui se l'impose : seules les actions fécondées par le sacrifice chrétien, réalisent les choses réellement grandes.

IV

Jean-Baptiste, dont la voix austère retentit dans le désert, pour annoncer le règne de Dieu et en préparer la venue ; Jean-Baptiste dont la tunique grossière était tissée de poil de chameau, et qui ne se nourrissait que de légumes, de sauterelles et de fruits sauvages ; Jean-Baptiste pratiquant le jeûne et prêchant la pénitence, n'était pourtant pas un homme obscur, sans autorité dans le monde. À la voix de Jean, le roi tremblait sur son trône et le vice frémissait de rage. Le monde officiel du temps était ligé contre lui et dépensait bien de la haine, bien du mensonge, bien du venin pour le combattre ; il redoutait plus que la foudre l'influence de sa parole et l'autorité de ses enseignements. C'est un saint ! mais un saint mal commode ! devaient dire les prudents, les habiles et les hauts personnages du temps !

Oui, mal commode ! C'est surtout ce que trouvaient et le Roi Hérode, et l'incestueuse Hérodiade ! et la dansense Hérodiade. Ils ont dû lui reprocher bien amèrement de troubler la paix ! Ce fut à tel point que le roi lui fit trancher la tête !

Oh ! alors, on n'y allait pas par les voies de la haute diplomatie ! La disgrâce, la calomnie, la persécution n'étaient que de piètres moyens dont on ne se contentait pas pour mettre à la raison les saints mal commodes !

Jean-Baptiste, après avoir encouru les haines du vice, et subi la prison, paya du martyr sa constance inébranlable dans le devoir, son attachement invincible aux principes du vrai et à l'observance de la loi de Dieu. Son "*non licet*" fut immuable comme le "*non possumus*" de Pie IX et de Léon XIII.

Le peuple Canadien comprendra-t-il cet

enseignement de son patron ? Enseignement que les Papes lui ont apporté à travers dix-huit siècles et demi d'orages, de persécutions, de combats, de martyrs !

S'il le comprend, il faut qu'il le pratique, car là, et là seulement, est le gage certain de sa grandeur et de sa prospérité.

V

Jean-Baptiste fut grand par ses actions, par ses vertus, par une vie d'austérité, de labeur, de mortifications ! par une existence qui est, en quelque sorte, la synthèse de dix-huit siècles de christianisme.

Est-il besoin d'ajouter qu'il fut incomparablement grand par la noblesse de son origine et les liens de parenté qui l'unissaient à l'Homme-Dieu ? Fils d'Elizabeth et de Zacharie, de la maison royale de David, il était cousin de Notre-Seigneur. Que faudrait-il dire de plus ? ! Comment pourrions-nous chercher à faire briller quelques rayons de gloire terrestre sur une existence environnée déjà, et même toute pénétrée de l'éblouissante splendeur, de l'éternelle gloire de la divinité !

VI

Qu'il nous soit permis d'ajouter ici quelques renseignements touchant les saintes reliques du Précurseur.

Où est le tombeau de St. Jean-Baptiste ? c'est ce qui, croyons-nous, n'est guère connue au Canada.

Nous allons donner à cette question une réponse qui, nous l'espérons, aura pour le plus grand nombre de nos compatriotes, le mérite de la nouveauté.

Le tombeau de St. Jean-Baptiste, renfermant le corps du Saint Patron des Canadiens-Français, est dans la crypte de la principale chapelle latérale de la cathédrale *San Lorenzo*, à Gènes.

Ainsi, la ville de Gènes, déjà si intéressante pour tout enfant du continent américain, comme patrie de l'immortel Christophe Colomb, doit être particulièrement chère aux Canadiens-français, comme renfermant les restes bénis de St. Jean-Baptiste. Seul le corps du Saint est dans ce tombeau. Quant à sa tête, après être demeurée un temps immémorial dans celle des églises du vocable de St. Silvestre qui se trouve sur la place de St. Silvestre, à Rome, rue *Delle Convertite*, à quelque cent pas à peine du *Corso*, elle a été transporté au Vatican, lors de la prise de Rome par les Piémontais, en 1870. On a cru devoir la mettre en sûreté sous la garde immédiate du Pape, pour la soustraire plus sûrement à

l'atteinte de ces barbares du 19e siècle, que l'on nommait *les garibaldiens*.

Ces renseignements peuvent, au premier abord, ne pas paraître avoir le mérite de la nouveauté, vu qu'ils sont mentionnés, partiellement du moins, dans plusieurs Guides de voyage.

Et pourtant, nous n'avons pas encore pu rencontrer un seul canadien qui ait voyagé en Europe et qui nous ait dit avoir visité le tombeau de Saint Jean-Baptiste.

VII

C'est par hasard qu'en 1881, nous avons eu ce bonheur. Un dimanche du mois d'août, nous venions d'entendre la messe à la cathédrale de San Lorenzo. Cette basilique n'avait eu pour nous rien d'absolument imposant. L'extérieur, en marbre blanc et noir superposé en assises alternatives, n'offre non plus rien de très remarquable, vu surtout la profusion extraordinaire des marbres les plus riches et des décorations qui existent dans les églises d'Italie.

Nous avions cependant remarqué en passant l'une des chapelles latérales de gauche, qui est beaucoup plus grande que toutes les autres, et spécialement beaucoup plus richement décorée.

Nous étions sorti de la cathédrale, lorsqu'un homme arriva jusqu'à nous en courant, et nous demanda, en excellent français, si nous n'aimerions pas à visiter le tombeau de St. Jean-Baptiste. N'ayant jamais entendu dire qu'il fût à Gênes, nous crûmes à une mystification : ou quelqu'un probablement qui ayant appris qu'il avait devant lui un canadien-français et sachant que St. Jean-Baptiste est notre patron, voulait faire à nos dépens l'une de ces petites exploitations si communes dans les lieux historiques de l'Europe. Nous acceptâmes cependant. Il nous conduisit à la chapelle que nous avions déjà remarquée ; et alors seulement nous eûmes l'occasion d'en apprécier toute la richesse et toute la beauté.

Elle est très-spacieuse, et séparée de la nef principale par une riche colonnade en marbre. Entre les colonnes sont suspendues neuf lampes énormes en argent massif. Tout l'intérieur de la chapelle, recouvert des marbres les plus précieux de couleurs variées, est en outre orné de belles peintures à fresque représentant les traits les plus saillants de la vie de St. Jean-Baptiste, tels que la visite de la Très-Sainte Vierge à Sainte Elizabeth, St. Jean-Baptiste et l'enfant Jésus, St. Jean prêchant dans le désert, le baptême de Notre-Seigneur dans le Jourdain, la tête de St. Jean-Baptiste présentée à Hérodiade, etc.

Après que nous eûmes admiré à loisir ces

objets d'art, notre guide nous conduisit derrière l'autel où, après avoir ouvert une énorme grille en fer bronzé et avoir allumé un flambeau, il nous fit descendre les degrés en marbre conduisant à la crypte.

Directement au-dessous du maître-autel de la chapelle, se trouve un sarcophage, en marbre blanc. Sur le couvercle et les parois latérales, sont sculptées quelques-unes des scènes de la vie du *Précurseur*, les memes à peu près que celles représentées par les fresques de la chapelle. Le style de ce tombeau et le caractère des sculptures qui l'ornent, démontrent à n'en pouvoir douter, que ce tombeau a été fait antérieurement au douzième siècle. Remonte-t-il aux premiers âges chrétiens ? ou bien, appartient-il à l'époque des croisades ? C'est ce dont nous n'avons pu nous assurer.

VIII

Je demandai à mon guide comment il se faisait que le tombeau de St. Jean-Baptiste fut à Gênes. Il me répondit qu'à l'une des croisades, les Gênois marchèrent à la délivrance des Saints Lieux formant un corps distinct, comme plusieurs des autres nations chrétiennes. Qu'après la conquête de la Judée et la prise de Jérusalem, les chrétiens se divisèrent les dépoilles, et les précieuses reliques trouvées en Terre Sainte. Aux Gênois échurent, comme l'une des parts les plus précieuses du butin et comme témoignage spécial de leur bravoure, le tombeau et le corps de St. Jean-Baptiste, moins la tête cependant qui fut adjugée à la capitale du monde chrétien.

Nous fîmes subséquemment, à Rome, quelques recherches pour élucider ce fait d'un si haut intérêt pour nous. Mais à part du fait signalé par une vieille encyclopédie italienne, que le corps de St. Jean-Baptiste est à Gênes, dans l'une des chapelles latérales de « San Lorenzo, » nous n'avons pu découvrir aucune donnée de quelque importance.

Notre guide nous avait raconté que les Gênois ayant apporté de Terre-Sainte le corps du saint, cette chapelle St. Jean-Baptiste fut construite spécialement pour le recevoir. De fait, la construction de la cathédrale San Lorenzo date de cette époque.

Nos recherches à Rome n'ont été, du reste, que très superficielles. Nous extrayons d'un Guide abrégé de l'Italie, à l'article Gênes, les quelques détails suivants touchant le tombeau de St. Jean-Baptiste :

« Cathédrale San Lorenzo.... »

« Belle Chapelle, St. Jean-Baptiste, deuxième à gauche ; Chaise de 1438, où l'on prétend que sont les restes de St. Jean-Baptiste. »

IX

En arrivant à Rome, nous avons voulu voir la précieuse relique de l'église St. Sylvestre. Les Guides de Rome que nous avons vus ne font du sujet qui nous occupe, que la mention suivante : « *Chiesa di San Sylvestro in capite* » Eglise de St. Sylvestre « *in capite.* »

« Cette église est surnommée *in capite*, pour la distinguer d'une autre dédiée au même St. Pontife, et parce qu'en y conserve la tête de St. Jean-Baptiste. On la croit construite dès l'an 261. »

Nous avons prié le desservant de bien vouloir nous faire voir la tête du grand St. Jean-Baptiste. Il nous a répondu que, depuis 1870, son église était privée de ce précieux dépôt, le Souverain Pontife, Pie IX, l'ayant fait transporter au Vatican pour le soustraire aux Piémontais.

A plusieurs reprises, nous avons exprimé à des personnages considérables du Vatican, notre désir de vénérer la tête du Patron des Canadiens-Français. Mais tous ont paru même ignorer le fait qu'elle fut au Vatican.

X

Voilà quelques détails forts incomplets, que nous donnons au meilleur de notre mémoire, et qui ne nous semblent pas hors de propos, dans la circonstance actuelle.

N'ayant pris alors aucune note, nous ne voulons pas même garantir l'exactitude absolue des détails ci-dessus. Ce sont des souvenirs vivaces, mais qui déjà remontent à quelques années.

Pourront-ils aider d'autres recherches plus complètes ? C'est là notre désir. Car, il nous semble que rien de ce qui concerne le Saint Précurseur, notre patron, ne saurait nous être indifférent.



Galerie Historique

HOMMAGE

A

NOS GLOIRES NATIONALES.

Fêter la patrie, c'est proclamer solennellement les principes constitutifs de sa force, de sa grandeur et de sa gloire ; c'est rendre un suprême hommage à sa religion. Car la religion est l'acte par excellence de la patrie ! La religion est le lien qui la rattache à Dieu.

Fêter la patrie, c'est aussi célébrer la gloire des grands hommes qui l'ont faite, qui l'ont défendue, qui l'ont servie, qui l'ont sauvée.

La patrie n'a de force que par la pratique des vertus religieuses et sociales, publiques et privées de ses enfants.

Or, rendre hommage à la vertu des ancêtres, exalter les faits de nos grands patriotes et de nos héros, c'est créer, dans la génération actuelle, un noble désir de les imiter ; c'est créer une impulsion irrésistible vers le bien.

Le 24 juin, jour de la St. Jean-Baptiste, rendons donc un tribut d'hommages aux grands hommes du Canada. Proclamons leurs noms ! Inscrivons-les aux ordres du jour de la fête nationale. Relisons leurs exploits, inscrits au livre d'or de la Nouvelle-France.

Le premier entre tous, est l'immortel découvreur de notre patrie :

JACQUES-CARTIER a découvert le Canada en 1534 et y a fait deux autres voyages, l'un en 1535 et l'autre en 1541.

I

Domination Française

CHAMPLAIN, qui fonda Québec en 1608.

Les Pères Récollets DENIS JAMAY, JEAN D'OLBEAU, JOSEPH LE CARON, qui débarquent à Québec en 1615.

Les Pères Jésuites JEAN DE BREBŒUF, CHARLES LALEMENT, ENNEMOND MASSE, venus en 1625.

M. DE MONTMAGNY, chevalier de Malte, qui gouverne la colonie de 1626 à 1648.

M. DE MAISONNEUVE qui arrive à Québec en 1641, et fonde Montréal en 1642.

La sœur MARGUERITE BOURGEAIS, arrivée en 1653, fondatrice du couvent Notre-Dame de la Congrégation.

L'abbé GABRIEL DE QUEYLUS, venu à

Montréal, à la tête de quatre Sulpiciens, en 1657, et qui fonde le séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal, en 1659.

DOLLARD qui, sous le gouvernement de M. d'Argenson, et accompagné de seize autres braves Canadiens-Français de Montréal, tint tête durant dix jours à cinq cents Iroquois.

Mgr FRANÇOIS DE LAVAL-MONTMORENCY, arrivé à Québec le 16 juin 1659.

Sans parler de MM. de Lauzon, d'Argenson, d'Avignon, de Mézy, de Courcelles, de La Barre, de Denonville, de Vaudreuil, de Beauharnois, de la Jonquière, Duquesne, du deuxième marquis de Vaudreuil, qui forment partie de la liste complète de nos gouverneurs français, nous devons mentionner particulièrement :

Louis de Buade, comte de FRONTENAC, dont la première administration (1672 à 1682) a été signalée par la construction du fort Cataracoui, aujourd'hui Kingston ; la découverte du *Mississipi* par JOLIER et par le Père MARQUETTE ; les explorations de LASALLE, et l'érection de Québec en évêché, en 1674.

La deuxième administration de FRONTENAC a duré de 1689 à 1698, et a été remarquable par les expéditions des Français dans la Nouvelle-York, et dans la Nouvelle-Angleterre ; le *Siège de Québec* par l'amiral Phipps, qui éprouva une défaite humiliante au combat de la Canardière ; et par les exploits d'IBERVILLE contre les Anglais, à Terre-neuve et à la Baie d'Hudson : administration sous laquelle fut aussi conclu le traité de Riswick, qui donna la Baie d'Hudson à la France.

Redisons avec honneur et respect les noms de Louis Hector de CALLIÈRES (1698 à 1703,) dont l'administration vit, en 1700, la fondation du Détroit par M. de LA MOTTE CADILLAC, avec 600 Canadiens et un Missionnaire, et la fin des hostilités entre les Français et les Iroquois, par le traité de Montréal, en 1701.

Nous ne devons pas oublier M. le comte de LA GALISSONNIÈRE, administrateur, de 1747 à 1749, en remplacement du marquis de la JONQUIÈRE qui était, à cette époque, prisonnier des Anglais.

Dans sa courte administration, M. de La Galissonnière organisa la milice qu'il porta à 12,000 hommes, et fixa les limites du Canada jusqu'aux Alleghany. Le traité d'Aix-la-Chapelle fut l'événement le plus remarquable de l'année 1748 ; il restitua Louisbourg à la France.

Puis viennent chargés de lauriers, entr'autres : De Beaujeu, vainqueur à la *Monongahela*, et Rigaud, vainqueur à *William Henry*.

Les dernières années de la domination française virent apparaître les nobles figures de MONTCALM et de LEVIS. L'histoire de

ces héros nous rappelle la glorieuse victoire de *CARILLON* où, en 1758, Montcalm, avec un peu plus de trois mille hommes, défit 20,000 Anglais. BOURLAMAQUE et le chevalier de LEVIS, étaient les officiers commandant sous Montcalm. Au nombre de 3,000 hommes se trouvaient 450 Canadiens-Français et 300 Hurons.

Les pertes du côté des Anglais ont été de 6,000 hommes.

Malheureusement, nous avons à enregistrer, dans le même temps, la perte de *Louisbourg*, et des forts *Frontenac* et *Duquesne*.

En 1759, les Anglais mettent sur pied trois armées, dont l'effectif est porté à plus de 60,000, presque l'équivalent de la population entière du Canada, à cette époque.

En dépit de tant d'efforts, nous pouvons nous glorifier de la *Victoire de Montmorency*, où les 5,000 hommes de Wolfe furent repoussés par les hommes de M. de REPENTIGNY.

Aux 60,000 Anglais, M. De VAUDREUIL ne pouvait opposer que 45,000 hommes, en y comprenant les jeunes gens de 15 ans, et les vieillards de 50 ans. Nul secours ne venait plus de la France.

C'est en 1759 qu'eut lieu la première bataille d'Abraham, où les Anglais étaient deux contre un Français, 8,000 contre 4,000. MONTCALM y fut blessé mortellement au plus fort de la lutte, après avoir déployé un courage héroïque. WOLFE, lui-même, trouva une mort glorieuse dans son triomphe.

Nos annales de 1760 nous rappelle la *Bataille de Ste. Foye*, où Lévis bat les Anglais et venge l'honneur français. Lévis fait aussi le siège de Québec qui avait capitulé l'année précédente, mais l'arrivée d'une flotte anglaise le force de retraiter jusqu'à Montréal.

Enfin, il fallut céder. Trois armées anglaises, dont l'effectif se montait à plus de 20,000 hommes, étaient concentrées devant Montréal. Le valeureux Lévis songea un instant à les attaquer, mais, sur l'avis de son Conseil, M. de VAUDREUIL, devant des forces si imposantes, ne voulut pas laisser couler inutilement le sang et se décida de capituler.

Cette capitulation fut signée le 8 septembre 1760.

Nos Heroïnes

Nous n'avons pas eu que des héros ; ceux-ci ont été secondés par de vaillantes femmes, la gloire de leur sexe et de leur race. Citons outre celles déjà mentionnées, madame de la PELTRIE et les nobles filles qu'elle conduisit au Canada, les Hospitalières ; madame de VERCHÈRES, qui défendit contre les Iroquois un petit Fort, en 1690, et sa fille qui,

deux ans après, donna le même exemple de courage ; madame DRUCOURT, qui tira elle-même le canon au siège de Louisbourg ; madame de la TOUR, en Acadie. Hommage surtout à la Mère MARIE de L'INCARNATION !

II

Domination Anglaise

Il nous reste maintenant à rendre hommage aux hommes d'Eglise, aux hommes d'Epée, et aux hommes Politiques qui ont glorifié le nom canadien-français sous la domination anglaise.

Et d'abord, remercions le Clergé de ce qu'il a fait pour nous. Lorsque les nobles, lorsque les chefs français militaires et civils, quittèrent le sol canadien devenu possession anglaise, le clergé, lui, resta à son poste pour consoler et pour guider nos pères.

En 1774, l'insurrection américaine éclate, et après avoir fait de vains appels au Canada, elle envoie ses troupes envahir Ticondéroga, Crown Point, St. Jean, Chambly, Montréal et les Trois-Rivières. Sir Guy CARLETON fut heureux alors d'obtenir l'appui des Canadiens et de leur Clergé. En définitive, les Américains furent repoussés.

L'Acte de 1791 nous donna une nouvelle Constitution, en séparant notre territoire en deux provinces : le Haut-Canada et le Bas-Canada.

Les quatre premiers Orateurs de la Chambre d'Assemblée furent : L'honorable J. A. Panet, E. G. Chartier de Lotbinière, l'honorable L. J. Papineau, J. A. Vallières de St. Réal.

La Constitution de 1791 dura jusqu'en 1840. Durant cette période, les évêques et archevêques qui illustrèrent l'Eglise du Canada furent : à Québec, Nos Seigneurs Briand, d'Esclis, Hubert, Denaut, mais nous devons mentionner surtout Mgr. Plessis, successeur du précédent, l'une des plus grandes figures de notre histoire, et qui fut le premier archevêque de Québec, dès 1819. Durant cette même période, dès 1821, Mgr. Lartigue fut nommé évêque de Montréal. Mgr. Bourget lui succéda en 1840.

Sous sir George PREVOST, en 1812, 1813, 1814, guerre avec les Etats-Unis. En 1812 et 1813, défaite, sur tous les points, pour les Américains.

Les noms de *Châteauguay* et de *SALABERRY* appartiennent à 1813. Avec des forces imposantes HAMILTON s'était avancé jusque dans le cœur du pays et était à la veille de faire sa jonction avec Wilkinson. Retranché sur la rivière Châteauguay, de SALABERRY, avec ses trois cents voltigeurs canadiens, l'arrête et l'oblige à une fuite honteuse.

L'époque inaugurée par l'acte de 1791 se termine tristement, par les troubles de 1837 et 1838.

Cette résistance fut condamnée dès le début par un mandement de Mgr. Lartigue.

Ces dates font revivre le souvenir des combats de St. Denis et de St. Charles. Les patriotes se distinguèrent à St. Denis, par une victoire remarquable, et à St. Charles, par une résistance désespérée. Elles rappellent aussi le combat de St. Eustache et le nom du Dr Chénier qui y fut défait et tué. COLBORNE, surnommé le "Vieux Brulôt," livra aux flammes l'église, le couvent et le village de St. Eustache.

Condamnons les erreurs de ces patriotes ! mais rendons justice à la pureté de leurs intentions et à leur dévouement au pays.

L'Acte d'Union

En 1840, Union des deux Canadas. Elle dura jusqu'en 1867.

Durant cette période Mgr. Turgeon, puis Mgr. Baillargeon siègent sur le trône archiepiscopal de Québec, et l'on voit s'élever les deux évêchés, en 1852, des Trois-Rivières et St. Hyacinthe, avec NN. SS. Cook et Prince pour titulaires.

C'est aussi dans cette période que l'on voit figurer avec éclat, et avec honneur, pour notre race, les Lafontaine, les Taché, les Belleau, les Morin, les Parent, les Cartier, les Viger, etc., etc.

III

La Confederation des Provinces

D'illustres personnages ont, au milieu de nous, porté bien haut la gloire du Canada catholique ! mais la part qu'ils prennent dans les luttes du jour nous interdit de leur rendre l'hommage qui leur est dû.

Les Zouaves

Montréal, dans les jours de fête nationale, voit défilér dans ses rues un bataillon, débris d'un régiment unique dans le monde. La guêtre blanche aux pieds, le mollet enlacé, le képi sur l'oreille, le soldat de ce bataillon marchera, au pas, autour de son drapeau blanc doré à l'écu d'azur. Son uniforme bleu ciel, aux passements rouges, rappellera aux hommes de cœur un fait mémorable de l'histoire. Et tous, en le voyant passer, diront : « C'est le bataillon, morbleu ! des zouaves du bon Dieu ! »

Le Zouave ! Son allure est libre, sa démarche aisée, son front serein, sa figure réjouie, à l'ombre de sa devise : « *Aime Dieu et va ton chemin.* » Tout chez lui est du chrétien : le champ de son drapeau ; les couleurs de son costume ; sa démarche assurée, son regard élevé ; sa loi constante : *Aimer Dieu !*

Tout le monde s'en rappelle ; c'était en 1868. Une auguste voix avait poussé un cri de détresse par delà des mers ; un évêque, qui est aujourd'hui Ermite, a répété sur nos plages le cri de : *Dieu le veut !* L'écho de nos bois qu'ont traversés nos missionnaires, a fait retentir ce sublime mot de ralliement. La vieille foi de nos pères s'est manifestée grande et forte. Les campagnes ont répondu aux villes, et le sentiment national s'est dirigé vers la Ville Eternelle où s'est signée du sang des siens la protestation du petit fils aîné de l'Eglise.

Ah ! qu'ils sont sublimes, les élans d'un peuple chrétien qui réclame les droits de l'Eglise !

Qu'il est superbe, ce mouvement d'un père, jetant dans la mêlée le plus vaillant de ses fils, pour la défense d'un principe !!

Qu'il est divin le sentiment d'une mère, dénouant ses bras du cou de son enfant, pour le pousser à la bataille !!!

Aussi, en les voyant passer, là-bas, s'est-on demandé : quel est donc ce pays qui, de l'extrême Occident, envoie ses fils à la défense d'une cause ?

La France a ressenti remuer dans ses entrailles son ancour maternel. Elle a reconnu pour ses enfants ces croisés d'outre-mer. Elle a compris, elle, fille de St. Louis, la sublimité de cette mission.

Dans tous les pays que nos cinq cents zouaves ont traversés, on s'est pressé sur leur passage, et partout, sans égard aux formalités d'usage, on leur a dit : "Allez votre chemin."

Et ils ont entouré le Vatican. Et ils se sont battus sous les regards de Pie IX, représentant du Dieu des armées. Leurs aînés avaient vaincu, un contre dix. Mais, à la voix de leur auguste capitaine, tous ont remis, un jour de bataille, l'épée dans le fourreau.

Mourir, c'est peu pour la défense d'une cause ; mais il faut que cette cause soit sainte pour obéir au devoir qui commande de mettre bas les armes devant l'ennemi.

Ils sont revenus au pays le cœur broyé et l'âme inondée d'amertume. Mais tous ceux qui comprennent le courage, ont pesé leur sacrifice, et tout homme d'honneur a compris la sublimité de leur obéissance.

Ils sont répandus aujourd'hui dans toutes les classes de la société et ils sont restés zouaves. Ils ont changé leurs armes, mais leurs combats sont les mêmes : dans la magistrature, dans la politique, dans les professions, dans l'industrie, ils combattent, sous le regard de Léon XIII, pour le triomphe de la même cause : celle du Christ et de son Vicaire. Leur devise est toujours la même : *Aime Dieu et va ton chemin !*

Archeologie.

(Pour la Lyre d'Or).

TOMBEAU

DE

Mgr. De LAVAL,

PREMIER EVÊQUE DE QUÉBEC.

I.

C'est toujours pour un peuple religieux un devoir bien doux et bien consolant d'honorer la mémoire de ses anciens Pasteurs, au jour où la mort vient couronner leurs travaux et les mettre en possession du céleste héritage que leur ont mérité un dévouement sans bornes et la pratique de toutes les vertus chrétiennes.

L'histoire a su conserver le souvenir du respect que l'on a témoigné aux restes de Mgr de Laval, premier évêque de Québec, lors de son décès, qui arriva le 6 mai 1708.

Une lettre datée de Québec, 16 novembre 1708, que nous trouvons insérée dans le *Mercur* de Paris de la même année, laquelle résume les principaux faits qui se sont passés en Canada durant l'année, mentionne ce qui suit :

« Vers le mois de juin de cette année
« a commencé ici une maladie qui a emporté
« beaucoup de monde, plus de grandes person-
« nes que d'enfants..... Cette maladie porte
« avec elle les mêmes symptômes à peu près
« que la pleurésie.....

« Le plus illustre d'entre les morts de cette
« année, dans la colonie, est Mgr. de Laval-
« Montmorency, ancien et premier Evêque du
« Canada ; il est extrêmement regretté. Ce
« saint Prélat ayant voulu jusqu'à la fin de ses
« jours édifier son peuple et le troupeau qui
« lui avait été confié, assista le Vendredi
« Saint dernier à tout l'office dans sa cathé-
« drale ; et comme le froid était extraordinaï-
« rement piquant ce jour là, et le plus sensible
« qu'on ait jamais senti dans la Nouvelle
« France, à ce que disent les anciens du pays,
« il en fut saisi de telle manière, qu'un de ses
« pieds s'estant trouvé gelé, on voulut luy
« faire quelques incisions, ce qui luy causa une
« fièvre, qui au bout de quinze jours ou

« environ, nous l'enleva. Ce fut le 6 de May ;
 « il estait âgé de quatre-vingt-six ans. Il
 « avait été sacré Evêque de Petrée en 1659, à
 « Paris, à l'Abbaye Saint Germain des Prez,
 « par le Nonce du Pape, et fait Evêque
 « Titulaire de Québec (où il estait dès-lors) en
 « 1673.

« On peut dire que son convoi a esté une
 « espèce de triomphe, et que ses obsèques ont
 « esté célébrées avec toute la solennité que
 « l'on peut désirer. Il a esté porté sur les
 « épaules des Prestres et des Diacres par
 « toutes les Eglises de Québec, avant d'estre
 « déposé dans la Cathédrale. Chacun s'em-
 « pressait d'assister à un spectacle aussi lugubre
 « et en même temps aussi respectable ; tout le
 « monde le regrette comme si la mort l'avait
 « enlevé dans la fleur de son âge ; c'est que la
 « vertu ne vieillit point : pour moy qui ay goûté
 « plus d'une fois les charmes et la douceur de
 « sa conversation, j'ay esté touché autant que
 « qui que ce soit de la perte d'un si grand
 « Prélat. On remarque qu'il y avait près de
 « cinquante ans qu'il estait au Canada : avant
 « d'estre promu à l'Episcopat, il avait esté
 « grand Archidiaque d'Evreux ; et on le
 « connaissait alors en France sous le nom
 « d'Abbé de Montigny.....

« Le corps du vertueux et saint Evêque a
 « esté mis dans un cercueil de plomb, et
 « enterré au milieu du sanctuaire de la Cathé-
 « drale. Voicy ce que l'on a gravé sur son
 « tombeau, au-dessus de ses armes qui sont de
 « *Montmorency, l'éen de Laval en Abyssie :* »

Cy Git

MGR. FRANÇOIS DE LAVAL MONTMORENCY,

*Premier Evêque et Fondateur du
 Séminaire de Québec.*

Il est mort le sixième May de l'année

Mil sept cent huit,

*La quatre-vingt-sixième de son âge,
 La cinquantième années de son Sacre.*

La mémoire de ses vertus,

Et de ce qu'il a fait

Pour augmenter la Foy,

Dans la Nouvelle France,

N'y mourra point,

Tant que la Religion Catholique

Y subsistera.

Requiescat in Pace.

II

Quarante ans plus tard, le 24 septembre
 1748, après que certains travaux d'agrandisse-

ment de la Cathédrale eussent été terminés,
 Mgr. de Pontbriand fit faire l'exhumation du
 corps de Mgr. de Laval, en même temps que
 celle de feu Mgr. de l'Aube-Rivière, et les fit
 placer et inhumer dans le même ordre qu'ils
 étaient auparavant, savoir : le corps de Mgr. de
 Laval du côté de l'Evangile, et celui de Mgr.
 de l'Aube-Rivière du côté de l'Épître, trente
 pieds plus haut, afin qu'ils se trouvassent à un
 pied et demi au-dessous de la première marche
 du grand autel, au milieu du chœur de l'église
 nouvellement bâtie, et dans la nef de laquelle
 ils se seraient trouvés, s'ils n'eussent été
 relevés.

III

Transportons-nous maintenant, par la pensée,
 à cent vingt-neuf années plus tard, au 19
 septembre 1877, où nous voyons qu'à la suite
 de certains travaux d'excavation pratiqués
 dans le sol sous le sanctuaire de la Basilique de
 Québec, on y fit la découverte du cercueil
 renfermant les ossements de feu Mgr. Fran-
 çois de Laval-Montmorency.

Ayant été informé de cette découverte,
 Mgr. l'Archevêque Taschereau se hâta à se
 rendre sur les lieux pour en constater le fait, et
 Sa Grâce ordonna qu'il en fut dressé un
 procès-verbal.

Voici l'inscription qui se trouvait sur le
 cercueil :

HIC JACET

D. D. FRANCISCUS DE LAVAL
 PRIMUS QUEBECENSIS EPISCOPUS
 OBIT DIE 6^o MAII
 ANNO SALUTIS MILLESIMO
 SEPTINGENTESIMO OCTAVO
 ETATIS SUE OCTOGESIMO SECTO
 CONSECRATIONIS QUINQUAGESIMO.
 R. I. P.

Que nous traduisons comme suit :

*Ici repose l'Illustrissime et Révérendissime
 François de Laval, premier Evêque de
 Québec, décédé le 6 mai de l'année de notre
 Salut 1708, dans la 86e année de son âge et la
 50e de sa Consécration.*

Qu'il repose en paix !

IV

Comment se fait-il,—dira le lecteur,—que
 cette dernière inscription, en langue latine, ait
 remplacé celle publiée par le *Mercurio Fran-
 çais*, et telle que ci-dessus reproduite ?

Quoique ne possédant aucun renseignement
 sur la question, nous croyons que cette der-

nière inscription latine a dû remplacer, en 1748, celle qui se trouvait sur le cercueil, lors du décès du vénérable Prélat, et que cela a dû se faire par l'ordre de Mgr. de Pontbriand, alors Evêque de Québec.

Quoiqu'il en soit, nous devons considérer ces deux Inscriptions comme officielles, et supposer que l'une a dû remplacer l'autre, lors de la première exhumation.

Ajoutons, pour terminer, que la glorieuse solennité de la translation des restes de Mgr. de Laval, pour la seconde fois, eut lieu le 23 mai 1878, et que cette lugubre cérémonie est restée à jamais gravée dans tous les cœurs.

Il fut également résolu que le corps de Mgr. de Laval serait déposé dans la Chapelle du Séminaire de Québec, où un monument en marbre serait élevé pour en commémorer le souvenir.

Voici l'inscription qu'on y a fait graver :

D. O. M.
HIC JACET
BEATORUM RESURRECTIONEM EXPECTANS
RR. IN CHRISTO PATER DD. FRANCISCUS DE MONTMORENCY
LAVAL, PRINUS QUEBECENSIS EPISCOPUS ;
QUI
NOBILISSIMA STIRPE ORIUNDUS,
NEQNŒN PŒCLARIS INGENII DOTIBUS ET ANIMI PŒDITUS
QUŒM EI FORTUNATISSPES VITÆ IN GALLIA PŒFULGORET,
OMNIBUS MUNDANIS SPŒTIS HONORIBUS,
DULCISSIME SUE PATRIE VALEDIXIT,
UT FIDEM ADHUC IN UMBRA MORTIS SEDENTIBUS NUNTIARET,
VOLUNTARIUS EXSUL LONGINQUIS IN HISCE TERRIS ;
UBI,
POSTQUAM FONDAMENTA POSUIT CANADENSIS ECCLESIE
QUE TOT ECCLESIAŒUM JUGITER FECUNDA MATER EXISTIT,
ET EXCOLENDE JŒF. ANŒTI SEMINARIUM INSTITUIT ET
DOTAVIT ; INNŒMENS INDEFESSUS LABORIBUS,
NEC UNQUAM REPETITIS CALAMITATIBUS IMPAR,
PROPTER HEROICAS VIRTUTES TUM COEVIS, TUM POSTERIS
EXEMPLAR EXTREMUM DEO REDDIDIT SPIRITUM,
DIE VI MAII, ANNO DOMINI MDCCVIII
ÆTATIS SUE OCTOGESIMO SEXTO ;
CŒJUS
RELIQUE IN BASILICA QUEBECENSIS PRIMUM RECONDITÆ,
TANDEM EX IPSIUS VOTO ET PŒSCRIPTIS,
CUM MIRABILI UTRIUQUE CLERI ET POPULI CONCURŒ,
DIE XXIII MAII ANNO DOMINI MDCCCLXXVIII :
IN HOCCE SEMINARI QUEBECENSIS SACRAMENTUM
MISSIŒORUM CURA FILIORUM,
TRANSLATE SUNT.
R. I. P.

HOMMAGE

AU

HÉROS DE CHATEAUGUAY

Le 27 juin 1880, dans la paroisse de Beauport, eut lieu l'inauguration de la tablette commémorative du Colonel Charles de SALABERRY, le héros de Châteauguay, au manoir où il naquit le 18 novembre 1778.

Le marbre porte l'inscription qui suit :

ICI

NAQUIT LE 18 NOVEMBRE 1778,
Charles M. de Salaberry, C. R.
HEROS DE CHATEAUGUAY
24 Juin 1880.

Bibliographie.

(Pour la Lyre d'Or.)

Le Guide du Colon Français, Belge, etc.—
Brochure de 184 pages, avec Illustrations,
publiée par M. STANISLAS DRAPEAU,
Ottawa, 1888.

Tel est le titre d'une brochure très intéressante et très instructive que vient de publier M. Stanislas Drapeau. C'est en partie un résumé statistique de nos industries, de notre commerce, de nos ressources agricoles, minières, forestières, etc.

Ce livre est destiné à encourager l'immigration européenne, et nul doute que la perfection et l'intérêt de cet ouvrage atteindront le but proposé. Déjà notre représentant à Paris, l'Honorable monsieur Hector Fabre, a écrit une lettre très flatteuse à l'auteur sur la valeur de ce travail, et lui a demandé, de plus, quelques milliers d'exemplaires de cette brochure, pour qu'on la distribue en Suisse, en Belgique et particulièrement en France, où les avantages offerts aux colons deviennent plus évident de jour en jour.

Le colon désireux de venir s'établir au Canada, ne pourrait avoir un livre à sa disposition qui contient plus de renseignements sincères et indiscutables, que ceux offerts dans la publication de M. Drapeau.

Les populations des cités, des villes et des principaux villages du Canada ont été attentivement compulsées, d'après les chiffres des derniers recensements, et celui qui voudrait faire un tableau comparatif de la marche de la population, trouverait là de quoi satisfaire la curiosité la plus difficile et la plus exigeante.

M. Drapeau s'est particulièrement appliqué à faire ressortir les immenses avantages que nous pourrions retirer de nos mines si riches et si communes, si elles étaient exploitées avec application et avec de plus grands capitaux. Le plan de l'auteur a un double but : celui d'amener des colons dans notre pays et celui de faire connaître nos immenses richesses qui ne sont exploitées qu'à demi ou pas du tout.

Il fait grandement plaisir en parcourant cette publication de voir quel soin et quelle attention, l'auteur a apportés dans la description de la vallée du Lac Saint-Jean et de la vallée du Lac Témiscamingue ; ces deux extrémités de la Province de Québec, destinées plus tard à rivaliser avec les fertiles prairies du Manitoba.

Déjà la vallée du Lac Témiscamingue est passablement connue en France, mais cette

brochure ne saurait manquer de répandre une lumière incontestable sur une infinité de détails ignorés jusqu'à ce jour. Nul doute, qu'avant longtemps, les effets de cette publication se propageront dans les centres susceptibles de nous amener des colons, qui viendront demander les avantages nombreux que notre pays promet aux hommes laborieux et actifs.

A part les différents côtés instructifs de cette brochure, il y a aussi les côtés attrayants. A peu près une centaine d'illustrations sont disséminées dans le corps de ce livre. Ces gravures, après tout, parlent éloquemment en faveur des progrès rapides que plusieurs de nos villes les plus importantes ont subis. Sur une page nous apercevons Toronto, appelé alors Yorktown, et l'édifice le plus en vue de cette gravure est un vieux moulin à vent, dont les ailes semblent totalement déplumées; sur la page opposée nous voyons Toronto en 1887, renfermant aujourd'hui une immense étendue de maisons, des cheminées de plusieurs manufactures, des clochers d'églises, des tours d'édifices publics, un port rempli de vaisseaux à vapeurs de toutes dimensions, etc., etc.

Quand on constate que cette transformation s'est opérée dans un demi siècle, les européens pourront se dire que les sauvages du Canada ne sont pas aussi sauvages qu'ils le pensaient. Winnipeg, représenté en 1850, et Winnipeg en 1887, indique encore des développements plus extraordinaires et plus prompts.

Somme toute, ce travail est un des plus complets et des plus riches en renseignements, publiés dans notre langue, à n'importe quelle époque. Personne plus que M. Drapeau ne pouvait mener à bonne fin et si promptement, une œuvre aussi complexe et aussi étendue que celle-là. En publiant ce livre, M. Drapeau nous a donné une nouvelle preuve de son infatigable activité, et il a prouvé comme toujours, qu'il est l'un de nos plus ardents patriotes, lorsqu'il s'agit de parler de notre pays.

NAPOLEON CHAMPAGNE.

OTTAWA, 29 mai 1888.

La Baie d'Hudson et son Déroit.—Brochure de 54 pages, par G. F. BAILLIARGÉ, Sous-Ministre des Travaux Publics du Canada. Imprimée à Joliette, P. Q., mai 1888.

Nous avons reçu avec intérêt cette nouvelle publication, si remplie de renseignements intéressants et précieux.

Comme le dit l'auteur, dans la Préface : « Les Canadiens ne connaissent pas assez le Canada; la connaissance de la géographie de

son pays fait cependant partie de ce que l'on doit à l'amour de sa patrie. . . . »

« Le Canada renferme des millions et des millions à exploiter. Il faut savoir où est notre richesse, sinon les étrangers seront les premiers rendus, c'est du reste ce qui se fait déjà.

« Le déroit et la Baie d'Hudson font partie des régions inconnues qui méritent le plus d'attirer notre attention.

« Il ne s'agit point de chercher ici les fleurs de la littérature. Nous avons visé surtout au côté pratique. Quant aux renseignements donnés, ils sont exacts. »

On parle fortement aujourd'hui d'étendre les limites de la province de Québec jusqu'à la baie d'Hudson : raison de plus pour s'instruire sur cette partie du pays.

La *Lyre d'Or* a eu occasion déjà de parler de cette contrée à propos de l'expédition du Lieut. Gordon, et du projet conçu de l'érection d'un chemin de fer allant à la baie d'Hudson, et aussi des chances de succès qu'offre la navigation dans ces parages, les esprits sérieux peuvent consulter cette brochure avec profit, car les renseignements qu'elle renferme sont nombreux, intéressants et de la dernière exactitude.

On peut se procurer cette brochure chez M. Guillaume, libraire, rue Sussex, Ottawa. Prix : 10 centins.

La Tribune Sacrée.—Recueil de Sermons, Prônes, Homélie, Allocutions, Panégyriques, etc.—Lyon, mai 1888.

Recueillir les saintes paroles des Apôtres, les incarner vivantes dans un livre pour les transmettre à la postérité : tel est le but que, pendant vingt années (de 1845 à 1865), la *Tribune Sacrée* s'est donné mission de remplir.

On vient de réimprimer, en France, cette précieuse collection, laquelle offre aux Ecclésiastiques tout ce que la *Chaire Sacrée* a fait entendre de plus remarquable durant cette brillante période.

Outre les travaux les plus importants des professeurs des Facultés de théologie et les graves questions traitées dans les congrès catholiques européens, la *Tribune Sacrée* renferme les chefs-d'œuvres oratoires de LL. EE. les Cardinaux de Bonald, Donnet et Giraud; des SS. Angebeault, Berteand, Buissas, Chalendar, Cœur, Darboy, Dupanloup, Freppel, Lecourtier, Mabile de Marguerie, Mermillod, Parisis, Pie, Plantier, Sibour, etc. Des RR. PP. les Abbés Félix, Lacordaire, Ravignan, Ventura, Bantain, Boyle, Brunet, Caussette, Combalot, Deguerri, Deplace, Devrais, Du-

quesnay, Lefebvre, Michon, Millet, Milleriot, Mingard, Monjardet, Pintaud, Souillard, etc.

En un mot, la *Tribune Sacrée* est pour le Clergé la plus haute et la plus féconde école de prédication.

Cette collection, composée de 23 volumes, grand in-8, de 550 à 850 pages, chaque volume, se termine par un volume de *Tables générales*, coordonnées avec le plus grand soin, et permettant de consulter sans peine ces innombrables et précieux documents. Elles se divisent ainsi :

1o. *Table analytique* des matières, donnant par ordre alphabétique les titres de toutes les Pensées, Questions, Points de dogme, etc., etc.

2o. *Table chronologique*, désignant dans l'ordre de l'année ecclésiastique les Sermons, Homélie, Prônes applicables à chaque Dimanche et Fêtes de l'Église.

3o. *Plans de Retraites* paroissiales, pascales, et des Congrégations diverses, avec l'indication des sujets qui conviennent à chaque genre de retraite.

4o. *Un Cours complet d'instruction religieuse*, dans un ordre méthodique, et d'après le plan adopté par le Concile de Trente.

5o. Puis, une *Table alphabétique* des noms des orateurs sacrés.

* * *

L'administration de la *Lyre d'Or* se chargera de faire venir d'Europe cette importante publication, dont le prix de la collection entière, s'élèvera entre \$36 à \$40, tous frais compris jusqu'à Ottawa.

Le Prêtre. — Opuscule de propagande et d'hommage au sacerdoce — Bordeaux, mai 1888.

Sous ce titre laconique, vient de paraître à Paris une courte notice très propre à intéresser l'esprit, tout en rendant hommage au sacerdoce. Plusieurs Evêques encouragent la diffusion de cette brochure.

Voici les premières lignes de ce cri d'amour pour le prêtre :

Salut, Prêtre de Jésus-Christ !

Salut, Roi et Père de nos âmes !

Salut, Soleil des peuples !

Salut, source intarissable de vie !

Salut, merveille des merveilles !

Salut, enfin, chef-d'œuvre du divin amour !

« Oh ! que le prêtre est quelque chose de grand ! s'écriait le saint Curé d'Ars.

« Le Prêtre ne se comprendra bien que dans le ciel. . . . Si on le comprenait sur la terre, on mourrait, non de frayeur, mais d'amour. »

Je te comprends assez, Prêtre du Seigneur,

pour t'aimer d'un amour qui n'a rien de terrestre. Je te comprends assez pour être prêt à donner pour toi jusqu'à la dernière goutte de mon sang. Je te comprends assez pour baiser la poussière foulée par tes pieds. Je te comprends assez pour te défendre contre l'enfer, contre le péché, contre le monde, et contre toi-même. Je te comprends assez pour crier aux chrétiens, mes frères, de t'aimer du même amour qu'ils aiment Jésus-Christ !

* * *

L'administration de la *Lyre d'Or* se chargera de faire venir cet opuscule, pour propagande, aux conditions suivantes : 100 exemplaires, pour \$1.00 ou \$5.00 le mille, tous frais compris.

Le Pardon du Moine, par Raoul de NAVERY. — Un vol. in-12. Prix : 3 francs.

L'Espagne artistique et catholique du temps de Philippe IV revit tout entière dans *le Pardon du Moine*. L'histoire émouvante d'Alonzo Cano, le Michel-Ange espagnol, dont une catastrophe horrible brisa le bonheur et la vie, et qui, désabusé de tout, alla ensevelir sa gloire dans un monastère, se déroule dans ces pages animées d'un grand souffle d'inspiration. Une prodigieuse habileté de mise en scène, les connaissances très-rares de critique d'art dont l'auteur fait preuve dans ce livre, placent *le Pardon du Moine* au nombre des meilleurs ouvrages de M. Raoul de NAVERY.

Le Cloître-Rouge, par Raoul de NAVERY. — Un vol. in-12. Prix : 3 francs.

Le Cloître-Rouge fut en Belgique un de ces monastères où se conserva pieusement avec la foi le goût des lettres et des arts. Par une singulière et providentielle destinée, trois hommes qui furent à la fois les favoris de Charles le Téméraire, Gaspar Othuys, Hugo van Goës et Hanling, virent achever dans le cloître des vies qui semblaient, au début, privilégiées entre toutes. Jadis, l'homme dont la félicité semblait brusquement dans une catastrophe inattendue ne songeait pas au suicide. La foi, source de toute consolation, le poussait vers le cloître. Hugo van Goës, qui connut l'amitié des princes, l'enivrement de la gloire, les faveurs de la fortune, alla demander au Cloître-Rouge le calme et la résignation. Le style de l'auteur prend, dans cet ouvrage, une couleur locale d'un goût très-fin ; pour écrire un livre pareil et dans une telle forme, il faut beaucoup savoir, et M. Raoul de Navery n'est pas seulement un romancier, il devient, quand il lui plaît, un critique d'art, un érudit, un historien.

Collaboration.

(Pour la *Lyre d'Or*.)

A PROPOS

DE LA

LYRE D'OR.

Dans sa revue des « Revues, » le *Canada-Français*, (livraison de Mai,) fait une petite malice bien inoffensive en elle-même, à sa sœur-jumelle la *Lyre d'Or*. On semble trouver que le titre que cette Revue a apposé à son frontispice est un peu ambitieux. Il est vrai que le comité de collaboration n'a pas sur sa liste des écrivains aussi érudits que ceux du *Canada-Français*.

Mais, tout de même, je ne crois pas que dans les écrits qui sont généralement considérés comme soignés et irréprochables, il s'imprime dans la *Lyre d'Or* des incongruités comme celle qu'il y avait dans la nécrologie de Mgr. Dominique Racine, que l'administration du *Canada-Français* a publiée et placée au commencement de sa livraison de Mai.

L'administration du *Canada-Français* écrit que l'illustre prélat, dont nous venons de déplorer la mort prématurée, est regardé comme le FONDATEUR de la *Région du Lac St. Jean*.

On ne peut discuter son titre de protecteur des colons du Lac St. Jean; on ne peut nier qu'il ait été leur interprète, leur défenseur, leur promoteur. Mais qu'il a été le FONDATEUR de la région du Lac St. Jean! c'est une chose contre laquelle je proteste au nom de la justice et du bon sens.

A tout seigneur, tout honneur. A chacun son dû!

Et c'est pour rendre justice à Dieu qui a créé et fondé le Lac St. Jean et sa région que je fais remarquer la fausse impression que l'administration du *Canada-Français* a voulu donner à ses lecteurs.

Comprenons-nous :

C'est Dieu qui a fondé le Lac St. Jean et sa région, et c'est Mgr. Dominique Racine qui a fondé le diocèse du Lac St. Jean.

A l'avenir, il sera mieux de ne pas critiquer les titres que les revues-sœurs (*jumelles ou non*) auront voulu choisir, quel qu'ambitieux qu'ils puissent paraître, de peur que dans votre prochaine livraison vous ne fassiez fonder l'univers à Adam et Eve.

Pointe à Lacaille,
10 Mai, 1888.

LAURENT.

(Pour la *Lyre d'Or*.)

La Gaspésie.

SOUVENIRS.

De tous les endroits que j'ai habités, ici et en dehors du pays, pas un ne me rappelle d'aussi beaux souvenirs que cette partie reculée du Canada, située en face du golfe dont l'espace, vers l'est et le nord, n'est borné que par l'horizon. L'été et durant quatre mois de la belle saison, ce coin favori, cet enfant gâté de la Nature grande et sauvage, devient sans conteste l'endroit le plus charmant que Dieu ait créé pour réjouir l'œil de l'homme. Si la Gaspésie se nommait la Suisse, ou la baie de Naples, ou l'Italie, il n'y a pas de doute que tous nos compatriotes voudraient la parcourir en tous sens, y aspirer à pleins poumons l'air si pur de ses bords enchanteurs; chacun voudrait voir cette merveille de la création fantastique appelée le *Rocher Percé*; on voudrait aller se promener, le soir, sur le promontoire qui fait face à ce rocher curieux, le Mont-Joli, lorsque la lune argente de ses rayons la mer qui vient caresser de son doux murmure le pied de la falaise; on voudrait faire l'ascension du mont Sainte-Anne, autre sentinelle qui se dresse en arrière du village et dont le sommet offre le point de vue le plus ravissant qu'il soit possible de désirer.

Kalm, le naturaliste suédois, qui visitait le Canada en 1749, disait à son ami intime, M. de la Galissonnière, gouverneur par intérim de la Nouvelle-France: — « Voir Québec et mourir. » D'autres: ont dit avant Kalm — « Voir la baie de Naples et mourir. » Quant à moi, je dis avec confiance et sans crainte d'être démenti: — « Voir la Gaspésie et mourir. »

En attendant que je puisse donner aux lecteurs de la *Lyre d'Or* une description de quelques-unes des beautés naturelles de la Gaspésie, qu'il me soit permis de leur raconter un incident remontant au moins à un quart de siècle et marqué au coin de la couleur locale de cette époque. C'est un épisode du genre humoristique: à plus tard quelque chose de plus sérieux.

Je venais d'être nommé inspecteur des écoles du comté de Gaspé, formant un circuit de 50 lieues, dont la moitié était « sans chemin ni chemin. »

Ma première visite devait se faire à la Pointe-à-Genièvre, localité que les aimables et

politiques Jersiais ont surnommée Newport. J'avais prévenu tous les commissaires et syndics d'école que, à tel jour, je serais à tel ou tel endroit.

Il y avait, à l'époque dont je parle, une seule école à la Pointe-à-Genièvre et elle était sous la direction d'une fille fort remarquable par la légèreté du bagage renfermant ses connaissances pédagogiques. Gaspé n'avait pas alors de bureau d'examineurs, et y en eût-il eu un ou deux des plus complaisants que la pauvre fille n'aurait certainement pas obtenu un brevet même de troisième ordre. Cette institutrice, sentant probablement son indigence littéraire, voulut au moins remplacer par des démonstrations, des décors, du chant, etc., le vide de ses connaissances en pédagogie.

Elle avait donc fait baliser le sentier menant à la maison d'école, tout comme pour la visite d'un évêque; il y avait des banderoles aux couleurs flamboyantes, et, à l'intérieur, un fauteuil au-dessus duquel on avait accroché un baldaquin formé de toile à voile et sur lequel courait du papier à franges. Tout autour, de jeunes sapins portant des lambeaux de flanelle rouge. C'était beau et aux couleurs locales d'alors. Ce n'était pas encore tout.

La maîtresse d'école avait appris à ses élèves un cantique . . . je ne dirai pas bien approprié, comme on va le voir; mais elle, la bonne âme, elle l'avait choisi comme ça et sans penser à rien de plus. Peut-être croyait-elle aussi, dans sa profonde candeur, que tout cantique pouvait faire l'affaire pour la visite d'un inspecteur d'école.

J'arrive donc et je me rends, escorté d'un commissaire, au milieu de deux rangées d'arbres improvisés. On ouvre la porte et nous entrons. Les petits garçons font un profond salut; les petites filles tirent leurs plus belles révérences, puis, aussitôt, ils entonnent sur un ton nasillard et avec cinq bémols à la clef, le cantique suivant:—« Le voilà! l'agneau si doux, » etc.

Un autre, plus prétentieux que moi, eût prit l'agneau si doux pour lui; je le passai modestement au commissaire qui m'accompagnait. C'était raide tout de même, cet agneau si doux, pour lui comme pour moi, je vous l'assure.

A. RICHARD.



(Pour la Lyre d'Or.)

LE PREMIER MAIRE DE QUEBEC.

Le Conseil Supérieur venait d'être créé, par un édit de Louis XIV en avril 1663.

Le gouverneur, l'évêque et le premier dignitaire ecclésiastique avaient été nommés pour remplir ces importantes fonctions. Mais ils devaient s'adjoindre cinq autres conseillers. D'amples pouvoirs étaient concédés par le Roi à ce conseil souverain, dont la juridiction s'étendait à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières. Le Roi leur accordant le privilège de s'enquérir des Causes Civiles et Criminelles pour en juger en dernier ressort, selon les lois et ordonnances françaises. Le Conseil réglait la dépense des deniers publics, disposait de la traite des pelleteries avec les sauvages et du trafic en général. Toutes les questions de police, publiques et privées étaient confiées à sa garde. Il nommait les greffiers, notaires et tabellions, sergents et autres officiers de justice.

Ces pouvoirs assez étendus s'étendaient jusqu'aux institutions municipales. De fait, le Conseil Souverain qui avait tenu sa première séance le 18 septembre 1663, s'occupait deux jours plus tard de la création à Québec d'une corporation ou Conseil-de-ville. Les affaires de la ville avaient été administrées jusqu'en 1661 par des syndics élus par les contribuables. Mais le gouverneur s'étant alors montré hostile à cette institution, on ne fit plus d'élection de syndicat; voyant que cet état de choses tout à fait anormal ne pouvait pas durer sans nuire à l'intérêt public, le procureur-général adressa un réquisitoire au Conseil Souverain. Celui-ci se mit aussitôt à l'œuvre, et il lança en date du 20 septembre un « Arrêt ordonnant une assemblée générale des habitants de la ville de Québec, pour procéder, en présence du dit conseil, à l'élection d'un Maire et de deux Echevins. »

Cette assemblée, convoquée pour le 30 septembre, n'eut lieu que le 7 octobre. La veille, le Conseil avait résolu de faire afficher que cette réunion aurait lieu à l'issue de la grand-messe, dans la chambre du Conseil. M. Jean-Baptiste LeGardeur, sieur de Repentigny, fut élu maire, et Jean Madry, chirurgien, Claude Charron, marchand, reçurent la pluralité des voix comme Echevins.

Trois jours après, le nouveau maire et l'échevin Madry comparurent devant le gouverneur de Mézy, l'évêque de Pétrée et Rouer de Villaray, pour prêter le serment de fidélité en l'exercice de leurs charges. Le sieur Charron, qui était absent, fut intimé de comparaître au premier jour pour prêter le serment d'office.

Cette création ne fut pas du goût de tout le monde. Il ne pouvait en être autrement, car la zizanie régnait en souveraine dans la petite communauté de Québec. Le Conseil Supérieur ne fut point à l'abri des dissensions intestines et, cédant bientôt aux instances de plusieurs habitants, il décréta l'abolition de cette corporation municipale qu'il ne faisait que d'établir. Il est vrai que l'attitude des nouveaux élus contribua pour beaucoup à cette détermination hâtive. Le maire et les deux échevins montrèrent de la répugnance à exercer les devoirs de leur charge. D'un autre côté le pays était trop peu peuplé pour exiger un aussi grand nombre d'officiers publics. C'était compliquer la machine administrative jusqu'à l'excès.

M. de Repentigny n'ayant pas caché son intention de démissionner devant le Conseil Souverain, celui-ci n'hésita pas un instant, et le 14 novembre de la même année, il ordonna que, « sans avoir égard à la dite élection d'un maire et de deux échevins, laquelle était révoquée, il serait procédé à l'élection et nomination d'un syndic, et qu'à cet effet affiches en seraient faites pour le dimanche suivant. »

Le premier Conseil de ville de Québec avait vécu. Les sieurs Charron et Madry rentrèrent dans la vie privée.

Charron est mentionné dans le *Journal des Jésuites* comme ayant été prêt d'être assassiné par deux de ses serviteurs, à son habitation de l'île d'Orléans. Il fut blessé à la gorge d'un coup de pistolet, le 29 avril 1653. Le 7 mai, les deux coupables furent pris : l'un, Pascal Pasquier fut pendu, et l'autre fit l'office de bourreau.

Charron avait épousé en seconde nocces Elizabeth Damours, fille aînée de Mathieu Damours, seigneur des Chaufoirs, le père de madame Louis Théandre Charles de Lotbinière, et pendant longtemps membre du Conseil Supérieur.

Jean Madry périt noyé le 26 juillet 1669. Il était parti de Québec avec un soldat du Fort, nommé Louis Lamontagne, pour aller aux Trois-Rivières, et tous deux furent engloutis dans le fleuve. Madry fut inhumé dans le cimetière des pauvres.

On ne parvint à l'élection d'un syndic qu'une année après : dans la personne de M. Jean LeMire. Le 10 mars 1667, le même personnage fut de nouveau nommé à ce poste

important, dont Colbert désapprouva plus tard la création. Cependant le grand ministre de Louis XIV ne crut pas devoir l'abolir.

Je trouve les noms de Mathurin Langevin dit Lacroix et d'Urbain Baudreau dit Graveline comme syndics. Il est difficile de dire s'il y en eut d'autres.

LeMire était maître-charpentier et il avait épousé, en 1653, Louise Marsolet, fille de Nicolas, venu à Québec à l'âge de douze ans avec Champlain.

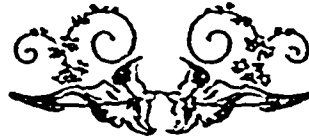
Jean Madry était chirurgien de profession. En avril 1658, il avait été nommé maître barbier-chirurgien par François de Bonnoir, premier barbier et chirurgien ordinaire de Sa Majesté, avec juridiction sur tous les lieux, villes, villages, bourgs, bourgades, sous l'obéissance du Roy. Ce témoignage de confiance lui aurait été accordé à cause de sa suffisance, loyauté, prud'homme, capacité, fidélité et expérience en l'art de chirurgie. C'était donc un personnage important dans la colonie.

Jean-Baptiste LeGardeur, sieur de Repentigny, était fils aîné de Pierre LeGardeur de Repentigny, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-France. Il était marié à Marguerite Nicolet, dont il eut vingt enfants. La mère de celle-ci fut Marguerite Couillard, fille de Guillaume Couillard, et le père Jean Nicolet, dont le nom est resté célèbre comme interprète.

Il laissa une postérité remarquable. Les sieurs de Repentigny et d'Arpentigny (Pierre) d'Alonceau ou d'Alençon (Michel), de Montesson (Alexandre), de St. Pierre (Paul) et de Croizille (Charles) firent honneur à la famille LeGardeur. Jean-Baptiste, un autre de ses enfants, eut l'intendant Talon pour parrain.

La famille LeGardeur : joué un beau rôle dans l'histoire de notre pays.

N. E. DIONNE



Recreations

(Pour la *Lyre d'Or*)

LECON D'HISTOIRE.

Deux hommes se rencontrent en face d'un mur que des ouvriers sont occupés à démolir.

— Jacques, dit l'un d'eux, ceci est une maison du temps des Français.

— Quels Français ?

— Les Français, quoi !

— Je vois : il y avait des Français dans cette maison.

— Des Français ! mais il y en avait partout !

— Tien ! tien ! Qu'est-ce qu'ils faisaient donc ?

— Ils faisaient comme nous.

— Qui, nous ?

— Les Canadiens.

— Comme font les Anglais aussi ?

— Non, car les Anglais sont des Anglais.

— Mais je te demande, Philippe, pourquoi il y avait tant de Français par ici en ce temps-là ?

— Mais non d'une pipe, c'étaient nous-mêmes qui étions les Français !

— Ça, c'est incompréhensible.

— Les Français étaient les maîtres du Canada.

— Les Anglais les laissaient donc faire ?

— Mais, Oui ! Les Anglais ne sont pas des Canadiens.

— Je le sais bien, mais tu m'embrouilles.

— Il n'y avait pas d'Anglais en Canada.

— Où étaient-ils ?

— En Angleterre.

— Ah ! fort bien, je vois ; ils ne s'étaient pas encore avisés de traverser la mer en baudes.

— Justement.

— Alors, quand ils sont venus. . . .

— Quand ils sont venus, les Français sont partis en partie, et en partie ils ne sont pas partis.

— Ça je n'y comprends rien, Philippe.

— C'est pourtant bien clair !

— Ce qui me surprend, ce sont les Canadiens.

— Eh ! voilà ! Les Français c'étaient nous. C'est pour cela que nous sommes des Canadiens.

— Onais ! Pour le coup, c'est cela ! Tout juste. Je gage que c'est cela !

— Sans doute. Tout dépend de la manière de l'expliquer.

— Oui-dà, oui-dà ! Qui se serait figuré la chose ? Je n'y avais jamais pensé.

— Moi, j'y pense assez souvent.

— T'as qu'à voir comme c'est singulier !

Mettez cette conversation en musique et chantez-la sur la *Lyre d'Or*.

BENJAMIN SULTE.

(Pour la *Lyre d'Or*.)

ROUGE ET BLEU

Je demande pardon à mon ami Sulte si, pour une fois, il m'arrive d'exhumer une vieille pièce de vers que j'ai trouvée parmi une liasse de vieux journaux. Je crois avoir raison de compter sur son indulgence d'autant plus « qu'une fois n'est pas coutume. »

En 1857, au moment où les deux partis politiques qui portaient les couleurs ci-dessus désignées, se disputaient avec le plus d'ardeur la direction des affaires du Canada, M. A. R. Duberceau (croyons-nous, le nom étant à demi effacé sur l'original,) fit une pièce de vers qui se lit encore assez bien, quoiqu'elle ait trente ans d'existence, et que la scène politique se soit notablement modifiée dans l'intervalle.

* * *

UN RÊVE IMITÉ.

Je rêvais cette nuit, que de mal concevoir,
Côte à côte d'un lit on se'avait inhumé ;
Mais que ne pouvant pas souffrir ce voisinage,
En qualité de lit, je lui tins ce langage :
" Retourne-toi, mon lit, va pointer loin d'ici,
Il ne t'appartient pas de te rapprocher ainsi,
Tu seras le démocrate à cent lieues à la ronde."
— " Soigner, répondit-il, on n'est plus dans le monde
C'est le lit et le lit ne peuvent s'écarter,
Ici fait malgré soi, conservateur rester ;
Là-haut, chacun de nous à part, faisant sa route,
Il n'en est pas de même au pays qu'on habite.
Le gouvernement veut que le lit soit tout seul
A côté du lit, il est sur le même rang,
Et que le conservateur, si dominant dans le monde,
Fait du conservateur, repose dans la tombe.
Le lit et le lit, le lit, le lit, l'avenir,
Après de la Patrie, en paix pourront dormir ;
Et le National, seule démocratie,
En tout point de journal suivra la politique."

Ces vers n'ont probablement jamais été publiés. Je les donne tels qu'ils.

ED. AUBÉ.

Agriculture.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ET

LA ROUTINE.

Rien ne rend si manifeste l'usage de ces instruments que la rareté de la main d'œuvre, pour maintenir le travail agricole au niveau des besoins actuels de la production agricole à bon marché; partout on éprouve le besoin d'une transformation sous ce rapport; il n'y a que l'insouciance et un faux calcul de la part de certains cultivateurs, qui puissent faire tolérer l'usage de la faux et du râteau primitif pour la fenaison, comme la faucille pour les travaux des moissons.

La pénurie des bras, comme nous le disons plus haut, la nécessité de mettre le plus tôt possible en sûreté les récoltes parvenues à leur point de maturité, ont provoqué l'invention des faneuses, des râteaux à cheval et des moissonneuses, dans le but de simplifier le travail de la faux, de la faucille et celui de la main d'œuvre.

A l'heure qu'il est ces instruments ont pour ainsi dire atteint toute la perfection dont ils sont susceptibles, et rendent d'importants services sur les fermes. La moissonneuse surtout opère à la fois différents travaux qui, autrefois, commandaient le service de nombre de bras. Quant à ces derniers instruments, leur prix élevé ne doit pas être un obstacle à leur acquisition, surtout à l'égard des fermes d'une grande étendue; et pour ce qui concerne les fermes ordinaires, plusieurs cultivateurs, en s'associant ensemble pour faire l'acquisition d'un semblable instrument, pour pouvoir s'en servir à tour de rôle, y trouveraient leur avantage, pourvu que cette moissonneuse fut conduite par une personne bien entendue pour la faire fonctionner.

Il faut surtout s'appliquer à acheter des instruments de meilleure qualité; et l'on doit poser ce principe qu'en agriculture l'instrument le meilleur est celui qui répond mieux au but qu'on se propose. Un prix même un peu élevé ne peut être un motif suffisant pour se priver de l'avantage inappréciable d'exécuter ses travaux de la manière la plus parfaite et la plus économique.

Il va sans dire que cette acquisition faite, le cultivateur qui possède de semblables instruments, doit apporter le plus grand soin à

leur conservation et à leur entretien. Malheureusement on pêche gravement sous ce rapport, surtout quant à leur exposition soit à la pluie, soit au soleil. Dès qu'on a cessé de les utiliser, il faut soigneusement les abriter sous un hangar. De temps en temps on doit les passer en revue pour s'assurer s'ils sont garnis de toutes leurs pièces et ne pas attendre, pour faire cette visite, que le temps de s'en servir soit arrivé. Ces soins bien simples, et à la portée de tous les cultivateurs, contribuent singulièrement à la conservation de ces instruments de même qu'à l'économie du temps toujours si précieux lors des moissons. Il y a bien assez des pluies qui retardent parfois les travaux de la moisson, sans que nous ayons à nous occuper de faire réparer les instruments dont on aura à se servir dans un temps aussi précieux que celui des moissons.

LA CHAUX EN AGRICULTURE.

La chaux agit de plusieurs façons à l'égard du sol: lorsqu'on la jette en assez grande quantité dans l'argile change quelques-unes de ses propriétés; au lieu de laisser l'argile compacte et imperméable, elle la rend légère, plus meuble, la charrue pénètre aussi plus facilement dans le sol et fait un meilleur travail; ce sol devient perméable, et, par suite, la couche de terre devient plus sensible à l'humidité de l'air, et les grosses chaleurs de l'été, qui font beaucoup de mal, ont un effet moins désastreux. La terre désagrégée, permet à l'eau qui se trouve dessous de remonter et donner l'humidité aux plantes.

Le rôle chimique de la chaux consiste à fournir aux plantes la dose de chaux dont elles ont besoin, alors que cette matière fait défaut; ce n'est point là le principal rôle de la chaux, qui décompose et livre aux plantes les aliments d'une bonne végétation.

La chaux exerce son action sur les divers combinaisons de l'azote contenu dans le sol pour former de l'ammoniaque et de l'acide azotique; elle décompose l'argile et donne peut-être aux plantes ces sels potassiques. La chaux rend d'ailleurs solubles une foule de matières organiques difficilement décomposables, et, par suite, transforme ces matières inertes dans le sol en produits facilement assimilables, en excellents engrais. C'est là, sans contredit, le principal rôle de la chaux dans les terres; et dans les composts où on la met, elle décompose les matières animales, végétales, et les livre dans un état où les plantes les absorbent facilement.

**COLLABORATEURS DE LA
"LYRE D'OR."**

Amyote, (Guillaume)—Québec.
Aube, (Ed.)—Journaliste.—Ottawa.
Bechar, (A.)—Ottawa.
Bruyere, (Boucher de la)—St. Hyacinthe.
Caouette, (J. B.)—Québec.
Champagne, (N.)—Ottawa.
De Celles, (A. C.)—Ottawa.
De Montigny, (B. A. Testard)—Chevalier de Pie IX.—St. Jérôme.
Desaulniers, (F. L.) M. P.—Yamachiche.
Dionne, (Dr. N. E.)—Québec.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Ducharme, (Chas. M.)—Montréal.
Durai, (Dlle. Anna M.)—New-York.
Faucher, (de St. Maurice)—Québec.
Garneau, (A.)—Ottawa.
Gauvreau, (Chas. A.)—Isle Verte.
Gélinas, (Sévère)—Ottawa.
Genest, (Arthur)—Ottawa.
Gladu, (R. P.)—Oblat—Québec.
L'Écuyer, (Eugène)—Notaire—St. Raphaël.
Legendre, (Napoléon)—Québec.
Le May, (L. Pamphile)—Québec.
LeVasseur, (N.)—Québec.
Lusignan, (A.)—Ottawa.
Montpetit, (J. N.)—Montréal.
Nolin, (Joseph)—Ottawa.
Poirier, (Hon. Pascal)—Sénateur.—Shédiac, N. B.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Renault, (Raoul), fils—Montmagny.
Rouillard, (Eugène.)—Journaliste.—Québec.
Roy, (Elzélet)—Ottawa.
Smith, (Chevalier Gastave)—Ottawa.
Sulte, (Benjamin)—Ottawa.
Sylvain, (L. P.)—Ottawa (Bibliothèque Fédérale).
Tache, (Louis-H.)—Ottawa.
Thibault, (Charles)—Ottawa.

LA LYRE D'OR.

Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Revue puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

OTTAWA,
1er Juin 1888.

Aux Retardataires.

Nous plaçons dans le présent fascicule de la *Lyre d'Or* les comptes des abonnés retardataires, avec l'espoir qu'ils accueilleront favorablement notre demande.

Nos amis comprendront, qu'après six mois de retard, il n'est guère possible d'accorder un plus long délai, étant obligé nous-même de payer au comptant, chaque mois, les frais de publication de cette Revue mensuelle, qui

comporte 48 pages grand format, à double colonne, outre les illustrations.

Nous comptons donc recevoir par le retour de la maille la part due, par chaque abonné auquel nous nous adressons.

En Retard.

En conséquence de l'impression pressante de certains documents publics, notre imprimeur a été forcément obligé de retarder la publication de la *Lyre d'Or* de quelques jours. Le mois prochain, et les suivants, notre revue paraîtra au jour fixé.

Une Note regrettable.

Des personnes sans conscience, il faut le dire, auxquelles nous avons cru devoir adresser la *Lyre d'Or* le 27 décembre de l'année dernière, lors de son apparition, n'ont pas eu la délicatesse de nous informer alors qu'elles refusaient de recevoir notre Publication, préférant attendre jusqu'à ces derniers jours, six mois après la publication du premier fascicule, pour nous faire parvenir cette information, tandis qu'il était de leur devoir de nous en informer de suite, afin de ne pas nous exposer à des dépenses inutiles durant six mois!

Puis, après cela, on croira avoir la conscience libre!

Notre très grand regret, c'est de savoir que nos remarques n'arriveront pas aux personnes auxquelles nous les destinons. Mais s'il devait s'en trouver d'autres, maintenant que notre premier semestre est terminé, qui seraient disposés à agir de la même manière, nous les avertissons bien franchement que nous considérerons comme non avenue de tels renvois, et qu'il leur faudra payer l'abonnement en entier.

Mgr. Lynch.
ARCHEVÊQUE DE TORONTO.

Nous avons eu la douleur d'apprendre la mort de cet éminent prélat, arrivée à Toronto, depuis notre dernière publication.

Le défunt naquit près de la ville de Clones, dans le comté de Monaghan (Irlande), le 6 février 1816.

Deux ans après sa naissance, ses parents allèrent s'établir dans un village situé à quelques milles de Dublin et c'est en cet endroit que fut élevé le futur archevêque de Toronto.

Destiné dès l'enfance à la prêtrise, il commença ses études classiques avec un professeur du Trinity Collège, à Dublin. Très studieux,

il fut toujours un excellent élève et obtint beaucoup de succès au collège des Frères Carmélites, près de Clondalkin, où il passa un an et ensuite au *Vincent College*, Castlenoch, où il termina ses études. A l'âge de 23 ans, il entra au noviciat de la congrégation de la mission St. Lazare, à Paris, et y commença ses études théologiques et religieuses.

En 1841, Monseigneur Lynch prononça ses premiers vœux ; l'année suivante, il reçut la tonsure et les autres ordres mineurs, et à la fête de la Trinité suivante, il fut ordonné des mains de Mgr. Affre, connu sous le nom du martyr des barricades.

Le futur évêque de Toronto avait déjà à cette époque l'amour des missions étrangères. Il demanda à être envoyé en Chine, mais ses supérieurs spirituels en décidèrent autrement et l'envoyèrent en Irlande où il retourna au *Vincent's College*.

En 1843, il fut ordonné diacre, puis prêtre au *Magnooth College*. Il célébra sa première messe, le jour de la Fête-Dieu, dans la chapelle du *Vincent's College*.

Pendant les trois années suivantes, il fut envoyé en mission dans diverses parties de l'Irlande, et en 1846 il s'embarqua à Liverpool pour les missions de la Nouvelle-Orléans. Il commença aussitôt sa mission de dévouement. Pendant un de ses voyages dans une partie reculée de la Louisiane, il fut frappé d'une fièvre maligne, dont il eut beaucoup de peine à se guérir.

Il se rendit à St. Louis, Missouri, où il recouvra bientôt ses forces.

En 1848, il fut nommé supérieur du séminaire Ste. Marie, et sous sa direction cet établissement compta 130 élèves de 30 qu'il y avait avant son arrivée. Il tomba de nouveau malade d'un rhumatisme dans le côté, et fut envoyé, après son rétablissement, comme délégué de la mission des Etats-Unis à une assemblée de l'ordre tenue à Paris ; en 1849, il se rendit à Rome en mission spéciale et y reçut de Sa Sainteté de nombreuses marques de faveur. L'une d'elles, fut l'autorisation de donner l'absolution dans tous les pays du monde.

Il revint de Rome en 1850 et fonda un nouvel établissement de l'ordre dans le diocèse de Toronto, en mai 1856 ; l'établissement fut fondé à Niagara, sous le nom de Séminaire de Notre Dames des Anges. Ce fut sa participation à la fondation de cette maison qui attira sur lui l'attention de ses supérieurs.

En 1859 il fut nommé évêque de *Echenas in partibus infidelium* et coadjuteur de Monseigneur Charbonnel, évêque de Toronto.

Il fut fait évêque de ce diocèse, le 20 novembre de la même année, et succéda à Mgr. Charbonnel l'année suivante.

En 1862, il visita de nouveau Rome, et fut fait prélat assistant du trône pontifical.

En 1869-70, il fit au conseil du Vatican un discours en faveur de l'infaillibilité du Pape, et fut créé conseiller des missions étrangères.

En 1870 le défunt fut nommé archevêque de Toronto. Il reçut le Pallium le 25 mars 1870 et administra son diocèse jusqu'à sa mort.

Monsignor Tanguay:

Un de nos confrères de Montréal a eu une entrevue avec Monsignor Tanguay à l'occasion de son retour de la Ville Eternelle.

Nous extrayons du compte-rendu de cette entrevue le passage suivant :

« Mgr Tanguay a passé deux mois à Rome, à consulter les archives de la Propagande relativement à l'histoire ecclésiastique du Canada. Il a l'intention de publier bientôt le résultat de ses recherches.

Mgr Tanguay a obtenu plusieurs audiences du Saint-Père. Lors de la première il se trouvait au nombre des pèlerins anglais, introduits par le duc de Norfolk. Nous avons déjà parlé de cette audience, dans nos comptes-rendus des fêtes du jubilé. Mais il a eu le bonheur d'être admis en audience particulière au Vatican, en compagnie du comte et de la comtesse Maroni, neveu et nièce du Pape. Cette audience dura trois quarts d'heure. Mgr a déposé aux pieds de Léon XIII son *Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes* richement et artistiquement relié.

Il dit à Sa Sainteté qu'il déposait là à ses pieds tout le peuple canadien depuis son origine jusqu'à la génération actuelle. Le Saint-Père demanda le nom du premier Canadien qui s'établit dans le pays. Mgr Tanguay lui apprit que ce Canadien était Louis Hébert, qui a commencé le premier à défricher le sol canadien. Le motif qui l'amena au Canada n'était pas de faire fortune, mais de jeter les bases d'une colonie chrétienne. Il était propriétaire de presque tout le terrain qu'occupe aujourd'hui la haute ville de Québec; partie de ce terrain est aujourd'hui la propriété de l'Université Laval, de la Basilique de Notre-Dame et du palais du Cardinal Taschereau. Mgr fit ici remarquer à Sa Sainteté que le cardinal Taschereau descendait en ligne directe, par les femmes, de ce pionnier des Canadiens, de sorte que Son Eminence se trouve à occuper aujourd'hui l'ancienne propriété de ses ancêtres. Le Saint-Père encouragea vivement Mgr Tanguay à continuer son ouvrage. J'aime beaucoup le peuple Canadien, a ajouté le Saint-Père, je l'aime beaucoup à cause de sa foi profonde, et

c'est pour le récompenser de sa foi vive que je lui ai donné un cardinal.

Là-dessus, Sa Sainteté demanda à Mgr Tanguay comment la nouvelle de l'élévation de Mgr Taschereau au Cardinalat avait été accueillie au Canada.

—Avec une joie universelle, se hâta de répondre Monsignor.

—« Oui, reprit le Saint-Père, et même parmi les protestants, car j'ai reçu à l'occasion de cette nomination, des lettres de félicitations, même de la cour d'Angleterre. »

Le Sacre Collège.

L'*Annuaire Catholique* de Rome pour l'année 1888 renferme les renseignements qui suivent :

Léon XIII est le 263^e pape.

Le nombre des cardinaux est de 61 (deux de LL. EEm., les cardinaux Czacki et Martinelli, sont morts depuis).

Il y a en ce moment 4 cardinaux-évêques, 42 cardinaux-prêtres et 13 cardinaux-diacres.

Le cardinal le plus âgé, Son Eminence le cardinal Newman, compte 88 ans; le plus jeune, Son Em. le cardinal di Rende, 41 ans.

L'*Annuaire* établit que 17 cardinaux sont de la création de Pie IX, de sainte mémoire, et 42 de Léon XIII, heureusement régnant.

Sous le pontificat actuel 59 cardinaux sont morts.

Dans le Sacré-Collège, on compte 4 Romains, 27 Italiens et 28 étrangers.

Le Pape Léon XIII a érigé 1 patriarcat, 19 archevêchés, 57 évêchés, 34 vicariats apostoliques, 1 délégation et 11 préfectures apostoliques.

On compte en tout 13 patriarcats, 185 archevêchés et 752 évêchés.

Il y a 56 archevêques et évêques de rite oriental, 313 archevêques et évêques titulaires, 20 archevêques et évêques sans titre et 5 abbés *nullius*.

En tout, il y a 1,254 dignitaires qui figurent dans le recueil officiel romain.

Noce d'Argent.

Le 23 du mois dernier, la société Saint-Joseph d'Ottawa célébrait le 25^e anniversaire de sa fondation avec un grand éclat. Vingt-cinq sociétés-sœurs de secours mutuels figuraient dans le programme de la fête.

Pendant ces vingt-cinq ans,—dirons-nous avec le correspondant du *Courrier* de St-

Hyacinthe,—que d'œuvres charitables, que de secours accordés aux malades, aux veuves et aux orphelins!

Cette œuvre nationale, bienfaisante et religieuse, méritait bien de prospérer et de grandir, afin de donner aide et secours selon que les circonstances l'exigeaient. Les directeurs de cette société ont été bien inspirés en célébrant le 25^e anniversaire de sa fondation, et en y conviant toutes les sociétés de même caractère. Aussi cet appel a été entendu, et la plupart y ont envoyé des députations plus ou moins nombreuses.

À neuf heures, les sociétés se mettaient en mouvement pour se rendre à la Basilique, qui était splendidement décorée pour la circonstance.

Rendu à l'église, le président de la Société Saint-Joseph, M. O. Durocher, fit lecture d'une magnifique adresse à Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque Duhamel, puis eut lieu ensuite la bénédiction de la nouvelle et riche Bannière de la société.

Un puissant chœur, à l'orgue, interpréta avec un succès complet la brillante messe de *Bonnesse*, accompagnée de l'orchestre.

Le Rév. M. Emard, jeune prêtre de Montréal, dans un éloquent discours, fit ressortir les avantages que les membres trouvent dans ces sociétés de bienfaisance et de charité, et quels puissants auxiliaires elles sont pour l'Église et pour l'État.

À l'Offertoire, saisissant l'a-propos de la bénédiction de la bannière qui venait d'avoir lieu, le chœur chanta avec chaleur et entrain religieux les strophes qui suivent, avec solo interprétés par M. Edmond Gauthier :

I

Salut! salut, ô bannière sacrée!
Ton seul aspect vient d'embrâser mes sens,
Noble Etendard! ta devise adorée,
D'un feu sublime inspire mes accents.
Son Dieu, son Roi, l'honneur de la Patrie,
Au Canadien sont plus chers que la vie!

Et le chœur de répondre :

Gardons-le bien, ce drapeau de l'honneur,
Gardons-le bien, soyons-lui tous fidèles,
Et sur nos fronts des palmes immortelles
Viendront encore couronner le vainqueur!

II

Que j'aime à voir ces palmes de martyr,
En jets brillants s'élançant jusqu'au Cieux;
Et sur les fleurs qui couronne ta lyre,
Al' qu'il est doux de reposer mes yeux!
Dieu des chrétiens exauce ma prière!
De Saint-Joseph viens bénir la Bannière.

Le chœur :

Gardons-le bien, ce drapeau de l'honneur,
Gardons-le bien, soyons-lui tous fidèles,
Et sur nos fronts des palmes immortelles,
Viendront encore couronner le vainqueur!

A l'issue de la messe, la procession se reforma de nouveau, pour parcourir quelques-unes des rues principales de la ville, en se rendant à la salle St.-Joseph, terme de la procession.

Partout, sur son passage, elle était acclamée par les spectateurs groupés sur les rues et à tous les endroits accessibles formant de véritables grappes humaines.

Le soir, eut lieu un magnifique concert, organisé et dirigé par M. le Dr. Prevost, au milieu duquel l'honorable M. Chapleau fit un brillant discours, où il traita la question des associations ouvrières catholiques, et il démontra d'une manière on ne peut plus éloquente que le seul moyen de combattre les sociétés secrètes était de former et de maintenir nos sociétés de bienfaisance catholiques.

Comme toujours et même plus, ce semble, à cette occasion, l'honorable Secrétaire d'État a fait preuve de la belle éloquence qui le distingue et en fait le principal orateur du Canada.

En terminant, nous devons des félicitations à tous les citoyens qui ont voulu orner et décorer leurs résidences durant les deux jours de fête.

En effet, il était beau de voir le zèle avec lequel les citoyens de la basse ville, surtout, ont fait les choses; c'était à se croire dans une ville enchantée, le soir, au milieu de ces illuminations et démonstrations extérieures qui ont fait l'admiration de tous les nombreux étrangers qui ont visité la ville à cette occasion.

Le lendemain, il y eut jeux athlétiques, courses, et autres amusements variés.

Partout, l'animation la plus vive n'a cessé de régner durant les deux jours qu'à durée la fête.

Deuxième Centenaire

DE L'ERECTION DE L'EGLISE DE N. D. DES VICTOIRES, BASSE-VILLE, QUEBEC.

On a célébré avec grande pompe, à Québec, le deuxième centenaire de l'érection de l'église de N. D. des Victoires.

Il y a 200 ans, le 1er mai 1688, eut lieu au pied du promontoire de Québec une de ces cérémonies si chères aux cœurs religieux et patriotes, et qui se renouvellent si souvent aujourd'hui non-seulement au Canada mais dans tout l'univers catholique. On posait la première pierre d'une église bien modeste alors, qui fut dédiée à l'Enfant-Jésus. La cérémonie fut présidée par le marquis de

Denonville et, comme le dit une tablette commémorative placée dans l'édifice, on était sous le règne du Pape Innocent XI et du roi Louis XIV.

Deux ans après, en 1690, l'unique petite église que possédait la colonie française prit le titre de « Notre Dame de la Victoire, » à l'occasion de la défaite de l'amiral Phipps, et en 1711 on lui donna celui de « Notre Dame des Victoires, » pour célébrer la dispersion de la flotte de l'amiral Walker.

Pendant le siège, en 1759, l'église de la Basse-Ville, comme on l'appelle généralement, fut incendiée par les obus et on la réédifia six ans plus tard, en 1765.

Depuis cette époque, la petite église a toujours été entourée d'une vénération et d'un respect qui en ont fait un lieu de dévotion tout spécial. Son sanctuaire, enrichi petit à petit par la piété populaire, a acquis une réputation qui s'est répandue au loin, et de nombreux pèlerins viennent de tous côtés s'y agenouiller tous les ans. Toutes les congrégations religieuses de Québec et des environs s'y rendent en pèlerinage, et il n'est guère de femmes des faubourgs qui n'y entrent pour y épancher leur cœur, lorsqu'elles vont à la Basse-Ville.

L'église de Notre Dame des Victoires est devenue enfin, pour les Canadiens-français, une relique historique, religieuse et nationale, par les souvenirs précieux qui s'y rattachent.

Le Pape et l'Irlande.

LES EVÊQUES IRLANDAIS SE SOUMETTENT AU RESCRIPT.

Une dépêche télégraphique, en date du 1er juin, annonce que la lettre collective des évêques d'Irlande, qui a été reçue à Rome, reconnaît au Saint Siège le droit d'intervenir dans les questions qui affectent la morale; conséquemment, le Plan de campagne et le *boycotting* tombent sous le coup du décret, que les évêques déclarent accepter avec soumission.

Ils font observer, toutefois, que le Saint Siège a été mal renseigné au sujet des actes que condamne le décret et que l'on devrait tenir compte des circonstances qui ont motivé ces actes auxquels on a eu recours pour se protéger.

Cette lettre cite des faits pour démontrer que le différend qui s'est élevé entre les propriétaires et leurs fermiers a un caractère

politique et ne concerne ni la morale ni la religion.

En terminant, les évêques irlandais protestent de leur dévouement et de leur soumission au Saint Siège.

Espagne.

UN NOUVEAU PROJET.

Une dépêche télégraphique mentionne que le Ministre des Affaires étrangères, à Madrid, a déclaré au gouvernement Français que l'Espagne ne prendrait pas part à l'Exposition de Paris de 1889.

(Pour la *Lyre d'Or.*)

In Memoriam!

O Dieu, accordez-leur
un repos éternel;
Et permettez que la
lumière divine brille
à jamais sur eux.

FEU A. E. DEMERS.

DE QUEBEC.

Il est toujours douloureux de dire un suprême adieu à ceux que l'on a aimés et quelque habitué que l'on puisse être à ces coups de séparations, l'âme éprouve chaque fois des émotions qui la dominent longtemps.

Mais quand c'est à la fleur de l'âge qu'on parle de vous quitter, quand c'est à vingt-neuf ans et dix-neuf jours qu'un homme pieux, affectueux et ami, tout plein de joyeuses espérances, nous presse la main pour la dernière fois, il y a là quelque chose qui nous navre! Vous sentez dans l'agonie de cet ami, qui laisse la terre, comme une harmonie qui se brise, comme les cordes d'une lyre qui se détendent et se rompent, et, vaincu par l'amertume d'un pareil spectacle, vous détournez la tête en prononçant ces mots de: sainte volonté de Dieu, victime, sacrifice!.....

Telle est l'impression qu'ont ressentie ses nombreux amis en apprenant la mort d'un des

leurs, Alphonse Eugène Demers, journaliste, arrivée le 13 avril dernier, à l'âge peu avancé de vingt-neuf ans et dix-neuf jours.

Il est là qui repose en son linceul glacé,
Au cimetière, hélas! sa dernière demeure!
M. Demers disons-le sans crainte, a été un des membres les plus distingués de la presse; il aimait le travail avec une sorte de passion, doué d'un cœur tendre et compatissant pour les malheureux. M. Demers était la personnification de l'honneur et de la probité. Mais ce qui met le comble à tant de qualités c'est qu'il fut un chrétien sincère. Ainsi M. Demers emporte dans sa tombe le regret de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître et de l'apprécier.

S. A. D.

AUX AMIS

DE LA

LYRE D'OR.

Grande chance pour tous de faire de l'argent

Voulant donner une impulsion active à la circulation de la *Lyre d'Or* dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, j'invite tous ceux qui peuvent aider, à former

Une Liste de Nouveaux Abonnés,
dans leur paroisse respective. Une gratification de 25 centins par chaque souscripteur obtenu, à part une Commission égale pour les abonnements collectés, est offerte, ce qui fera 50 centins par abonné.

Cette commission devra être de suite retenue par celui qui nous transmettra sa liste de nouveaux abonnés, on recevra à titre de gratification la *Lyre d'Or* pendant une année, à son choix.

Un autre commission de 10 par cent sera également accordée aux zéloteurs pour les Annonces qu'ils nous transmettront pour être insérées sur le Couvert de la *Lyre d'Or*, suivant le tarif inséré à la 2e. page du Couvert de notre Publication.

Nous espérons que dans chaque paroisse il se trouvera au moins une personne disposée à nous aider ainsi, afin d'étendre partout la circulation de la *Lyre d'Or* pour le bien de la Religion et des Familles.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3 PAR ANNÉE.

S'adresser à

STANISLAS DRAPEAU,

Editeur-Propriétaire de la *Lyre d'Or*,
P. O. Boite 1069, Ottawa.

SOMMAIRE.

Littérature.

- Le Château des Abîmes, par Raoul de NAVARY
(Suite) 241

Tribune Sacree.

- Le dogme de l'Enfer, par le R. P. SCHOUFFE, Jésuite
(Suite) 253
La Prière, par LAMENAIS..... 255

Etude Historique.

- Coup-d'œil sur les Institutions charitables du
Canada, par Stanislas DRAPEAU. 257

Esquisse Patriotique.

- Saint-Jean-Baptiste, patron des Canadiens..... 267

Galerie Historique.

- Hommages à nos Gloires Nationales, tant sous la
Domination Française que sous la Domination
Anglaise..... 270

Archeologie.

- Le Tombeau de Mgr. de Laval, premier Evêque de
Québec 273
Le Héros de Clatsauguay..... 275

Bibliographie.

- Le Guide du Colon Français, Belge, etc., par
Napoléon CHAMPAGNE..... 275
La Baie d'Hudson et son Détroit, par G. F. BAIL-
LIARGE, député-ministre des Travaux Publics
du Canada. 276
La Tribune Sacree, etc., etc..... 276
Le Prêtre, opuscule de propagande 277

Collaboration.

- propos de la *Lyre d'Or*, par LAURENT..... 278
La Gaspésie (Souvenirs), par A. BECHARD..... 278
Le premier maire de Québec, par N. E. DIONNE.. 279

Recreations.

- Leçon d'Histoire, par Benjamin SUITE..... 281
Rouge et Bleu (Un Rêve), par Ed. AUBE..... 281

Agriculture.

- L'enseignement agricole et la routine..... 282
La chaux en agriculture..... 287

Chronique Generale.

- Aux retardataires 283
En retard..... 283
Une Note regrettable..... 283
Mgr. Lynch..... 283
Monsieur Tanguay..... 284
Le Sacré Collège..... 285
Noce d'Argent..... 285
Deuxième Centenaire..... 286
Le Pape et l'Irlande..... 286
L'Espagne..... 287
In Memoriam 287

Illustrations.

- Cachet triomphal de la Charité..... 256
Scènes religieuses du cloître des Hospitalières.... 258
Vue actuelle de la Chapelle et de l'Hôtel-Dieu de
Québec, avec le portrait de Madame la Du-
chesse d'ARCILLON, fondatrice..... 259
Vue actuelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal, avec le
portrait de M. de la DAUVERSIERE, bienfaiteur. 260
Vue actuelle de l'Hôpital-Général de Montréal avec
le portrait de Madame Veuve d'YOVILLE, fon-
datrice..... 261
Vue actuelle de l'Hôpital, de l'Eglise et du Monas-
tère de Notre-Dame-des-Anges, de Québec,
avec le portrait de Mgr. de ST.-VALLIER, fonda-
teur 264

La Lyre d'Or.

Revue Mensuelle Illustrée.

Publiée à Ottawa le 1er de chaque mois. Chaque
Numéro comprend 48 pages, double colonne, avec une

GALERIE NATIONALE.

de Portraits Historiques, Politiques et Littéraires.
Prix de l'abonnement \$2 par année payable invari-
ablement d'avance ou dans les 30 jours qui suivent la
date de l'abonnement.

L'abonnement est pour un an, et ne se fractionne
pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année
reçoivent les cahiers déjà parus.

Pour le prix des annonces, voir le Tarif inséré sur
la 2e page du Couvert de la *Lyre d'Or*.

N. B.—Les lettres renfermant de l'argent doivent
être enregistrées; et dans ce cas elles sont à la charge
de l'administration.

S'adresser à STANISLAS DRAPEAU, Editeur-Proprié-
taire, Ottawa, Poste, Boîte 1,069.